



LE
BADMINTON
DANS LES
QUARTIERS
PRIORITAIRES

Les enseignements de l'expérimentation nationale
Bad&Quartier 2016/2017

Rapport rédigé par **Benjamin COIGNET**
sociologue, consultant pour l'APELS

SOMMAIRE

L'AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT : PARTENAIRE DE LA FFBAD.....	3
PROGRAMME « FAIS-NOUS REVER »	4
PROGRAMME « DECLICS SPORTIFS »	4
PROGRAMME « PLATEFORMES LOCALES »	5
PROGRAMME « SPORT ET REUSSITE ÉDUCATIVE » (SRE)	5
PROGRAMME EMERGENT « SELFILLES »	6
INTRODUCTION.....	7
L'EXPERIMENTATION BAD&QUARTIER 2016-2017	8
LE CONCEPT BAD&QUARTIER.....	8
LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LES CLUBS.....	8
DES FORMATS D'ACTION SPECIFIQUES A CHAQUE CLUB.....	8
L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSE	9
DEVENIR UN ACTEUR SOCIO-ÉDUCATIF DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES (QPV).....	10
LES DIFFERENTS TYPES DE CLUBS SPORTIFS DANS LES QPV	10
DEVENIR UN PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET TERRITORIAL DES QPV	12
REPERER LES ACTEURS IMPLANTES DANS LES QPV AVANT D'Y ALLER	13
DEFINIR SON UTILITE SOCIALE POUR DIRE SA SPECIFICITE DANS LA VILLE	17
PRESENTER SON CLUB ET SON PROJET	19
RENTREER DANS LES DETAILS DES PARTENARIATS	19
SORTIR DE LA « MENDICITE » AUPRES DES COLLECTIVITES LOCALES	20
PASSER PAR LES ECOLES POUR RENTREER DANS LES QPV	21
RENTREER DANS LES QUARTIERS EN COLLABORANT AVEC LES CENTRES SOCIAUX ET STRUCTURES SOCIO-CULTURELLES	25
CREER DES CLUBS AVEC DES PARTENAIRES.....	28
TROUVER LE MODELE ECONOMIQUE DES ACTIONS « QUARTIERS ».....	31
INNOVER AVEC LES ENTREPRISES !	34
INVENTER DES FORMES DE COMMUNICATION « GRAND PUBLIC » SUR LES ACTIONS EN QPV	378
TISSER DES RELATIONS AVEC LES HABITANTS DES QPV	41
LES LOGIQUES D'ACCUEIL AU SEIN DES CLUBS SPORTIFS	41
CREER LES CONDITIONS D'UN « MEILLEUR VIVRE-ENSEMBLE » DANS LES QPV GRACE AU BADMINTON	41
INNOVER DANS LES FORMATS D'ACTION EN QPV	42
PROPOSER UNE APPROCHE PEDAGOGIQUE DES « FONDAMENTAUX » DU BADMINTON	44
OUVRIR L'EQUIPEMENT ET DELOCALISER LE BADMINTON DANS LES ESPACES URBAINS	47
REINVENTER LA PLACE DES PARENTS DANS LE CLUB	53
FAVORISER L'IMPLICATION DES NOUVEAUX PUBLICS DANS LA VIE DU CLUB	54
MAITRISER L'ACCUEIL DU PUBLIC « QUARTIER »	56
CO-ENCADRER LES GROUPES AVEC LES PARTENAIRES	57
REINVENTER LE ROLE D'ENTRAINEUR-ÉDUCATEUR DE CLUB DE BADMINTON DANS LES QPV	57
CONCLUSION	60
LES QUARTIERS PRIORITAIRES :	60
DES ESPACES DE DÉVELOPPEMENT POUR LA FFBAD	60
REPORTAGES	61
LE BADMINTON CLUB DE ROUBAIX	61
<i>L'intervention dans le quartier est inscrite dans l'ADN de l'association.</i>	61
<i>Un club ancré dans le quartier</i>	61
<i>La formation des jeunes comme tremplin pour la performance de haut niveau</i>	61
<i>Une pédagogie qui s'appuie sur la relation avec les parents</i>	62
<i>Inculquer un esprit de club comme outil d'autorégulation</i>	62

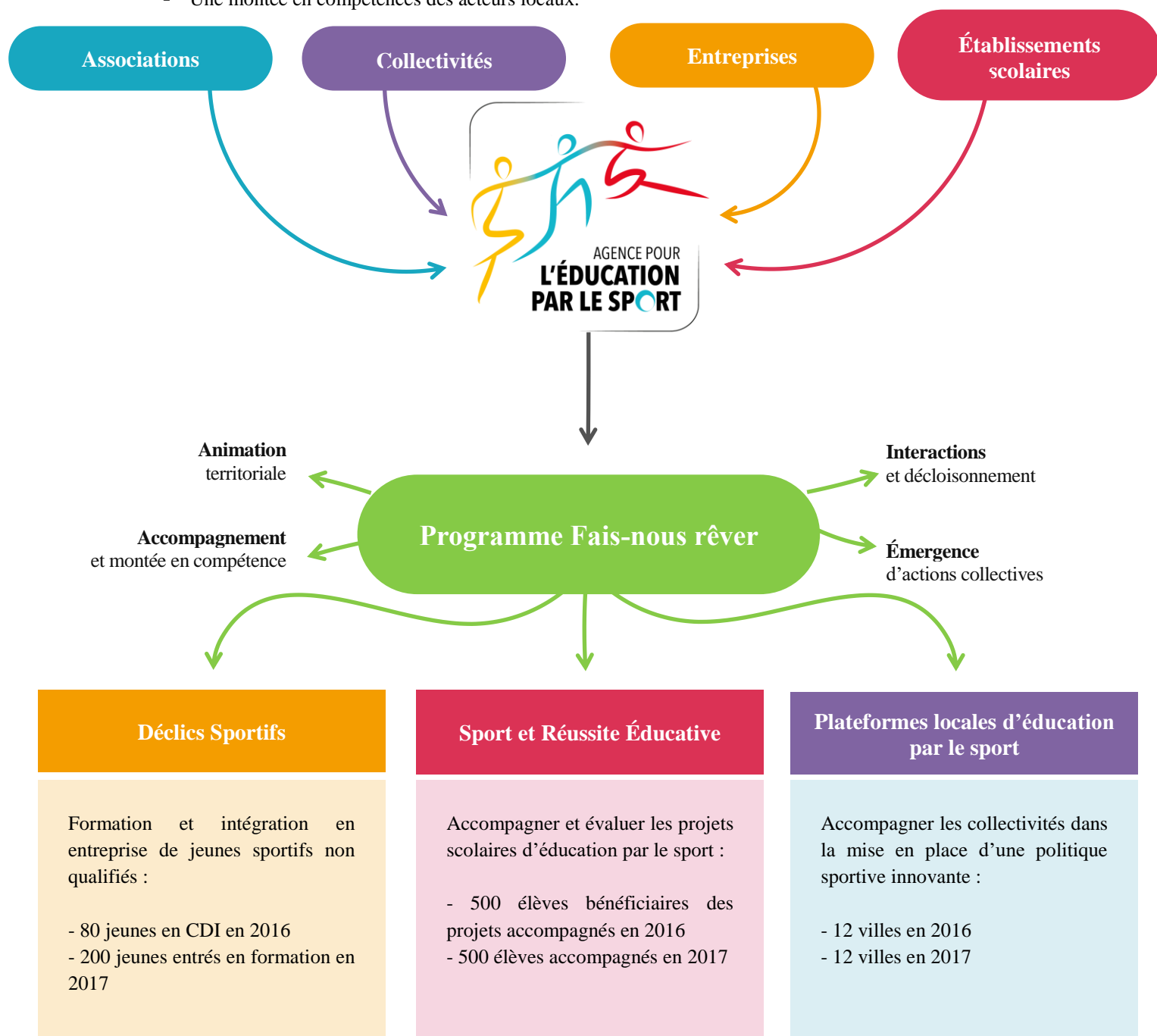
<i>Une lutte permanente contre les préjugés à l'égard du club</i>	63
<i>L'adaptation au milieu comme garantie d'inscription durable du club dans le quartier</i>	63
<i>Un système original pour parvenir à créer un sentiment de solidarité et d'appartenance</i>	63
LE CALAIS BADMINTON CLUB	64
<i>L'historique du club</i>	64
<i>Le club aujourd'hui en quelques chiffres</i>	65
<i>Les axes de développement et la nécessité d'un projet associatif clarifié</i>	65
<i>Une ouverture vers le QPV du Beaumarais à travers une journée Portes Ouvertes</i>	66
LE BADMINTON CLUB DE VALENCE	67
<i>Un projet associatif global, des paris sur l'avenir et des idées qui émergent</i>	67
<i>De l'idée de créer une section sportive à l'opportunité de l'implanter en QPV</i>	68
<i>Le montage du projet</i>	69
<i>Une passerelle évidente vers le club ?</i>	70
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON	71
DES ALPES-MARITIMES (06)	71
<i>Les QPV : des territoires « ressources » pour le badminton</i>	71
<i>Une première expérience en tant que partenaire du CDOS</i>	71
<i>Initier une collaboration avec une association d'éducation par le sport</i>	72
<i>Un tournoi de quartier sur Vence construite progressivement</i>	72
COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON	74
DES BOUCHES-DU-RHONE (13)	74
<i>Un contexte de pénurie d'équipements sportifs à Marseille</i>	74
<i>Les enseignements d'un projet de création d'un club de badminton dans le quartier de Malpassé à la fin des années 1980</i>	75
<i>De nouvelles méthodes pour le comité : événements, formations et partenariats locaux</i>	76
ANNEXES	78
BIBLIOGRAPHIE	78
<i>Les productions de l'APELS</i>	78
<i>Autres sources</i>	78
DEROULE DES SEMINAIRES COLLECTIFS	79
<i>Formation des DTN – 6 juin 2016</i>	79
<i>Journée de rassemblement des sites expérimentaux – 28 octobre 2016</i>	79
<i>Journée d'échange-formation des sites expérimentaux – 7 avril 2017</i>	80

L'AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT : PARTENAIRE DE LA FFBAD

L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) est le premier réseau français des acteurs de l'éducation et de l'insertion par le sport. Elle repère, valorise et accompagne depuis 20 ans des initiatives portées par des associations, des collectivités et des établissements scolaires qui apportent une réponse forte et efficace par le sport, en matière de vivre-ensemble, d'éducation et d'insertion des jeunes.

L'Agence Pour l'Éducation par Le Sport c'est :

- Un écosystème innovant permettant de faire naître des interactions positives entre les acteurs de votre territoire, associations, collectivités, acteurs du sport, établissements scolaires, entreprises, etc.
- Une dynamique favorisant l'éducation et l'insertion des jeunes par le sport.
- Une montée en compétences des acteurs locaux.



Programme « Fais-nous rêver »

L'appel à projets « Fais-nous rêver » est le programme historique de l'APELS avec 7000 projets repérés et 1000 récompensés en 20 ans.

En 2017, « Fais-nous rêver » devient un vaste programme de détection, d'accompagnement et de développement d'initiatives d'éducation et d'insertion par le sport. Pour célébrer sa 15e édition, le programme a récompensé les projets éducatifs et sportifs qui constituent une réponse aux défis et fractures de notre société par un label « Fais-nous rêver ».

Initialement réservé aux associations et aux collectivités, « Fais-nous rêver » soutient aussi les entreprises qui agissent en faveur de leurs collaborateurs grâce à l'innovation par le sport.

Thématiques abordées

- l'éducation des jeunes,
- l'insertion sociale et/ou professionnelle,
- le vivre-ensemble sur les territoires.

Objectifs

- Référencer et promouvoir les acteurs et les actions d'éducation par le sport
- Accompagner et soutenir les actions dans leur développement
- Favoriser le lien et les échanges entre les acteurs à toutes les étapes

Depuis 1997

- Plus de 7000 associations référencées sport/solidarité
 - 5500 acteurs locaux mobilisés
 - 1000 initiatives primées et valorisées
 - Plus de 2 000 000€ de dotations reversées aux projets lauréats
-

Programme « Déclics Sportifs »

Programme s'appuyant sur les clubs sportifs qui détectent les jeunes avec des qualités transférables en entreprise pour les former puis les intégrer professionnellement. Dans un contexte social difficile où plus de 45% des jeunes issus des quartiers populaires sont au chômage, l'APELS apporte depuis 2015 une réponse concrète par le déploiement du programme Déclics Sportifs qui pose le sport comme un levier d'insertion professionnelle.

- **Notre vision** : accompagner de potentiels talents issus de territoires moins favorisés vers l'emploi en gardant la dimension sportive nécessaire à leur épanouissement.
- **Notre méthode qualitative** : repérer, former et intégrer les jeunes en entreprise.
- **Notre légitimité** : 20 ans de présence sur le terrain au sein des associations sportives avec un écho médiatique fort et le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et de régions partenaires.

Une expérimentation réussie

- 85 jeunes de Paris, Lyon, Marseille et Roubaix entrés en formation depuis 2015.
- 85% de CDI signés après un an de contrat de professionnalisation.
- 10% des embauches de LCL sont réservées aux jeunes issus des clubs de sport partenaires de l'APELS.
- 7 associations labellisées par l'APELS en Île-de-France et à Lyon.
- 5 entreprises partenaires : LCL, Crédit Agricole Normandie-Seine, BNP Paribas, Brioche Dorée, Décathlon.

Les entreprises qui vivent l'aventure

Le Crédit Lyonnais : *“Ces dernières années, nous avons été obnubilés par l'accès à l'emploi par le diplôme or, ce n'est pas suffisant. Il nous faut aussi des gens qui ont des valeurs humaines exceptionnelles, qu'ils soient capables d'écouter les autres, d'être sensibles à leurs besoins et d'avoir une vraie proximité.”* Y.Nanquette, ancien Directeur Général de LCL

Fondasol : *“Le sport génère les valeurs nécessaires au monde professionnel comme l'abnégation, la volonté et le courage. Parce qu'il y a des talents incroyables dans les cités et chez les sportifs, on les recherche pour se*

différencier et évoluer dans un milieu qui bouge énormément. Nous parvenons à les recruter grâce aux associations qui intègrent des sportifs vers l'emploi et même plus largement au sein des quartiers.” Olivier Sorin, CEO de Fondasol

Programme « Plateformes locales »

En lien avec les collectivités, l'APELS structure et anime un écosystème d'acteurs locaux pour mettre le sport au service de la réussite des jeunes. Les collectivités font face à de nouveaux défis relatifs à l'insertion des jeunes, l'échec scolaire et le vivre ensemble. L'APELS leur propose de nouvelles approches pour répondre à ces enjeux et participe ainsi à la transformation des politiques publiques qui traitent de la cohésion sociale, de l'insertion par le sport et de la jeunesse. Elle accompagne les collectivités pour mettre le sport au service de la réussite des jeunes en structurant un écosystème d'acteurs locaux pour former des plateformes d'éducation et d'insertion par le sport. Un objectif : impulser une dynamique locale en montrant le rôle social du sport grâce aux réseaux d'experts de l'APELS.

La méthode APELS

- 1 - Identifier les enjeux, les acteurs, les forces et les besoins du territoire.
- 2- Construire des solutions grâce aux services de la collectivité et aux acteurs locaux pour accompagner le plan d'action.
- 3- Renforcer la capacité d'action des acteurs par la formation-action pour monter en compétence.
- 4-Valoriser les actions menées par l'évaluation et la communication.

Les collectivités territoriales et l'APELS, 10 ans d'actions sur le terrain

- **2007-2010 RECHERCHE-ACTION** : « Les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles : des lieux d'intégration et d'éducation ? » - 24 clubs situés dans 12 zones urbaines sensibles.
- **2010-2013 EXPÉRIMENTATION NATIONALE** : « Pour une politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires » - 9 villes partenaires et le ministère de la Ville.
- **2015-2016 PROGRAMME OPÉRATIONNEL**
- « **Éducation par le sport dans les villes** » : 14 villes accompagnées individuellement et collectivement dans l'évolution de leur politique publique.

Programme « Sport et Réussite Éducative » (SRE)

Il détecte, accompagne et évalue des projets éducatifs et sportifs innovants dans les collèges et lycées. Face à la montée du décrochage scolaire et des incivilités, l'APELS utilise le sport comme un outil pédagogique favorisant l'éducation et l'insertion des jeunes, notamment dans les REP/REP +. Pour réaliser cette ambition, l'Agence a créé le programme national “Sport et Réussite Éducative” qui développe des méthodes innovantes utilisant le projet sportif comme un outil pédagogique au service de la réussite éducative et scolaire des élèves. Ainsi, l'APELS détecte, accompagne et diffuse les projets d'éducation par le sport en milieu scolaire. Grâce au programme, les passerelles existantes entre projets sportifs et projets scolaires se renforcent pour résoudre efficacement les problèmes rencontrés par les élèves dans leur scolarité.

Les chiffres

- 8 académies (Paris, Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Aix-Marseille, Créteil, Nice, Rennes)
- 30 projets ciblés et accompagnés
- 100 porteurs de projet soutenus
- 1000 élèves impliqués
- 400 élèves évalués

Nos objectifs :

- Remobilisation des élèves à travers un projet scolaire et sportif.
- Travail en synergie entre établissements et acteurs locaux.
- Réduction des incivilités, de l'absentéisme et apaisement du climat scolaire.
- Apprentissage du respect de soi, des autres et de la vie en communauté.

Notre méthode :

- Détecter et valoriser les projets éducatifs et sportifs en milieu scolaire sur un territoire.
 - Accompagner les porteurs de projet pour développer et pérenniser leurs actions.
 - Fédérer les acteurs d'un territoire autour de l'objectif de la réussite des jeunes par le sport.
 - Diffuser les méthodes efficaces à de nouveaux porteurs de projet pour multiplier ces projets
-

Programme émergent « Selfilles »

Un programme sportif 100% féminin qui allie challenge et convivialité pour redonner confiance et équilibre aux adolescentes. De nombreuses filles décrochent dans leur pratique sportive entre 12 et 17 ans et plus encore dans les quartiers populaires. Les adolescentes vivant en ZEP sont seulement 32% à pratiquer une activité physique contre 51% à l'échelle nationale. Pourtant, la plupart d'entre elles sont motivées pour raviver la flamme sportive dans leur quotidien et dépasser les freins liés à la pratique physique. L'APELS souhaite les soutenir et veut également encourager les jeunes filles avec des difficultés d'insertion professionnelle ou sorties du système scolaire à participer au programme Selfilles en leur proposant une offre adaptée à leurs envies et à leurs contraintes d'organisation. Par ailleurs, 15% des effectifs sont réservés aux jeunes filles de tous horizons qui souhaitent simplement reprendre le sport pour trouver un équilibre physique et mental.

Objectif plaisir et challenge !

- Développer l'estime et la confiance de soi pour se construire une image positive.
- Mesurer les effets positifs du sport dans son quotidien.
- S'exprimer sans complexe et se motiver entre copines.
- S'engager et se lancer des défis audacieux pour gagner en autonomie.
- Trouver une harmonie entre physique et mental.
- Vivre une expérience de groupe et de partage unique dans le respect des différences
- Créer des passerelles entre le sport et le monde professionnel ou scolaire.

Un cocktail d'activités survitaminé

L'APELS a créé un programme bluffant et sur-mesure pour répondre aux besoins des jeunes filles et créer une dynamique collective motivante. Pendant trois mois, les adolescentes peuvent se dépenser ensemble par groupe de 7 à 12 filles, lors de rendez-vous hebdomadaires encadrés par des éducatrices.

Le vrai plus de ce programme réside dans sa souplesse d'organisation favorisant l'autonomie où chaque groupe peut se l'approprier et en redessiner les contours pour trouver le rythme idéal.

Des ambassadrices de haut niveau

Des championnes veulent montrer la voie, inspirer et encourager ces jeunes filles vers ce nouveau challenge pour leur offrir la possibilité de se réaliser au travers du sport et ainsi devenir l'étincelle de cette jeunesse. Elles sont prêtes à partager leurs témoignages et à s'engager lors de conférences de presse et de sessions de recrutement.

INTRODUCTION

Les dirigeants, bénévoles et salariés, de l'univers du badminton sont des acteurs engagés, motivés, passionnés par leur sport, admiratifs des champions. Ils agissent avec énergie, portés par la croyance et la certitude de participer, à leurs niveaux, au mieux-vivre ensemble dans les villes et villages. Ils ne comptent pas les heures passées à organiser la pratique ou à gérer leurs associations. Mais derrière le portrait idyllique, la réalité de la gestion associative n'est pas toujours simple. Des tensions, des pertes de motivation, des changements d'objectif, des replis sur la stricte gestion associative détournent parfois les dirigeants associatifs d'une mission d'intérêt éducatif qui est la leur. L'espoir de monter telles ou telles actions laisse place au doute lorsque les financements ne sont pas présents. La difficulté d'animer un collectif de bénévoles et de salariés peut devenir la préoccupation première d'une équipe de dirigeants. L'épuisement ou la lassitude guette lorsque la reconnaissance des jeunes, des familles, des autres dirigeants et des partenaires (notamment les pouvoirs publics) ne vient pas.

La Fédération Française de Badminton et son partenaire l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) se sont donnés une mission : faire que le badminton puisse apporter des réponses aux fractures des territoires français qui concentrent le plus de difficultés socio-éducatives : les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Pour cela, il est important d'entretenir l'envie d'agir pour une société plus solidaire en expérimentant, en recherchant des innovations avec audace. Le sport associatif a de belles cartes à jouer et a la possibilité d'apporter des réponses uniques, notamment pour la jeunesse. Mais cette ambition nécessite des changements qu'il faut savoir accepter. Aujourd'hui, le besoin d'accompagner et de soutenir ces porteurs de projets est devenu une nécessité pour le sport associatif. Accompagner ces dirigeants vers un changement de regard et d'approche relationnelle auprès des bénéficiaires, changer la manière de voir le fonctionnement d'une association pour la rendre plus démocratique et conviviale, clarifier le projet qui porte ce collectif, faire évoluer son modèle économique et repenser les relations avec les partenaires, s'intéresser à l'impact des actions sur le territoire en intégrant des dispositifs étatiques et/ou municipaux d'actions, faire évoluer les « métiers » d'entraîneur, d'éducateur sportif et d'agent de développement : autant de pistes d'action pour que le badminton s'implante davantage dans les QPV.

Ce rapport s'appuie sur l'observation et l'accompagnement de démarches entreprises par des clubs et des comités départementaux de badminton. Il propose de découvrir des exemples concrets de projet « bad » initiés dans les QPV et donne des conseils pour réussir. Les éléments exposés sont issus des rencontres au sein des clubs et des comités et des deux séminaires collectifs organisés en octobre 2016 lors des Internationaux de France de Badminton et en 2017 à Mulhouse. L'APELS a également réinvesti ses analyses et ses productions antérieures sur le sujet pour en faire bénéficier les acteurs du badminton. Ce rapport met en avant un état d'esprit général d'ouverture (sur la remise en cause de son propre fonctionnement, les publics ou adhérents, les partenaires, d'autres secteurs d'activité, etc.). Ainsi, à l'image des acteurs associatifs qui développent des réponses multiformes adaptées à un contexte donné, il ne propose pas des recettes toutes faites à appliquer, mais plutôt des méthodes et pistes de réflexion « pour aller plus loin ». Il permettra à chacun d'élargir son champ de vision et de mettre en place au sein des organisations les conditions optimales qui leur permettront d'inventer leurs propres solutions, de faire évoluer les pratiques, de progresser pour mieux se développer, d'innover socialement.

Tous les sujets rencontrés n'ont pas été traités car la liste est infinie, mais le rapport permet d'identifier les principaux ressorts de l'action. Il a été conçu pour isoler les problématiques les unes des autres et apporter des réponses ciblées. Deux grandes parties ont été définies : (1) la dimension partenariale et territoriale et (2) la gestion des publics de quartier au sein des clubs. Dans chaque partie, plusieurs thèmes ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence. Chaque thème soulève un problème et propose des réponses théoriques, méthodologiques, de réflexion avec l'aide d'exemples rencontrés durant l'expérimentation Bad&Quartier.

Il n'est pas indispensable de lire de manière linéaire ce guide (de la page 1 à la dernière ligne) mais on peut piocher dans les parties et les thèmes. Chaque partie et chaque thème peuvent se lire indépendamment. Nous conseillons cependant de s'approprier au moins une partie entière pour bénéficier de tous les conseils donnés. Le rapport peut être dévoré d'un seul coup ou dégusté sur certaines parties, celles qui répondent le plus aux préoccupations du moment. Il peut être lu et relu régulièrement lorsque les dirigeants souhaitent prendre du recul sur la meilleure façon de mettre le sport au service du développement social des QPV.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bon usage de ces quelques pistes pour innover.

L'EXPÉRIMENTATION BAD&QUARTIER 2016-2017

Le concept Bad&Quartier

La FFBaD et l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) proposent à un collectif de 15 clubs sportifs et/ou comités départementaux de participer à une expérimentation qui vise à monter des actions nouvelles en direction des habitants des QPV. Durant un an, les sites engagés devaient tenter de monter concrètement au moins une action auprès d'habitants de ces territoires.

Les clubs ou comités qui s'engageaient dans le programme expérimental Bad&Quartier étaient :

- Des associations déjà positionnées dans les quartiers (via un équipement, le siège social, des pratiquants, des animations, une collaboration avec une école de quartier, etc.).
- Des associations qui ne sont pas positionnées sur un quartier mais qui souhaitent s'y développer

Les sites de l'expérimentation s'engageaient à :

- Définir une zone de progrès (pour les clubs déjà implantés dans les quartiers) ou une intention de projets (pour les clubs éloignés des quartiers) qui était validé par leur Conseil d'Administration.
- Positionner au moins un binôme technique-politique (entraîneur + administrateur) sur cette opération qui soit disponible pour échanger avec les autres clubs engagés dans le projet et pour vivre des séquences de travail sur site avec un expert du réseau de l'APELS
- Mener une action-pilote sur la saison sportive 2016-2017
- Participer aux regroupements des sites expérimentaux

Les objectifs poursuivis par les clubs

Les objectifs visés par les clubs et comités pouvaient être multiples et dépendaient des histoires locales, les ressources disponibles et des envies des dirigeants. Il était cependant indispensable que tous les clubs engagés soient portés par une finalité socio-éducative avérée. Voici quelques exemples :

- Augmenter la part des licenciés provenant des quartiers pour tester des formats de mixité entre les pratiquants au sein du club
- Organiser la mobilité des pratiquants en direction des quartiers pour travailler sur les représentations et l'appropriation de l'espace « quartier »
- Délocaliser ou étendre les activités du club sur un ou plusieurs quartiers pour favoriser la pratique de certains publics habitant les quartiers (les femmes isolées, etc.)
- Etc.

Les publics de quartier bénéficiaires pouvaient donc être multiples, plus ou moins précis dans la définition, dans une perspective de mixité ou non. Voici quelques exemples :

- Des jeunes adolescents qui fréquentent une Maison de quartier.
- Des mères de famille suivies par le CCAS
- Les habitants dans la diversité des âges, des sexes, etc.
- Etc.

Des formats d'action spécifiques à chaque club

Les actions des clubs et comités étaient diversifiées et propres à chaque association. La complexité de l'action mise en place n'était pas un critère de sélection des actions : il pouvait y avoir des actions simples, de courte durée ou des actions mettant en jeu différents partenaires, sur des temps longs. Le badminton (en pratique réelle) était envisagé dès le départ comme pouvant servir différentes finalités. On peut citer également quelques exemples pour illustrer :

- Proposer des initiations en plein air dans le quartier durant l'été pour certains habitants
- Mettre en place un système de bus, de pédibus ou de co-voiturage entre les quartiers et le site de pratique de la ville pour permettre aux habitants du quartier de participer aux entraînements
- Mettre en place des créneaux dans un gymnase de quartier avec une pratique adaptée pour un public spécifique (femmes, jeunes de la Mission Locale, etc.)
- Organiser un tournoi ou challenge inter-quartier sur la ville avec des associations locales (qui captent des habitants)
- Créer une section voire un club annexe sur un quartier

L'accompagnement proposé

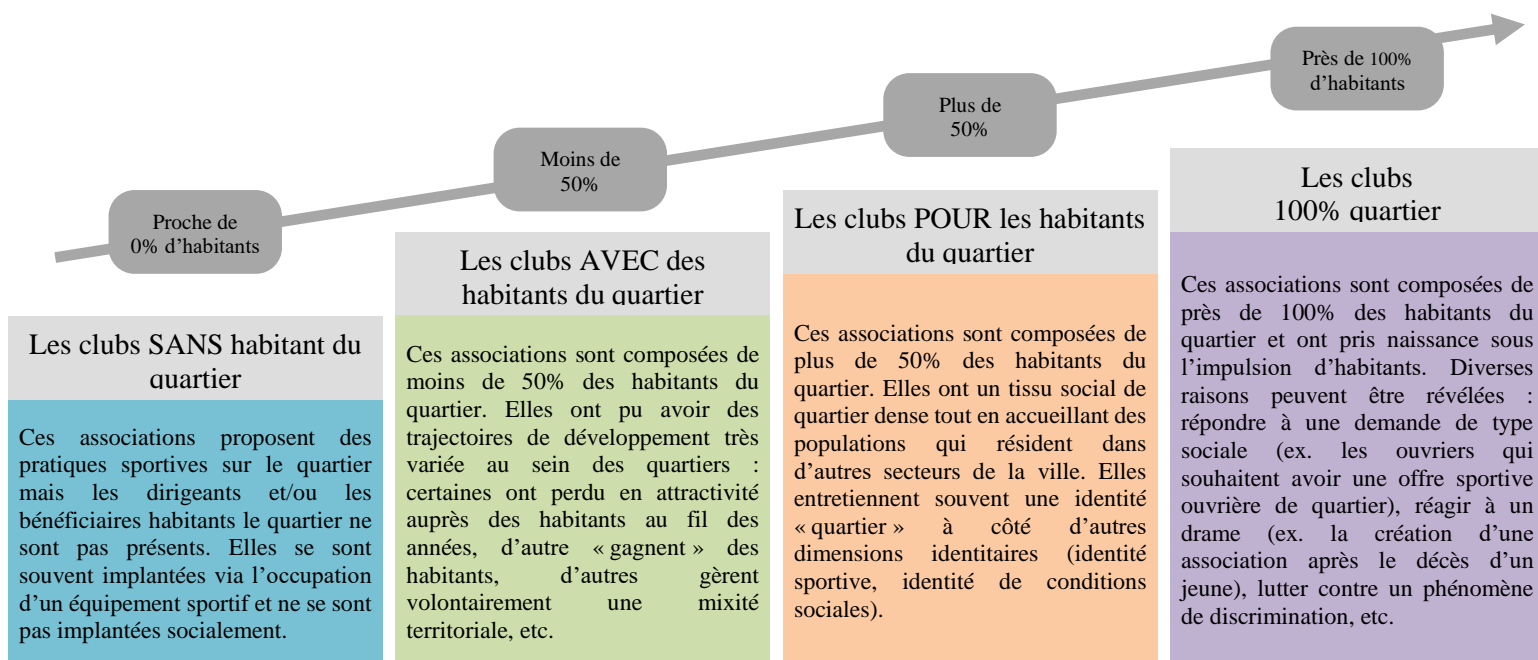
Un double accompagnement était proposé au sein du programme Bad&Quartier.

1. **Accompagnement individualisé.** Chaque club bénéficiait d'un soutien technique de l'APELS dans la conception, la réalisation et l'évaluation de l'action. L'expert mobilisé proposait des éclairages, des analyses, donnait des conseils et produisait parfois des supports permettant l'installation de l'action-pilote. Des séquences de travail téléphoniques régulières ou en visio-conférence ont été également réalisées.
2. **Accompagnement collectif.** La FFBaD et l'APELS ont animé 3 regroupements afin d'évoquer les sujets suivant :
 - a. Un partage des expériences en cours (on découvre les logiques de développement des autres)
 - b. Un apport de contenus spécifiques ou généralistes sur le développement du badminton dans les quartiers populaires, avec la mobilisation d'experts

DEVENIR UN ACTEUR SOCIO-ÉDUCATIF DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES (QPV)

Les différents types de clubs sportifs dans les QPV

Les clubs sportifs qui ont un point d'ancrage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville peuvent offrir des réalités multiples quant au lieu d'habitation de leurs membres ou de leurs bénéficiaires directs et indirects. Pour fixer des repères, nous proposons la typologie suivante issue des travaux de l'APELS depuis 20 ans, et notamment de la recherche-action¹ 2007-2010 intitulée : « *Les clubs sportifs : des espaces d'intégration et d'éducation dans les Zones Urbaines Sensibles ?* »



¹ La recherche-action a permis d'accompagner et d'observer la dynamique d'innovation socio-éducative auprès de 24 clubs sportifs répartis dans 12 Zones Urbaines Sensibles, avec l'appui de 6 Laboratoires de recherche en sciences sociales et sciences humaines.

Créer un lien entre un club et un public issu de quartier populaire : mission impossible ?

Calais (62)

A priori, rien (ou presque) ne favorisait l'interaction entre le Calais Badminton Club et les habitants du QPV du Beaumarais. Plusieurs freins peuvent être avancés :

La situation géographique de l'infrastructure : le complexe sportif et culturel du Calypso se situe dans une zone déconnectée du reste de la ville. Organisé sur le modèle des centres commerciaux et des habituelles enceintes sportives culturelles d'une taille conséquente, l'espace est modelé par des voies d'accès par voiture et des parkings. La connexion avec les quartiers alentours est donc peu fluide.

Le complexe sportif en lui-même : la taille impressionnante du Calypso pourtant ouvert au tout venant, donne une impression de fermeture et donc peut freiner les envies de certains habitants de venir sur le site. Cela peut constituer un blocage notamment pour les jeunes qui ne se sentiraient pas légitimes à se rendre à l'intérieur du complexe.

Les caractéristiques socio-économiques des pratiquants du badminton : chaque sport véhicule une image dans l'imaginaire collectif et impacte naturellement la typologie de public qui va s'y adonner. Dans le cas du badminton, discipline peu connue du grand public, les deux grands types de public correspondent principalement à des habitants urbains non-défavorisés ou des zones rurales faiblement peuplées.

La dynamique du club : le Calais Badminton Club possède une histoire longue mais qui a connu une phase de rupture durant les dernières années. Anciennement club majoritairement dédié à la compétition et constitué d'une part importante de jeunes joueurs, il est aujourd'hui principalement tourné vers une pratique de loisir, sans entraîneur et avec très peu de jeunes. La dynamique n'était donc pas tournée, durant les saisons passées, vers un développement auprès d'un public nouveau et encore moins envers les jeunes, faute de capacité d'encadrement des créneaux.

Pourtant chacun de ces freins peut être levé, ou du moins contourné.

Sur l'aspect de la dynamique du club, cela tient à l'équipe dirigeante de se fixer une orientation de développement et un objectif d'ouverture à de nouveaux publics. Et l'accueil réservé par le club à l'initiative de la fédération « Bad&Quartier » dénote une volonté forte d'agir auprès des habitants du quartier du Beaumarais.

Sur l'aspect géographique de l'infrastructure et la dimension du complexe socio-culturelle, il s'agit avant tout de créer une habitude d'usage de la salle auprès des habitants du quartier Beaumarais :

- Bien que physiquement séparé du quartier, le complexe est en grande proximité, ne nécessitant pas l'usage du véhicule pour se rendre du quartier à la salle.
- À l'image de ce qui est mis en place dans les lieux culturels pour favoriser la venue de publics ne se sentant pas naturellement légitimes, il faudra recourir à des « médiateurs sportifs ».

Sur la discipline en elle-même et les préjugés véhiculés, il est surtout nécessaire de promouvoir cette pratique sportive, de la faire connaître auprès d'un public peu ou pas sensibilisé au « bad ».

Devenir un partenaire du développement social et territorial des QPV

Les clubs de badminton sont rarement des entités connues des réseaux locaux de la Politique de la Ville, bien souvent parce qu'ils n'ont pas d'actions spécifiques dans les QPV mais aussi parfois parce qu'il y a une méconnaissance mutuelle de l'existence des uns et des autres. Cette reconnaissance passe notamment par la capacité des clubs à entretenir des liens avec un faisceau de structures élargies autour d'enjeux de société. Pour l'APELS, un des indicateurs d'implantation des clubs de badminton dans les QPV est son identification par les acteurs de la jeunesse, les écoles, les collectivités locales, les acteurs de l'insertion ou du social. Il faut progressivement être connue et reconnue pour apporter sur le territoire, une offre badminton, efficace et innovante. Cette dimension est fondamentale et nécessite des précautions.

Entrer dans une démarche de collaboration efficace et pertinente entre un club et d'autres organisations des QPV revient à repenser ce qu'est le partenariat. Trop souvent, les associations sportives n'ont vu chez les acteurs du territoire que de potentiels financeurs, auxquels il ne fallait rien proposer en retour (en dehors du positionnement d'un logo par exemple). Aujourd'hui, la relation partenariale doit être envisagée comme un échange de ressources (techniques, humaines, culturelles), comme la mutualisation de moyens et de compétences au bénéfice du public destinataire de l'action ainsi qu'au bénéfice des différents partenaires (en termes de communication sur l'engagement pour le bien public, de renforcement de la crédibilité et de l'efficacité, ...). Ce que l'on attend d'un partenaire doit être conçu en fonction de ce que l'on pourra donner en retour. Aujourd'hui, l'ampleur de la crise économique invite à revoir les démarches partenariales des clubs de badminton autour d'un faisceau élargi de structures. Le temps de la stricte relation avec la mairie et avec un sponsor est révolu. Place maintenant à des échanges maîtrisés où l'association produit des valeurs, a des impacts sociaux, communique largement et apporte de la lisibilité. Place aux partenaires qui demandent des engagements précis et des résultats à la hauteur de leurs investissements pour le projet. Place enfin à des méthodes de management de réseau de partenaires. Le partenariat est la résultante de deux principales attentes : le besoin de créer une continuité éducative dans la prise en charge du public, mais aussi de mutualiser des moyens nécessaires au bon déroulement des actions qui concourent à cette prise en charge.

Il est possible de dégager quelques principes qui peuvent guider le développement des partenariats « quartier » autour des clubs de badminton :

- **Le club de badminton ne doit pas être une entité entièrement repliée sur son projet de club** (c'est-à-dire pour ses membres) mais il doit être ouvert sur d'autres organisations et institutions du territoire. Cette ouverture se traduira soit par l'introduction de certains partenaires dans le Conseil d'Administration de l'association (pour donner de la légitimité, impulser des projets, etc.) ; soit par la création de structures d'échange et de prise de décision pour le projet (type comité de pilotage) ; soit par la participation à des échanges locaux sur le sport (temps de prospective, etc.)
- **Le partenariat est à réinventer en permanence.** Il faut sortir d'une vision qui voudrait qu'un partenaire doit être au service de l'association. L'échange entre les partenaires passe avant tout par le désir de donner, de se rendre utile au projet de l'autre. Pour partager avec des partenaires son projet de club tourné vers « le badminton dans les quartiers », il faut s'assurer qu'il sera satisfait et que cette opération lui sera utile. Il faut être vigilant à ne pas être uniquement dans une posture de la réclamation ou de calcul d'intérêt pour soi.
- **La connaissance fine des partenaires est un point de passage obligé.** Il s'agit de connaître les spécificités de chaque structure avec laquelle on peut travailler, ses attentes, son projet, ses contraintes, sa grille de lecture des QPV et des réponses qu'elle souhaite apporter (préventif, curatif, créatif, etc.). Il faut à la fois créer des liens conviviaux avec les personnes, mais aussi comprendre le projet du partenaire pour aboutir à un réseau de partenaires qui partagent des valeurs et des conceptions éducatives similaires.
- Un projet « **Bad dans les quartiers** » doit animer le QPV évidemment mais plus largement dynamiser la ville, produire de la cohésion. Il doit apporter des réponses innovantes, car les difficultés sociales sont complexes dans les QPV. Un club de badminton socialement utile doit être ouvert sur son territoire. Ses adhérents sont des passerelles entre un projet associatif et une vie sociale de ville ou de quartier.

Le développement du partenariat local autour de l'association est donc essentiel à plusieurs titres :

- parce qu'il permet de désenclaver l'association et de ne pas la laisser seule face à des problématiques sociales et éducatives nouvelles, voire inconnues
- parce qu'il permet d'enrichir le projet par un regard extérieur (connaissance des publics, connaissance des réseaux, connaissance des sources de financements...)
- parce qu'il peut être source de motivations, de rencontres nouvelles et évite l'épuisement et la routine des bénévoles et des salariés
- parce qu'il peut et doit jouer un rôle de relais vis-à-vis de l'extérieur que ce soit dans la recherche de financement, à travers le développement des actions ou la diffusion de l'offre et le recueil de la demande.

Repérer les acteurs implantés dans les QPV avant d'y aller

La première question à se poser avant d'engager une recherche de partenaires sera de savoir quel partenaire est aujourd'hui et pourra être le club : un partenaire qui est en lien avec un public et qui est relais d'informations ? Un partenaire qui pilote l'action ? Un partenaire qui est passionné par son sport (le « bad ») mais qui est sensible aux conditions sociales des moins sportifs ?... La réponse à cette question se situe notamment dans le projet associatif. Chaque club de badminton qui souhaite engager des relations partenariales devra au préalable s'interroger sur sa capacité et sa légitimité à agir dans ce champ d'intervention. La seconde question à se poser concernera ce que l'association attend des partenaires qu'elle souhaite mobiliser autour son projet. Quelles valeurs doivent animer les relations ? Souhaite-t-on qu'un partenaire soit dans l'action ? Qu'il apporte des financements strictement ou qu'il soit partie prenante du pilotage du projet ? Ces deux questions doivent rester dans la dimension « intime » du club et ne doivent certainement pas apparaître clairement à la vue de tous. Elles peuvent faire l'objet de réunions entre dirigeants, plutôt dans une phase de définition de la stratégie de mise en place du projet.

Les dirigeants associatifs rencontrés dans l'expérimentation évoquent leurs difficultés à identifier les institutions et organisations avec lesquelles ils pourraient monter des projets. Effectivement, la vie des territoires fait que les acteurs des QPV de Roubaix ne sont pas les mêmes qu'à Besançon alors que les villes ont des tailles comparables. On peut dire qu'il y a plusieurs types de structures, de tailles et de champs d'action différents qui interviennent dans les QPV et que cette nébuleuse ne facilite pas la lisibilité et la création de réseaux. L'APELS ne peut s'engager à fournir un inventaire tant les territoires sont structurés différemment.

Une étude de territoire avant de repenser son projet associatif

L'Haÿ-les-Roses (94)

Au démarrage d'un projet, il semble essentiel de faire une étude de la ville notamment sur la situation socio-économique et sur l'ensemble des ressources liées au sport sur le territoire. Se lancer dans l'aventure sans appréhender ces éléments c'est prendre le risque, indéniablement, de subir la contrainte d'une perte de temps par la suite, voire d'une perte de potentiels partenariats et sans nul doute d'une perte d'efficacité dans les résultats au regard des objectifs visés.

Étudier la démographie de la commune de L'Haÿ-les-Roses à partir d'éléments obtenus à travers des échanges ou des documents écrits, fournis par des partenaires, par le service « études » de la ville ou encore par l'INSEE est une étape importante dans l'élaboration d'un projet. À L'Haÿ-les-Roses, au dernier recensement 2013, on comptait 31201 habitants. Recueillir des données sur la démographie de la ville ou encore sur les spécificités du territoire, permet de découvrir si un territoire comporte des quartiers prioritaires de la politique de la ville dits « QPV », c'est-à-dire des quartiers reconnus par l'État comme cumulant un ensemble de fragilités socioéconomiques.

L'étude menée a permis de savoir qu'à L'Haÿ-les-Roses il existe 6 zones géographiques prioritaires et que deux d'entre elles jouxtent le collège Chevreul, site sur lequel le choix a été porté pour mener le projet. Il s'agit des quartiers Lallier-Paul Hochart et Jardin Parisien. Le premier quartier comptabilise 1491 habitants avec un taux de chômage de 33,3%, le second 1716 habitants avec un taux de chômage s'élevant à 30% selon les chiffres INSEE de 2013. Le taux de pauvreté en 2013 pour la commune est estimé à 14,7% et celui du chômage des 15-64 ans à 12%.

Cette connaissance de la fragilité financière des populations de ces territoires permet de fixer des objectifs cohérents et en accord avec la réalité. Le club a par exemple fait le choix de « ne pas s'engager dans une quête de haut niveau » car il y avait un risque réel d'augmentation de la dimension inflationniste et donc d'un décalage avec les ressources du territoire. D'autant plus qu'un club CAL Tennis de table était déjà sur ce créneau (N1/N2). Cette connaissance de la population a également permis d'évaluer la pertinence du choix de l'objectif « offre de pratique de qualité pour tous : Minibad, découverte de la pratique jeune et adulte, compétition jeune et adulte ».

Par ailleurs, le choix du lieu « collège Chevreul » est un élément qui a également été étudié et celui-ci a été motivé par deux raisons :

- Entrer par la porte de l'éducation nationale est un moyen stratégique d'entrer sur un territoire inconnu.
- Un établissement scolaire est un lieu central dans la vie d'un quartier voire d'une ville surtout si celui-ci est un QPV.

« On a pu constater que les établissements scolaires notamment le collège apporte une réelle dynamique dans les quartiers. La jeunesse est à la fois dans l'établissement et dans le quartier. Ainsi on pouvait augmenter nos chances de toucher également les familles » précise un dirigeant.

Après une étude sociodémographique et géoéconomique, il était indispensable d'étudier l'étendue et la diversité des partenaires. En effet, cela a permis d'anticiper les ressources potentielles mais aussi d'envisager des collaborations favorisant l'immersion dans un territoire pour y apporter des pratiques nouvelles. Par exemple, le développement d'une collaboration avec les actions municipales « rythmes scolaires » et l'Éducation Nationale a pallié à cette récente arrivée sur le territoire. L'étude de la présence de partenaires potentiels comme Le Cal, Le CAL Badminton, Le CAL (Tennis, Tennis de table, Squash), le Comité 94 de Badminton, la DDJS, l'Inspection académique, la Direction et les enseignants du collège Chevreul, la municipalité et son service des sports, l'IFAC à L'Haÿ-les-Roses a permis une projection sur le champ « des possibles ».

Le CAL Badminton est passé de 33 à 160 licenciés en 10 ans. Il représente donc un appui solide pour atteindre certains objectifs notamment celui d'apporter le badminton dans une forme innovante. L'accueil de cette pratique nouvelle s'est réalisé dans le contexte de la rénovation du collège Chevreul, équipé d'une salle de sport dans son enceinte. C'est ainsi que depuis mai 2016, une participation à la mise en œuvre de cycles badminton dans le cadre des rythmes scolaires dans les deux quartiers a été rendue possible.

Étudier les changements environnementaux qui s'opèrent, notamment dans le cadre des projets de rénovations, est une opportunité supplémentaire d'apporter « de la nouveauté à la nouveauté ».

La réalisation d'un diagnostic de territoire de Saint Ouen avant la création d'un club dans un QPV

Saint Ouen (93)

Avant d'amorcer tout projet, il est important d'élaborer un diagnostic de territoire. Il s'agit de faire un état des lieux pour recenser, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux.... Il permet de comprendre l'historique d'un territoire et d'anticiper l'avenir de celui-ci. C'est également un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du territoire. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès. Le diagnostic n'est pas une fin en soi, il est une étape de la démarche de projet. Il a une finalité opérationnelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de diagnostic sans pronostic. Le diagnostic repose sur la participation des acteurs (habitants, partenaires, élus...) sur la confrontation des points de vue et la recherche de solutions communes. Il suppose donc un travail de coordination important.

Dans le cadre du projet, le diagnostic a permis de :

- Connaître la ville de Saint-Ouen, ses forces, ses faiblesses et les opportunités,
- Connaître le public Audonien, ses attentes ses besoins,
- Éclairer la décision, orienter ou réorienter son action,
- Instaurer un dialogue entre les acteurs.

Le rendez-vous avec le représentant du service des sports a permis de compléter les premières recherches réalisées sur la commune de Saint-Ouen afin d'avoir une bonne connaissance de la ville, de ses caractéristiques, de la pratique sportive et plus particulièrement du badminton sur le territoire. La ville est apparue comme étant en pleine évolution avec des projets qui sont en cours et qui peuvent transformer le quotidien du territoire avec l'arrivée prochaine de la ligne 14 du métro, l'accueil des JO à Paris en 2024, le déménagement prochain du Conseil Régional avec 3 500 agents, l'aménagement d'une ZAC avec la construction d'un équipement sportif.

La commune, avec le service des sports et le service jeunesse, propose une pratique sportive durant les différents temps de vie de l'enfant en s'appuyant notamment sur l'OMS mais surtout sur les associations du territoire, sportives ou non. Au niveau de la pratique sportive, on note une grande présence historique de la fédération FSGT qui explique l'existence d'un club omnisport très important en nombre de licenciés. Une section « badminton » est présente. Cependant, le représentant du service des sports a décrit une volonté de certaines sections de ces clubs omnisports de se rapprocher des fédérations délégataires. Il ne connaît cependant pas la volonté ou non de la section badminton de se rapprocher de la FFBaD.

Carte identité Saint-Ouen : état des lieux

Caractéristiques de la ville		
<i>Population</i>	<i>Habitants</i>	47 534
	0 - 14 ans	20 %
	15 - 29 ans	23 %
	30 ans et +	54 %
	Taux de chômage	18 %
<i>Nombre de QPV et ZRR</i>	4 QPV et 0 ZRR	
<i>Milieu scolaire</i>	Écoles primaires	9
	Collèges	3
	Lycées	2

Pratique sportive sur la commune	<i>Associations sportives</i>	26 associations sportives répertoriées sur la commune
	<i>Disciplines sportives</i>	Environ 50 disciplines sportives proposées sur la commune en club.
	<i>Statistiques licenciés</i>	3 609 licenciés soit 765 licenciés pour 10 000 habitants (contre 1 488 en moyenne nationale).
	<i>Équipements sportifs</i>	52 équipements dont 7 gymnases
Pratique sportive des jeunes habitants en QPV	<i>Acteurs de terrain</i>	3 maisons de quartiers sur la commune.
	<i>Partenariat</i>	La commune a mis en place des partenariats et collabore avec de nombreuses associations sportives pour favoriser la mixité sociale notamment en lien avec la pratique sportive. Exemple, l'association "Sport dans la ville" qui dispose d'un accès à un terrain de proximité au sein d'un QPV les mercredis après-midis et samedis matins pour proposer de la pratique sportive aux jeunes. Il y a également plusieurs associations de soutien scolaire qui associent leur but initial avec de la pratique sportive pour prévenir le décrochage scolaire.
Service de la commune en termes de sports	<i>Politique sportive</i>	1 service des sports avec notamment 7 ETAPS + 1 Office Municipal des Sports (OMS). L'OMS avec une association sportive proposent des cycles de 10 séances pour 2/3 classes avec les moyens humains et matériels de l'association.
	<i>Temps scolaire</i>	Intervention des ETAPS durant les cours d'EPS sur des cycles auprès des classes de CP et CE2 de la commune.
	<i>Temps périscolaire</i>	Le service jeunesse organise les PEDT et encadre les activités périscolaires dans le cadre du PEDT via ses agents (proposent différentes activités dont sportives). Chaque école dispose d'une après-midi de TAP de 15h45 à 18h00. Le service des sports organise les ateliers multisports encadrés par les ETAPS en parallèle des TAP dans la même tranche horaire c'est-à-dire une école dispose d'une après-midi de 15h45 à 18h00. Les ETAPS proposent "uniquement" des disciplines sportives durant ces créneaux.
	<i>Temps extrascolaires</i>	Le service des sports propose durant les vacances scolaires différents dispositifs comme les stages sportifs pour les 10-13 ans où les ETAPS définissent le programme et encadrent les disciplines sportives proposées. Un autre dispositif existe avec le "Festiv'été" où les services de la commune s'associent avec les associations locales pour proposer des animations de type initiation, tournois amicaux dans différentes disciplines sportives ou non. Sans soutien de l'association, l'activité ne sera pas proposée dans le programme.
La pratique du Badminton sur le territoire	<i>Clubs</i>	Au moment où cette étude a été réalisée, le club Omnisport USMA disposait d'une section badminton affiliée à la FSGT avec une volonté unique de loisirs. Cette section dispose d'un bon effectif d'adultes (en attente des chiffres du service des sports) et commence un peu à ouvrir des créneaux pour les adolescents. Dans ce même club, une section + de 50 ans existe qui propose également des créneaux limités pour le badminton toujours dans une logique de pratique loisir. <i>À noter : le club est désormais affilié à la FFBaD, grâce au travail mené par les différentes parties prenantes du projet.</i>
	<i>Cadre scolaire</i>	La pratique du badminton durant le temps scolaire dépend du choix, des compétences et du matériel à disposition des professeurs des écoles ou des ETAPS qui gèrent les heures d'EPS en lien avec le programme de l'Éducation Nationale.
	<i>Cadre périscolaire</i>	La pratique du badminton dépend du matériel disponible, des accès aux installations sportives et surtout de la connaissance ou non de la discipline par les encadrants : les ETAPS durant les écoles multisports et les agents du service jeunesse durant les TAP.
	<i>Cadre extrascolaire</i>	La pratique du badminton dépend de l'investissement des associations souhaitant proposer le badminton durant Festiv'été notamment. La disponibilité de personnels encadrants (salariés ou bénévoles) et le prêt de matériel sont les deux points essentiels pour prévoir la discipline dans le programme Festiv'été.
	<i>Cadre professionnel</i>	M. Dupin constate qu'il y a une demande de plus en plus importante des Comités d'Entreprises pour disposer de créneaux horaires pour pratiquer le badminton notamment entre midi et 14h00.
	<i>Équipements pouvant accueillir la pratique du Badminton</i>	La commune dispose de 4 gymnases disposant au total de 20 terrains de badminton tracés dont 3 terrains avec seulement le tracé des coins. Comme la majorité des communes d'Île-de-France, les équipements sportifs sont saturés et seul un lobbying et des projets fiables permettraient actuellement d'obtenir éventuellement des créneaux.

Définir son utilité sociale pour dire sa spécificité dans la ville

L'APELS fait le pari que si les dirigeants, bénévoles et salariés définissent le plus précisément possible leurs volontés éducatives et sociales, des perspectives nouvelles de développement s'ouvriront pour l'association sportive grâce aux QPV. Ce « travail » revitalisera la motivation des bénévoles. Il engagera les parents et familles aux côtés des dirigeants. Il permettra de mieux collaborer avec des partenaires. Pour cela, des périodes de réflexion, de définition des orientations de l'association sont à mettre en place. Il faudra se libérer du temps, créer des échanges et passer par l'écrit. Cette dimension s'avère trop souvent négligée au motif que faire du sport en club serait éducatif en soi, serait socialisant par nature. Il n'en est rien tant que l'on n'y a pas défini la volonté du collectif de rendre le sport éducatif et social.

Cinq étapes doivent être développées successivement pour pouvoir dans un second temps rentrer en contact avec des partenaires et des financeurs :

1. **Vers une redéfinition du projet associatif.** Pour que la dimension sociale et éducative se développe dans l'association, une étape de débat puis d'écriture est indispensable. L'écriture doit donner du sens et doit traduire la volonté des membres, mais elle n'est pas une fin en soi : un projet associatif se réécrit régulièrement à partir des échanges, des bilans, des motivations et des évolutions de la société. Pour cela, il est important de bien différencier les différents niveaux du projet d'éducation par le sport : projet associatif global/dimension éducative/techniques pédagogiques.
2. **Identifier le problème social.** Tout projet d'éducation par le sport repose sur le désir d'apporter une réponse à un problème de société rencontré. Ce problème émerge des activités quotidiennes de l'association ou résulte d'une prise de conscience de la situation du territoire. Il est important de bien identifier le sujet sur lequel l'action associative va s'orienter.
3. **(Re)définir l'objet social de l'association.** Le développement d'action de badminton dans les quartiers s'inscrit dans une (re)lecture de l'utilité du club pour ses membres, les bénéficiaires et le territoire en général. Pour cela, un temps de « diagnostic » puis de (re)formulation de son objet social est nécessaire afin de donner une nouvelle vision et une nouvelle mission à l'association.
4. **Vivre son projet en gardant le cap.** Un projet de badminton dans les quartiers est avant tout une aventure humaine, pleine de rebondissements, d'aléas. C'est une aventure passionnelle. Pour faciliter la libération des énergies créatrices, les dirigeants ont pour tâche de fixer un cap, une trajectoire qui s'appuie sur les missions sociales choisies et qui s'ajuste constamment aux opportunités et aux imprévus.
5. **Définir la meilleure organisation et animer le club démocratiquement.** Un club doit être en mesure d'assurer au collectif la possibilité de faire vivre la démocratie, la convivialité et le respect des différences pour porter son projet. Autrement dit, le management associatif d'un projet de badminton dans les quartiers ne peut pas être le seul fait d'un homme ou d'une femme omnipotente. Il faut partager les responsabilités, associer les idées, ne pas avoir peur des discussions.

Pour initier des partenariats, il faut donc arriver d'abord à situer la place et le rôle de son club sur son territoire. Pour cela, il importe de se détacher quelques temps des envies individuelles des adhérents pour regarder ce qu'il se fait déjà sur la collectivité, dans son quartier. Que font les associations pour traiter le problème identifié ? Avez-vous la même manière de parler de cette « situation » ? Que font les acteurs éducatifs et scolaires ? Y a-t-il des acteurs incontournables et comment travaillent-ils ? Etc.

Concrètement, vous pourrez rencontrer des enseignants, des travailleurs sociaux, des agents de l'État, des collectivités..., pour échanger et comprendre ce que chacun fait et comment le club de badminton pourrait proposer une action qui ne soit pas encore déclinée sur le territoire. Un listing le plus exhaustif possible des acteurs permettra de mettre des + ou – sur les actions engagées par les acteurs territoriaux.

Ce travail d'ouverture sur la ville doit aboutir à différents points :

- Préciser le problème social repéré au sein du club. La grille de lecture du problème va évoluer au fur et à mesure des rencontres.
- Fixer progressivement ce que peut être et ce que peut faire le club pour répondre à ce problème par rapport à ce qui se fait déjà (on voit les forces et les manques des organisations).
- Identifier les potentiels partenariats qui pourront émerger.

- Tester la pertinence des intentions et des idées de projets qui émergent.

À partir de là, vous pourrez mettre en avant la spécificité du club, sa plus-value éducative et préciser son « utilité sociale ». Pour cela, nous proposons de réaliser un travail en deux dimensions.

- Réaliser une analyse de ce que fait traditionnellement son association. Il faut être conscient de ses faiblesses dans différentes dimensions : organisation, ressources bénévoles et financières, compétences, réseau partenarial, etc. Il ne faut pas biaiser les constats et définir clairement ses manques.
- Définir sa plus-value, sa force, sa particularité. Il s'agit de définir un avantage que les autres n'ont pas. Cet avantage permettra de valoriser son association et précisera aux partenaires la particularité du club.

À la fin de ce travail, le club de badminton doit pouvoir écrire lisiblement ce qui fait sa particularité par rapport à d'autres acteurs territoriaux. Par exemple, un club pourra mettre en avant la capacité de ses éducateurs à dialoguer avec les jeunes d'un quartier ; un club pourra valoriser la présence de nombreux enseignants capables de réaliser un suivi scolaire ; un club pourra valoriser sa capacité à travailler sur les règles de la vie en société et sur la maîtrise de ses émotions... Les clubs de badminton rencontrés mettent en avant régulièrement les vertus suivantes :

- Les différentes formes de mixité grâce au club : sociale, générationnelle, sexuée, etc.
- L'espace d'apprentissage des normes sociales et des règles de conduite en société
- La capacité à entretenir une hygiène de vie
- Le don de soi, la prise de responsabilité dans l'effort physique.

Au final, les dirigeants sont alors à même de préciser ce qu'est l'utilité sociale du club sur son territoire. Ils peuvent alors répondre à la question : à quoi sert (ou doit servir) le club sur la ville par rapport aux problèmes sociaux identifiés ? La réponse fixera la vision sociale du club.

Évaluer l'utilité sociale de son activité : les outils de l'AVISE

Extrait du site de l'AVISE : <http://www.avise.org/>

Une ambition forte pour l'ESS : Depuis 2002, l'Avise contribue à la performance globale de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et à son impact sur l'emploi.

Une mission d'intérêt général : Sa mission est d'accompagner l'émergence, la consolidation et le changement d'échelle des structures d'utilité sociale, créatrices d'activités innovantes et d'emplois de qualité.

Une démarche partenariale : L'Avise agit avec toutes les parties prenantes engagées dans l'ESS et participe à la mise en œuvre de politiques publiques et de programmes d'actions dédiés.

Un collectif d'acteurs engagés : L'association a pour membres la Caisse des Dépôts et une vingtaine d'acteurs de l'ESS. L'équipe salariée comprend une trentaine de professionnels, experts de l'ESS qui allient des compétences en pilotage de projets, ingénierie de l'accompagnement et conception d'outils.

Voir notamment le guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale à l'intention des acteurs de l'ESS : <http://www.avise.org/ressources/guide-dauto-evaluation-de-lutilite-sociale-a-lintention-des-acteurs-de-less>

« Ce guide méthodologique vise à aider les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) à évaluer l'utilité sociale de leurs activités. Pour y parvenir, ce guide préconise l'auto-évaluation, méthode qui permet de questionner le projet de la structure, de suivre son action et de mieux communiquer. Ce guide revient sur la notion d'utilité sociale et informe sur la démarche à suivre pour l'évaluer au sein d'une activité. Il est illustré par des exemples de référentiels et de critères spécifiques à l'utilité sociale générée par les entreprises de l'ESS. Quelques recommandations utiles sont données en fin de document ».

Présenter son club et son projet

Pour être identifiés puis reconnus dans les QPV par les acteurs, les dirigeants des clubs de badminton sont dans l'obligation aujourd'hui d'exposer et de justifier leurs démarches à d'autres organisations qui peuvent être très éloignées du sujet « sportif ». Ils sont appelés à traduire la « langue et la passion du Bad » dans le langage du partenaire : celui de l'éducation nationale, de l'entreprise, des collectivités et des administrations, etc. Ils doivent employer les bons mots, ceux qui parlent aux interlocuteurs. Par exemple, un tournoi sportif (sport) pourra se dire service événementiel (collectivité), temps de communication (entreprise), etc. La réussite d'une telle approche nécessite notamment que les clubs s'insèrent dans des réseaux déjà structurés dans les QPV et qu'ils développent leurs propres réseaux autour du projet. Il faudra également que se positionnent au sein des clubs, des « personnes-ressources » pour être porte-parole et interlocuteur privilégié des organisations dans les QPV. Elles peuvent être des éducateurs, des dirigeants, des responsables administratifs, etc.

Derrière des liens institutionnels délimités par des conventions, il n'est pas rare de voir émerger des liens d'amitié entre les personnes qui collaborent. C'est d'ailleurs souvent à partir de ce type de lien que des projets pertinents et socialement efficaces prennent naissance. Deux cas de figure se profilent.

1. Pour les partenaires qui collaborent pour la première fois, l'accord formel (écrit) permettra de clarifier les missions de chacun, de poser les bases de la relation. C'est un passage obligé. Dans un deuxième temps, **nous conseillons de dépasser cette distance institutionnelle en instaurant des échanges conviviaux, des discussions sur divers sujets, de connaître un peu plus « personnellement » les interlocuteurs.** La pérennité du partenariat dépendra ici de la dimension « sensible » voire « affective » des liens créés entre des personnes.
2. Pour le cas de partenariats qui émergent de relations d'amitié, le chemin sera inversé. Il s'agira d'introduire des éléments formels, de clarifier les rôles de chacun, de replacer la relation dans une dynamique collective de projet (comité de pilotage par exemple), de remettre une distance permettant d'identifier des organisations et non des personnes. En somme, **il s'agira de rendre la relation plus « institutionnelle » pour ne pas réduire le partenariat à une relation amicale entre deux dirigeants ou éducateurs.** La pérennité du partenariat éducatif dépendra ici de la création d'une « mémoire institutionnelle », de traces d'une collaboration entre deux institutions.

Rentrer dans les détails des partenariats

Il est important de bien définir les rôles, fonctions et responsabilités de chacun des partenaires. La collaboration passera nécessairement par la rédaction d'une convention de collaboration signée par le club et son ou ses partenaires. Différentes dimensions devront être spécifiées. Nous en présentons quelques-unes.

- **Responsabilités** : veiller à fixer les responsabilités de chaque acteur engagé dans le projet. Qui est responsable des équipements ? Le club ? Quel type de responsabilité est engagé pour le personnel ayant en charge les enfants ? Qui va chercher les enfants et quelles sont les modalités de contrôle de présence des jeunes ? En cas de sorties (rencontres sportives, etc.), qui est responsable des jeunes et de la logistique ? Etc.
- **Utilisation des équipements** : vérifier que les équipements soient accessibles sur le temps périscolaire notamment. Qui a les clés ? Qui est l'interlocuteur privilégié en cas de réclamation ?
- **Logistique** : anticiper les problèmes logistiques. Utilise-t-on le petit matériel (ballons, plots, etc.) du club ou du partenaire ? S'il y a des achats à faire, qui s'en charge ? Sur quel budget ?
- **Référent de l'action et/ou du groupe chez le partenaire** : préciser qui est le référent opérationnel et technique pour faciliter la mise en place de la collaboration : un professeur d'EPS, un animateur de club, de directeur de la Mission Locale ? Etc.
- **Financement** : Quel est le budget de l'action ? Comment se passe le versement et le paiement des intervenants ? Directement au niveau du club ou chez le partenaire ?

La responsabilité du club lors d'animations sur le quartier

Volant Bisontin (25) et Club Athlétique de L'Haÿ-les-Roses Badminton (94)

Lors de la mise en place de certains projets, pendant la phase de réflexion et de préparation, est apparue la problématique de la responsabilité des non-licenciés lors de la mise en place d'événements ponctuels : animations au pied d'immeubles, initiations, portes ouvertes, tournois dans les quartiers, etc. La problématique était de savoir : « Qui est responsable ? Est-ce notre club ? Les jeunes ? Les parents ? Est-ce la mairie dans la mesure où le gymnase leur appartient ? Est-ce le partenaire ? », expose Victor Py, le président du Volant Bisontin, lors d'une réunion de préparation avec la mairie et la Maison de la Jeunesse et de la Culture. La mise en place du partenariat dépendait en partie des réponses apportées car le club ne souhaitait pas prendre des responsabilités trop importantes pour l'équipe bénévole.

Le Club Athlétique de L'Haÿ-les-Roses, qui a une expérience plus ancienne d'intervention dans les QPV, a trouvé une solution pertinente : « *Nous avons souscrit une extension de notre assurance pour couvrir les animations que l'on fait avec les jeunes des quartiers. Ça ne coûte pas beaucoup plus cher et ça peut être financé par les dispositifs Politique de la Ville. C'est pratique parce que c'est souple, on a un forfait pour un nombre important de joueurs qui ne viendraient qu'une fois. Nous conseillons aux clubs de badminton de contacter l'assureur du club pour présenter le projet une fois l'action stabilisée et discuter avec lui de ce qu'il offre* », précise Yannick Rival, président du club. (1)

(1) LE SAVIEZ-VOUS ?

* les clubs sont assurés au niveau responsabilité civile (RC) de par leur affiliation à la FFBaD donc sans aucune déclaration au préalable de manifestation.

* une déclaration de manifestation promotionnelle doit être effectuée s'ils souhaitent que les licenciés soient couverts par l'individuel accident (IA)

Toutes les informations utiles pour « déclarer une manifestation promotionnelle » dans la rubrique « assurance » du site fédéral : <http://www.ffbad.org/la-ffbad/1-assurance/>

Sortir de la « mendicité » auprès des collectivités locales

Le soutien des pouvoirs publics aux projets de développement social dans les QPV portés par des clubs de badminton est possible dans la mesure où les actions décrites sont en phase avec les priorités politiques. Les responsables associatifs doivent alors s'adapter aux codes de communication des collectivités, sans pour autant dévier de leurs objectifs associatifs. Les collectivités, acteurs incontournables du secteur, peuvent soutenir les initiatives citoyennes par différents moyens. Elles peuvent se positionner comme tête de réseaux, membre d'un comité de pilotage, membre de suivi d'un projet... Enfin, de nouvelles formes de partenariats sont encore à inventer entre les acteurs de la société civile et les représentants du peuple.

Historiquement, les relations entre les associations sportives et les collectivités locales ont été basées sur des préoccupations gestionnaires et financières. La relation sur la base du projet est récente et oblige les acteurs associatifs à sortir d'une posture de « mendicité » à l'encontre des pouvoirs publics. Les clubs et les comités de badminton rencontrés montrent une capacité à faire évoluer leurs relations avec les collectivités sur la base des finalités sociales et éducatives, en explicitant leur offre de service et en démontrant leurs impacts auprès des habitants. Ils ont du faire évoluer leurs postures vis-à-vis des collectivités, notamment en montrant son audace à entreprendre, sa bienveillance pour ne pas générer de concurrences toxiques et sa qualité de l'encadrement.

Plusieurs conseils peuvent être formulés :

- Informer les cadres territoriaux et les élus de l'avancée du projet ;
- Ne pas donner l'impression de réclamer toujours quelque chose à chaque rencontre ;
- Être force de proposition pour le développement du sport dans les QPV ;
- Montrer que vous connaissez les principes de fonctionnement d'une collectivité et que vous êtes soucieux des enjeux qui pèsent sur la gestion du sport ;
- Proposer l'idée de rassembler les associations sur le territoire autour des enjeux sociaux et éducatifs.

Orientées politiquement par les élus, les collectivités locales inscrivent leur projet dans une temporalité propre. L'équipe municipale a 6 ans pour mettre en place le programme sur lequel elle a été élue. Différentes périodes animent alors la vie de la collectivité. Un porteur de projet doit également connaître et respecter toutes les étapes administratives lorsqu'il engage ou renouvelle une relation avec à une collectivité. À savoir aussi : une collectivité locale fonctionne sur l'année civile et non sur l'année scolaire ou sportive. Ces différents points de repère devraient permettre aux acteurs associatifs d'être plus efficaces dans leurs demandes.

Pour les associations, il existe deux approches pour faire une demande de partenariat avec une collectivité. Tout d'abord, un dossier de demande de subvention doit être remis en fin d'année. Une date limite de dépôt est fixée par l'administration. Ensuite, à tout moment de l'année, des demandes d'aide peuvent être formulées. Ceci dans le cas où, par exemple, une association initie un nouveau projet ou met en place une manifestation non prévue l'année précédente. Dès lors, un rendez-vous doit être pris avec l'administration pour présenter l'action et pour fixer les différentes phases de la demande d'aide. Ces deux approches s'inscrivent dans deux budgets différents :

- Le budget primitif, qui prévoit les dépenses et les recettes sur une année. D'un point de vue comptable, le budget primitif se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en « équilibre » : les recettes doivent être égales aux dépenses.
- Le budget supplémentaire, qui permet de faire face à l'imprévu et de financer exceptionnellement des actions à différentes périodes de l'année civile. Il est voté généralement en fin d'exercice (septembre/octobre).

Après s'être informé des fonds disponibles, les dirigeants de clubs doivent rédiger le dossier de demande de subvention selon le modèle CERFA. Ils doivent adapter leur discours aux codes de communication des élus et des cadres territoriaux. Plusieurs éléments sont à prendre en compte :

- **Bien situer son projet dans un axe politique et éviter un éparpillement sur différents secteurs.** Pour les projets « Badminton dans les quartiers », il ne faut pas forcément se centrer sur l'axe « sport ». Il faut être le plus logique possible pour décrire son projet. Dans une collectivité, ce sera à partir du sport, pour une autre, il faudra aller voir le service Jeunesse, pour d'autres il faudra rentrer en contact avec le service Développement Social et Urbain, etc. Il n'y a pas de règle généralisable, car les collectivités ont des organisations propres qu'il faut connaître au moment de la demande (il est inutile d'être toujours accroché à l'actualité de la réorganisation territoriale française, il vaut mieux se concentrer un maximum sur les liens partenariaux et les échanges avec les jeunes des QPV et leurs familles. Il faut simplement trouver le bon informateur au bon moment).
- **Mettre en avant les ressources disponibles de l'association et la cohérence entre les objectifs et les moyens.** Les acteurs associatifs ont une vision globale de leur projet. Ils doivent cependant présenter leurs actions de manière segmentée : les objectifs, les activités, le budget, etc. Les ressources engagées pour réaliser le projet doivent apparaître clairement. Il ne faut pas oublier de mettre en avant la part du bénévolat associatif ainsi que les actions d'autofinancement.
- **Être précis sur les demandes d'aide.** Il existe différentes formes de soutien auxquelles les associations peuvent prétendre :
 - Un soutien financier : le plus répandu, sous forme de subventions.
 - Un soutien de compétence : les collectivités accompagnent les associations dans leur gestion, leur communication, etc.
 - Un soutien matériel : mise à disposition d'équipement ou de matériel.
 - Un soutien en personnel : des agents de la collectivité interviennent dans une association pour encadrer, par exemple, une activité spécifique.
- **Présenter les outils d'évaluation et de communication.** Il est important que les agents territoriaux repèrent les impacts qualitatifs et quantitatifs des projets.

Passer par les écoles pour rentrer dans les QPV

La collaboration entre des associations sportives et des établissements scolaires doit être une pierre angulaire du développement du badminton sur les territoires prioritaires. Elle doit le devenir car aujourd'hui, ces relations sont souvent rares, fragiles, soumis à des dispositifs étatiques (Accompagnement Éducatif, etc.). Sur trop de territoires, les clubs et les écoles/collèges/lycées affichent un rejet l'un de l'autre, voire une concurrence (problème des installations, reconnaissance des compétences respectives, etc.). Ces clivages doivent être dépassés pour faire des établissements scolaires des espaces de découverte du badminton et d'orientation vers les clubs.

Différents types de collaboration entre les clubs de badminton et les établissements scolaires peuvent émerger. Voici quelques idées recensées par l'APELS depuis près de 20 ans et notamment à travers son expérimentation nationale « Sport et Réussite Éducative » :

- Création d'une classe-sport ou une section sportive

- Participation du club aux conseils de classe
- Animation de séances sur le temps scolaire et/ou périscolaire
- Co-animation de stages sportifs
- Mise en place du soutien scolaire en marge des activités du club
- Création d'une opération favorisant l'engagement d'élèves dans l'association sportive du collège et dans les clubs sportifs de la ville

La création d'une section Badminton dans un collège en REP+

Badminton Club Valence (BCV) (26)

En 2012, lors de sa prise de présidence, Frédéric Héлары frappe à la porte de plusieurs collèges Valentinois, avec une idée en tête : créer une section sportive de badminton. Malheureusement, à cet instant, le lien ne se crée pas. Dans toute forme de collaboration, le timing est capital et les projets éducatifs des établissements scolaires n'étaient pas en phase avec une proposition de ce type. Sans se voir opposer un refus ferme, Frédéric ne reçoit pas de soutien de la part de ses interlocuteurs. Il a néanmoins réussi à planter une graine. La patience et la persévérance ont fini par payer.

Quatre années plus tard, le principal du collège Paul Valéry listé REP+, situé dans le centre de Valence, entend repenser l'offre culturelle et sportive proposée à ses élèves. Dans la suite de la création d'un projet théâtre à vocation d'ouverture et de mixité, il souhaite créer une section sportive. Dans cette approche, le sport devient un outil éducatif concourant autant à l'accomplissement des jeunes qu'un prolongement du rôle d'un établissement scolaire. Nous sommes là quelque part à la frontière entre le sport fédéral en club et l'EPS de l'éducation nationale. Le principal souhaite aussi tendre vers une discipline sportive facilitant une mixité de genre pour ne pas laisser les filles à la porte du gymnase. Ne pas tomber dans « une certaine facilité » en proposant des sports collectifs populaires ou des sports de combats, qui certes amèneraient une adhésion rapide mais rendraient plus complexe l'inscription de jeunes filles.

Le lien avec le BCV va rapidement se tisser par l'intermédiaire d'un membre du club qui est aussi enseignante au collège. Elle va rappeler au principal la graine plantée par Frédéric en 2012 en soulignant la pertinence du badminton pour répondre aux intentions du projet de l'établissement. De plus, étant déjà une pratique sportive installée dans les usages et les programmes, il sera d'autant plus facile de structurer un contenu et un temps de pratique.

Cette fois-ci le timing est le bon. D'un côté l'établissement scolaire exprime un besoin éducatif et sportif. De l'autre le club est assez structuré pour pouvoir y répondre. Frédéric Héлары se déplace dans le collège pour rencontrer le principal et s'entendre sur les engagements réciproques des deux structures pour installer un projet durable et pertinent : « *On savait qu'on avait une matière vraiment intéressante pour arriver à s'entendre. D'abord parce que le badminton est mixte par essence, il suffit de voir l'obligation de composer des équipes de filles et de garçon pour les compétitions nationales par équipe. Et ensuite parce qu'on a un entraîneur de qualité prêt à intervenir sur ce type de projet* ». La discussion met rapidement en évidence une concordance des objectifs. Reste maintenant à trouver une formule qui concilie les objectifs et les contraintes. Les questions auxquelles il faut trouver réponse s'enchaînent : comment peut-on parvenir à constituer un groupe de jeunes intéressant pour le projet et intéressé par le projet ? À quelle tranche d'âge s'adresse-t-on ? Sur quel créneau peut-on accueillir les jeunes ? Qui construit les contenus ? Et qui finance ? En résumé, ce sont tous les enjeux de logistique et de pédagogie qui font ou défont la réussite d'un projet d'éducation par le sport : « *À ce stade, nous avons l'essentiel en étant d'accord sur les objectifs à atteindre et les moyens à mobiliser. Mais on le sait, le diable se cache dans les détails, il fallait donc être précis pour conventionner notre démarche en s'assurant que l'on restait dans l'intention éducative proposée par le chef d'établissement* ».

Plusieurs points sont à traiter pour monter une section sportive dans un établissement scolaire en REP+

– Constituer le groupe de jeunes. Ce point est capital, car les critères établis pour intégrer un jeune dans le groupe constituent le cadre concret de l'action menée. La façon dont on les trouve et les raisons pour lesquelles on tente de les faire adhérer au projet reposent entièrement sur les intentions éducatives initiales. Le projet est sportif, éducatif et social, il faut donc retrouver ces trois composantes dans la méthode de « sélection ». La porte d'entrée de l'UNSS s'impose rapidement comme une solution pertinente. On rappelle que les élèves du collège s'inscrivent volontairement dans ce dispositif. Cet aspect dénote déjà un intérêt de l'élève pour la pratique sportive du badminton car nous ne sommes pas dans l'obligation de pratique du temps scolaire. Ce sont donc les enseignants d'EPS à travers leur cycle de badminton puis la mise en place de l'UNSS qui vont effectuer cette première étape sélective. La connaissance fine qu'ils peuvent avoir de leurs élèves va permettre d'atteindre les objectifs éducatifs et sociaux de cette sélection. Par la suite, l'entraîneur du club, Romain, interviendra en second volet à la fin de l'année scolaire (juin) pour établir en collaboration avec les professeurs d'EPS la liste des élèves où le critère sportif est alors questionné : « Il faut, explique Romain, que les jeunes aient un intérêt pour la pratique du badminton. Je ne parle pas d'un niveau sportif exceptionnel, nous ne faisons pas une sélection de champion, mais simplement d'une envie de pratiquer ce sport. Une motivation qui leur permettrait de s'inscrire dans une démarche de progression, d'échange et de développement ».

– Le public ciblé : âge, sexe. Les objectifs sont clairs : de la mixité, de la continuité et de la pérennité. En conséquence, le niveau de classe ciblé pour amorcer le dispositif est la cinquième. Cela laisse le temps aux élèves de sixième de s'inscrire dans une démarche badminton via l'UNSS ou aux enseignants de repérer les élèves qui auraient un intérêt pour le projet. D'un autre côté, cela amorce le projet avec un groupe de jeunes qui va encore passer trois années au sein de l'établissement donc avec du temps pour construire un véritable suivi, un contenu éducatif. Bien sûr, il s'agit du fonctionnement de la première année, car dès la seconde saison d'autres élèves de cinquième viendront compléter le groupe alors que les premiers passeront en quatrième. L'effectif pourra ainsi atteindre 28 jeunes au maximum. Dernière contrainte nécessaire, parvenir à une parité puisque la pratique sportive des jeunes filles reste un objectif majeur.

- **Lieux et heures de pratique.** La halle sportive du polygone située à quelques minutes à pied du collège, avec ses 14 terrains est le lieu de pratique idéal. Pas d'obstacle logistique ne vient ici entraver la réussite du projet, la halle est large, accueillante et proche de l'établissement scolaire. Les élèves pourront facilement venir suivre chaque mardi de l'année scolaire de 16 heures à 18 heures l'intervention conjointe d'un enseignant d'EPS et de l'entraîneur du club. Il est important de noter que ce créneau est inscrit dans le temps scolaire, sous la responsabilité de l'établissement scolaire et non dans une activité encadrée du club.

- **Construire les contenus.** Les contenus des séances sont le produit d'un travail conjoint entre l'entraîneur du club et l'enseignant d'EPS du collège. Intervenant conjointement sur le groupe, les deux professionnels auront tout le loisir de pouvoir conjuguer enjeux éducatifs et progression technique. Ce sera l'occasion d'une rencontre souvent trop rare entre l'éducation physique et sportive et l'approche fédérale des clubs. Néanmoins, il faut noter que le BCV collabore déjà étroitement avec des étudiants de la filière STAPS de l'université de Valence. La pédagogie sous toutes ses formes est donc un thème largement questionné par l'entraîneur du club.

- **Le financement.** Au-delà du matériel que le collège et le club met gratuitement à disposition, le principal poste de dépense est la mise à disposition de l'entraîneur du club. Cela constitue un volume d'une centaine d'heures pour l'ensemble de l'année scolaire. Le club couvre l'ensemble de cette dépense sur ses fonds propres : *« C'est un vrai engagement, explique le président, car ce sont autant d'heures que nous n'utiliserons pas pour l'encadrement de nos activités traditionnelles de club. C'est le compromis nécessaire pour accomplir cette mission d'utilité sociale et éducative. Cela nous oblige à repenser une part de notre organisation en restant vigilant sur la gestion des heures de notre salarié ».*

La mise en place d'une action avec des établissements scolaires repose en partie sur la formalisation du projet éducatif du club. L'écriture des objectifs, des moyens et critères d'évaluation sur le développement des compétences physiques, cognitives et citoyennes, permet aux établissements scolaires d'estimer la portée éducative des interventions du club. C'est en utilisant le langage et les codes de communication de l'école que l'échange pourra s'instaurer (et non l'inverse). Nous conseillons de ne pas insister sur les résultats compétitifs, sur des objectifs de vie de club ou de développement de la discipline. Ces dimensions risquent de créer de la distance. En amont de toutes démarches en direction des écoles, collèges ou lycées, le club devra donc présenter son propre projet éducatif en étant vigilant à ce que ce document soit compréhensible par les acteurs de l'école. Il conviendra de parler en termes de compétences physiques, cognitives et citoyennes des jeunes.

Vous devrez également bien définir ce que vous attendez de l'école et comment vous souhaitez vous positionner. Le projet écrit doit stipuler clairement comment vous envisagez la complémentarité entre le club et l'école (ex. créer une continuité éducative pour les jeunes entre le club et son école ; œuvrer pour la réussite scolaire dans le temps de loisir du jeune, etc.).

Le badminton sur les temps périscolaires

L'Hay-les-Roses (94)

Depuis mai 2016, en collaboration avec la mairie et son prestataire IFAC, la participation à la mise en œuvre de cycles badminton dans le cadre des rythmes scolaires dans les deux quartiers a été rendue possible. Le milieu scolaire est le lieu privilégié pour une mise en relation avec la population. La proximité des deux quartiers donne l'opportunité de proposer le badminton comme ressource éducative pour tous. Ces deux facteurs environnants sont vecteurs de valeurs éducatives et citoyennes.

L'un des objectifs du club est, en respect des prérogatives et missions de chacun des partenaires, le partage de savoir-faire techniques et pédagogiques au service des enfants. Les notions de partenariat et de collaboration intègrent la nécessité d'un engagement, d'une implication et d'une participation partagée réciproque : c'est pourquoi l'association met à disposition un éducateur sportif diplômé d'État. L'ensemble des partenaires trouve également sa place dans ce projet. L'IFAC assure la prise en charge de l'éducateur et du matériel ainsi que la mise à disposition d'un accompagnateur BAFA. Le CAL Badminton assure la prise en charge complémentaire de l'éducateur sportif et du matériel pour les interventions « rythmes scolaires ». Il prend également en charge un éducateur sportif mis à disposition de l'activité UNSS Badminton et section sportive. La ville intervient par le fléchage de demande de subvention spécifique pour l'action auprès de la municipalité. La DDSC traite les demandes CNDS action « QPV » et CNDS « emploi ». Chacun des partenaires assure une mission, un rôle dans la mise en place de ce projet de Badminton sur les « rythmes scolaires ».

Le projet s'est réalisé dans le sillage de la rénovation du collège Chevreul ; projet qui a intégré la construction d'une salle de sport dans son enceinte. Cet équipement a été utilisé dans le cadre des « rythmes scolaires » dès la première année. Il s'inscrit donc dans un projet éducatif plus large qui prend en compte l'enfant sur l'ensemble de sa journée.

L'Organisation du temps scolaire pour un enfant se décline de la façon suivante :

7h30 – 8h30 : Accueil du matin. L'accueil du matin est un service proposé par la Municipalité dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de 7h30 à 8h30, tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi. L'heure d'arrivée des enfants à l'accueil du matin est libre.

12h – 13h45 : La pause du midi. La pause du midi se déroule de 12h à 13h45. Elle doit permettre, avant tout de se restaurer dans de bonnes conditions.

15h30 – 16h : La pause récréative. Les enfants sont accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires lors d'une pause récréative de 15h30 à 16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Ce service de garde est proposé gratuitement aux familles. Le départ est possible à 15h30 ou à 16h.

16h – 17h : L'étude surveillée. Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant, scolarisé en école élémentaire, à l'étude surveillée qui se déroule de 16h à 17h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le panachage avec les clubs d'activités est possible sur la semaine.

16h – 17h : Les clubs d'activités. Ces activités périscolaires, proposées entre 16h et 17h et encadrées par des adultes qualifiés, doivent permettre aux enfants de vivre de véritables parcours d'activités, de découvrir des domaines inexplorés et de se révéler dans de nouvelles pratiques.

17h – 19h : L'accueil du soir. Les enfants sont accueillis dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, après les études ou les clubs d'activités. Pour les enfants inscrits dans le dispositif, le départ est échelonné de 17h30 à 19h.

La Ville propose aux enfants 4 cycles de 8 semaines : c'est dans ce cadre que le club intervient. Il a une fréquence 4 fois par semaine : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 20h. Afin de répondre toujours mieux aux attentes des familles et enseignants, le club participe aux réunions de la communauté éducative.

Rentrer dans les quartiers en collaborant avec les centres sociaux et structures socio-culturelles

Collaborer avec les centres sociaux et structures socio-culturelles lorsqu'ils sont présents sur un territoire est une étape incontournable pour une association qui souhaite intervenir dans les quartiers. Pour appréhender cette collaboration, il est indispensable de comprendre le fonctionnement de ces structures et de leurs enjeux.

Le centre social entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population. C'est avant tout un état d'esprit et un projet qui prend appui sur :

3 valeurs fondatrices :

- La dignité humaine (reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et femme est l'attitude première)
- La solidarité (être capable de vivre ensemble en société)
- La démocratie (vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir).

Des acteurs :

- Des habitants engagés, bénévoles, militants engagés pour un mieux-vivre ensemble... les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du centre social, son fonctionnement même en dépend. Les habitants sont moteurs dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.
- Des salariés qualifiés et administrateurs formés.
- Des partenaires associatifs et institutionnels : le centre social invite les partenaires associatifs à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre, et lors de l'évaluation du projet.

Des façons d'agir :

- Contribuer au développement social local du territoire,
- Privilégier la participation des habitants,
- Développer une approche généraliste et collective,

Le centre social est un lieu d'initiatives et de construction de réponses adaptées aux réalités vécues par les habitants sur un territoire, caractérisé par une capacité d'adaptation et de réactivité. C'est un acteur privilégié pour faire vivre les politiques au niveau local. C'est un projet de développement social local participatif pertinent dans les contextes sociaux et politiques actuels. Il élabore tous les 3 ou 4 ans un projet correspondant au principe d'une action sociale globale autour de l'individu et de la famille, validé par la caisse d'allocations familiales.

La rencontre entre le club de badminton et le centre social peut se faire selon 2 grandes approches :

- En réponse à une demande ou un projet déjà existant (fête de quartier par exemple, journée sport etc.)
- En proposant un projet avec un objectif précis, dans ce cas l'offre établie doit permettre d'engager un dialogue sur la base de propositions concrètes.

Plusieurs points de vigilance sont à prendre en compte pour réussir la collaboration entre le club de badminton et le centre social :

- Être au clair sur les objectifs et les partager,
- Construire une proposition à une problématique de quartier
- Identifier des actions concrètes
- Être force d'innovation (faire quelque chose de nouveau sur le territoire)

L'interlocuteur privilégié du Centre Social, après le Directeur, devient le coordinateur de l'Animation globale. En effet, sa fonction financée par la CAF doit répondre à un certain nombre d'engagements fixés par les objectifs généraux et dans lesquels l'association peut aisément s'inscrire pour certains d'entre eux. L'animation globale est une fonction pivot du centre social pour :

- Mobiliser les ressources des habitants, du territoire, développer les coopérations avec les acteurs, démultiplier et aider à la vie associative locale.
- Innover dans les actions, proposer, interpeller.
- Permettre à toutes les personnes de participer à des projets collectifs, à la vie du centre social, du territoire, et de participer au dialogue avec les institutions politiques.

La création d'un partenariat avec une Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC)

Volant Bisontin (25)

Pour initier des actions dans les QPV, le Volant Bisontin (VB) a choisi de se rapprocher d'une structure socio-éducative dans le quartier de Clairs-Soleil à Besançon : quartier Prioritaire depuis les années 1980 et la création de la Politique de la Ville en France.

Cette rencontre n'était pas écrite dans les gènes du club car aucun dirigeant ou entraîneur n'avait de liens avec la structure (qu'ils soient professionnels ou personnels). Elle s'est produite sous l'impulsion de la mairie qui a souhaité soutenir le club de badminton dans sa dynamique de développement. La coordinatrice des actions sportives pour la Politique de Ville explique ce choix : « Dans ce quartier, pour développer des animations, il y a un acteur incontournable qui est légitime pour nous, pour les écoles et pour les habitants : c'est la MJC. Le Volant Bisontin participe de plus en plus à des animations dans la ville et comme ils veulent être plus présents dans le quartier de Clairs-Soleil, c'est normal qu'ils se rapprochent de la MJC. C'est le rôle de la MJC que de permettre à des clubs de venir dans le quartier ».

Une première réunion a eu lieu entre le président du club et la référente des animations sportives sur le quartier. La référente a présenté le fonctionnement de la MJC et les logiques socio-culturelles du quartier. Le président du club a détaillé les ambitions du club. Les échanges ont tourné autour des actions possibles à monter en commun. Plusieurs pistes ont été imaginées : la participation du club aux événements déjà en place, la création d'animations ponctuelle auprès des jeunes mais aussi d'autres publics, la diffusion d'affiches et de documents de présentations des activités du club, etc. À l'issue de cette rencontre, un accord était trouvé pour que le club puisse proposer des séquences de badminton lors des vacances scolaires aux jeunes inscrits dans les activités extra-scolaires pour : (1) faire découvrir l'activité aux jeunes, (2) faire connaître le club.

Bâtir un partenariat d'échelle départementale

Marseille / Comité des bouches du Rhône (13)

En 2006, la construction d'un nouveau gymnase pour le collège Jean-Claude Izzo en plein centre de Marseille mobilise les acteurs associatifs locaux pour faciliter l'encadrement des jeunes des quartiers environnants. Le club de badminton du quartier n'étant pas en capacité de répondre promptement à une telle demande, Yann Legendre fraîchement recruté au Comité 13 est mis à disposition pour créer un pont entre l'équipement, les jeunes ciblés et le club local. Il intervient deux fois par semaine et permet à l'association d'accéder sur ce même équipement à davantage de créneaux pour son activité traditionnelle. On distingue alors une logique d'action cohérente avec un agent départemental qui commence à faire tourner une manivelle, puis un club qui prend ensuite le relais. Mais malheureusement, ce n'est pas si simple et les liens entre les acteurs ne se tissent pas solidement : « Dès la deuxième année, explique Yann Legendre, tout est devenu plus complexe avec d'une part un changement de pilote : l'ADDAP 13, qui a pris la délégation complète de la gestion de l'équipement, donc de l'attribution des créneaux, et d'autre part l'introduction d'un nouveau dispositif du CNDS centré autour de l'accompagnement éducatif qui bouscule la façon d'aborder les publics. On s'est donc retrouvés avec un interlocuteur débordé avec lequel il était difficile de construire et des formats d'intervention dans lesquels on ne parvenait pas à laisser la main au club ».

Et lors de la troisième année de mise en place, le club perd ses créneaux pour l'activité badminton. La limite de la pérennisation se pose donc avec deux facteurs, premièrement l'impossibilité pour un club de se poser dans un équipement, sans espace dédié à sa pratique impossible de voir l'avenir sereinement et de construire un projet associatif durable. Deuxièmement, la complexité des relations avec les acteurs locaux et les sources de financements des politiques sportives et de ville. Les pilotes changent vite et les dispositifs s'empilent, il faut être très vigilant et connecté pour parvenir à exister au milieu de ce champ très concurrentiel de la subvention et de la course à la légitimité, les clubs de badminton ne sont que rarement pour se lancer dans cette bataille : « Le plus difficile, souligne Yann Legendre, c'est de maintenir la constance des projets. Tout bouge vite autour : les pilotes, les financeurs, les créneaux. C'est une bataille sans fin pour que tout ne s'arrête pas du jour au lendemain. Il faut très bien connaître tous les acteurs et tisser des liens de confiance fort, mais selon les contextes, c'est très difficile à construire et donc parfois impossible à maintenir ».

Une formation « Bad » pour les animateurs du centre social

L'Haÿ-les-Roses (94)

Au moment de la prise de contact avec le Centre Social Monmousseau à Ivry-sur-Seine, la question qui animait le président du club de badminton de L'Haÿ-les-Roses était : « Comment mettre en place des formations sur des groupes de jeunes bénévoles dans les centres sociaux du 94 ? ».

Il s'agissait là d'une véritable action pilote expérimentale dans la ville d'Ivry-sur-Seine, dont l'objectif est d'initier des jeunes identifiés dans les quartiers et s'impliquant dans le centre social. Par la suite, l'idée pourrait être dupliquée dans les centres sociaux du 94. La mise en place du projet de « découverte du Badminton dans les quartiers » entre l'association CAL et la Maison de quartier Monmousseau, la direction des sports de la ville d'Ivry-sur-Seine a fait l'objet de plusieurs rencontres sur site, d'appels téléphoniques et d'échanges par mails afin d'élaborer un processus dans lequel chacun des acteurs aurait une place, un rôle et des missions à opérer. Ce travail a permis d'apporter, aussi et surtout, en amont de ce processus, une réflexion sur les objectifs communs de ce projet, aboutissant ainsi à une décision consensuelle.

C'est grâce à cette collaboration que cette première expérience sur la ville d'Ivry-sur-Seine a vu le jour. Elle a eu lieu avec 10 jeunes, 5 bénévoles de la maison de quartier Monmousseau et 5 éducateurs APS de la ville et a débuté la 1^{ère} semaine des vacances de juillet 2017.

Les objectifs sont les suivants :

- Sensibiliser les jeunes à la découverte du badminton.
- Développer la socialisation et le « mieux vivre ensemble » dans le quartier.
- Permettre l'appréhension d'un certain nombre de valeurs (Respect).

Le projet est piloté par le président du club de L'Haÿ les Roses. Il s'agit donc de mettre en place une semaine de formation Badminton pour 10 jeunes d'un quartier en QPV, et de mettre en place une formation à la pratique du Badminton et des ateliers « Bad&Quartier » tout au long de la 1^{ère} semaine des vacances de juillet. Les bénéficiaires seront 10 jeunes âgés de 18 à 25 ans, des enfants et des familles du quartier. Motivés et dynamiques, repérés par la maison de quartier et l'association Seconde Chance, ils vont être formés au badminton.

Concernant l'organisation des journées, celles-ci débiteront avec la partie formation et la mise en place de séance le matin, puis la pratique sur le terrain au sein même de la cité, pour un public le plus ouvert possible, l'après-midi.

L'ensemble du projet se déroulera à la Maison de quartier Monmousseau et au gymnase municipal Gosnat situé à proximité de la structure Monmousseau selon des créneaux demandés, mais aussi au cœur même du QPV.

Le projet rassemble le Service des sports, le service jeunesse, les Médiateurs, l'association « Seconde Chance », la FFBAD et la Maison de quartier Monmousseau comme acteurs partenaires.

Les résultats attendus aussi bien en termes quantitatifs que qualitatifs sont :

- La motivation et participation des jeunes à la formation jusqu'à la fin
- L'évolution des jeunes dans leurs attitudes vis-à-vis du badminton
- La fréquentation des enfants et habitants

Les indicateurs de résultats qui sont observés sont :

- Le nombre d'enfants et de familles participantes
- L'investissement des habitants

Créer des clubs avec des partenaires

Une des nombreuses solutions possibles pour développer le badminton dans les QPV consiste à impulser la création d'un club dans une zone carencée. Il peut parfois exister des formes de pratique du badminton dans les QPV qui ne rentrent pas dans le giron fédéral : ateliers sportifs dans des MJC ou maisons de quartier, salles de sport privées, activités municipales ponctuelles, etc.

Les raisons d'appuyer la création d'un club de badminton affilié peuvent être multiples :

- Permettre aux pratiquants repérés (par exemple dans les salles payantes) de se constituer en structure durable

- Répondre à un besoin d'un acteur local (maison de quartier, etc.) ou une collectivité locale qui cherche à diversifier l'offre sportive d'un QPV
- Permettre à un club de la ville mais non en QPV d'étendre ses points d'ancrage sur le territoire en créant une antenne (via une section)
- Chercher à couvrir le terrain « par le haut », c'est-à-dire sous l'impulsion des entités de coordination du badminton, les comités, les ligues voire la fédération.

Toute démarche d'accompagnement à la création d'un club de badminton ou d'une section « bad » d'un club omnisport nécessite des précautions car le chemin de la pérennisation est long :

- Mettre en place une présence (par le haut) qui soit stimulante et bienveillante mais non dirigiste ou autoritaire sur la démarche à suivre
- Négocier un co-portage du projet avec une structure socio-éducative, sur une période courte, jusqu'à l'autonomisation de l'association (surtout si elle est portée par des jeunes ou des habitants novices dans la création et la gestion d'association)
- S'assurer qu'il y a toujours un collectif initial d'individus suffisamment motivés et ayant une culture « sportive » ou « associative »

Chaque situation mérite sa propre méthodologie et il semble trop périlleux de voir dresser une recette magique pour réussir à implanter un club en QPV. Nous en proposons deux ci-dessous.

De la Mission Locale au club de Badminton

Mission Locale de la Vallée de l'Oise - Pont Saint Maxence

En 2014, la Mission Locale associée au service jeunesse de la Communauté des Communes des Pays d'Oise et d'Halatte a mis en place une nouvelle activité sur le territoire : le badminton. Cette activité est destinée à des jeunes femmes qui ont émis le souhait de pratiquer un sport afin de sortir de leur isolement et renouer des liens sociaux. Une équipe pluridisciplinaire a élaboré le projet de l'apprentissage du badminton, dans un contexte de sensibilisation à la santé, tout en facilitant l'insertion sociale et professionnelle.

Douze jeunes filles ont participé au projet, ont rencontré l'équipe de la Mission Locale de Creil et ont organisé une rencontre sportive en juin 2014. Pour cela, elles ont été accompagnées par un référent « sport » sur la ville qui a guidé à la fois la découverte de l'activité mais aussi la manière dont elles prenaient en main la rencontre sportive.

Les effets de cette action sont multiples : (1) les filles ont tissé des liens coopératifs entre elles ; (2) Elles ont découvert les logiques institutionnelles qui encadrent le développement du sport sur la ville (réserver des créneaux, les assurances, le coût financier d'une pratique sportive, etc.)

L'effet ricochet le plus important était la volonté de créer un club de badminton sur la ville pour entretenir la passion naissante : « On souhaitait continuer de jouer après l'été 2014 et on a rencontré pas mal de monde qui nous ont dit qu'il faudrait créer un club de badminton sur Pont parce qu'il n'y avait pas grand-chose sur le secteur. Alors on a réfléchi pour que ce ne soit pas que notre groupe (les 12 filles suivies par la Mission Locale) mais que ça devienne un vrai club de badminton comme les autres. On voulait que le club garde quand même une part d'accompagnement des jeunes qui galèrent comme nous on a galéré à cette époque », raconte une participante au projet.

La naissance d'un club en QPV à Saint Ouen

Saint Ouen (93)

La FFBaD souhaite depuis quelques années qu'un club affilié puisse se constituer sur Saint Ouen, ville disposant de nombreux QPV, et ville d'accueil du siège de la FFBaD. Pour le DTN Philippe Limouzin « c'est une évidence que la fédération doit être présente ici à Saint Ouen. A quelques centaines de mètres, on a des gamins qui vivent des situations très difficiles, on doit agir, c'est ça aussi l'esprit Bad ». Après avoir réalisé une étude de territoire (voir encadré plus haut dans le rapport), la FFBaD a sollicité le Ministère Jeunesse et Sport pour initier un plan de soutien à la création du club sur la ville. Les pistes de réflexion mentionnées ci-dessous portent à la fois sur la méthode en place et sur les soutiens que la ville de Saint Ouen peut attendre d'un partenariat avec la FFBaD.

Etape 1 - Définition des moyens (humains, matériels, techniques, financiers, etc.) que la fédération peut apporter afin de proposer une plus-value à la commune de Saint-Ouen.

Le tableau ci-dessous permet d'envisager un panel large de moyens que la fédération pourrait apporter à la commune pour le déploiement du projet. Cette liste n'est pas exhaustive mais permet d'initier un échange avec les différents partenaires

Exemples de soutiens logistiques, humains, financiers possibles

Matériel	<ul style="list-style-type: none">- Fourniture de kits matériels aux ETAPS intervenant dans les classes de CP et CE2, dans les temps périscolaires et extrascolaires.- Fourniture de kits matériels dans chaque école primaire de la commune.- Fourniture de kits matériels au service jeunesse de la commune qui intervient durant les TAP'S.- Fourniture de kits matériels aux associations sociales qui interviennent auprès des jeunes en QPV.- Offre tarifaire avantageuse pour faire bénéficier de kits matériels aux acteurs mentionnés ci-dessus.
Formation	<ul style="list-style-type: none">- Intervention d'un cadre technique pour mettre en place des formations à destination des professeurs des écoles pour les familiariser à la discipline ou auprès des ETAPS qui interviennent durant le temps scolaire, périscolaire voir extrascolaire.- Intervention d'un cadre technique pour une formation à destination des agents de la commune intervenant auprès de la jeunesse.- Intervention d'un cadre technique auprès des bénévoles et/ou salariés des associations sociales et/ou sportives qui sont en contact avec les jeunes en QPV.
Technique	<ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition, co-financement ou subventionnement de l'intervention d'un éducateur diplômé badminton pour intervenir dans les écoles de la commune, dans les temps périscolaires et/ou extra-scolaires, voire auprès des entreprises.- Fourniture de documents pédagogiques badminton aux enseignants des écoles primaires ou aux ETAPS intervenant durant les heures d'EPS.- Fourniture de contenus pédagogiques badminton en lien avec la citoyenneté, les valeurs du badminton pour les interventions durant les temps périscolaires et extra-scolaires.
Partenariats	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de partenariats avec les associations sociales et/ou sportives de la commune pour faciliter la mise en place du badminton auprès des jeunes.

- Travail en collaboration avec l'USEP et l'UNSS pour faciliter la mise en place des formations et la diffusion des outils pédagogiques à destination des enseignants.
- Collaboration avec la section badminton de Saint-Ouen pour organiser un événement sportif, festif, autour du badminton durant le Festiv'été par exemple ou une compétition jeune.
- Déploiement d'une action forte auprès des entreprises pour favoriser la pratique du badminton au sein de l'entreprise (compétitive ou de loisir).
- Participation de la fédération et de certains athlètes de la fédération aux journées « de l'Olympisme à l'école » organisées sur la commune de Saint-Ouen en janvier 2017.
- Valorisation du prix FFBaD en lien avec les TPE dans les deux lycées de la ville.
- Evaluer la possibilité d'organiser prochainement un championnat de France badminton jeunes dans la ville (qui permettrait de faciliter par exemple le financement de tracés de nouveaux terrains de badminton dans les gymnases vierges de ces tracés).
- Déploiement d'une campagne de communication dans la commune et sur les réseaux sociaux pour valoriser le partenariat entre la ville et la fédération.

Etape 2 - **Définition des partenaires « sportifs » dans le projet** : rôle éventuel du Comité Régional Ile de France de badminton, du comité départemental 93 ou des clubs voisins à la commune de Saint-Ouen.

N'ayant pas de clubs affiliés à la fédération à ce jour, il semble intéressant qu'une entité comme le comité départemental puisse être présent dans ce partenariat notamment pour l'obtention par exemple de subventions en lien avec le CNDS pour un emploi sportif par exemple.

Etape 3 - **Rencontre avec l'adjoint délégué à la Jeunesse, au Sport, aux Vacances.**

L'objet de cette première rencontre est de dessiner les grandes lignes des hypothèses d'actions soutenues par la Fédération en partenariat avec la commune de Saint-Ouen. Les réponses aux étapes mentionnées précédemment sont obligatoires pour réaliser cet entretien.

Etape 4 - **Identifier les différents dispositifs financiers qui pourront aider à la mise en place de ce projet** (Conseil départemental, régional, CNDS, Politique de la ville, partenaires privés, etc.).

Etape 5 - **Rencontre avec les agents de la commune et les acteurs** associatifs (sportifs et sociaux) pour élaborer le projet global. Le rendez-vous avec l'élu de la commune permet de préciser les attentes et ainsi d'évaluer quels sont les acteurs incontournables à rencontrer pour faciliter le déploiement du projet sur le territoire.

Etape 6 - **Signature d'une convention entre les différents acteurs du projet avec une valorisation sur les canaux de communication.**

Etape 7 - **Mise en place des actions actées.**

Trouver le modèle économique des actions « quartiers »

Les actions « Bad&Quartier » montées lors de l'expérimentation reposent sur des logiques de financement variables, qui dépendent de l'envergure de l'action et du niveau de structuration du club : certaines actions reposaient uniquement sur des forces bénévoles (Calais par exemple) alors que d'autres s'inscrivaient pleinement dans une logique de cohérence financière par rapport aux autres actions menées la structure (les clubs professionnalisés par exemple). D'une manière générale, les actions rencontrées reposent essentiellement sur des fonds publics, de collectivités locales ou des fonds dédiés par la Politique de la Ville.

Le guide des financements de l'éducation et de l'insertion par le sport propose des points de repère sur la manière d'appréhender le financement des projets « QPV »². Dans le financement des associations, il convient de distinguer la destination du financement afin de gagner en lisibilité. Dans cette perspective on peut mettre en évidence plusieurs échelles de financement qui répondent à des logiques également différentes. Il s'agit ainsi de pouvoir budgéter différemment ces besoins de financements, afin de rechercher les ressources adaptées.

Financement du fonctionnement de la structure : il s'agit de l'ensemble des frais permettant le fonctionnement régulier de l'association en dehors de manifestations exceptionnelles. Parmi ceux-ci nous pouvons citer :

- Les charges de personnels : Il s'agit des frais relatifs à la rémunération des personnels salariés de la structure (salaires + charges).
- Les charges administratives : Il s'agit des frais de fonctionnement de l'association comprenant les frais administratifs, les frais fixes tels que le loyer et les frais variables tels que le téléphone, l'électricité, etc.
- Les charges techniques : Il s'agit des frais permettant l'organisation et/ou l'accès à la pratique (achat d'un minibus, frais de déplacements des équipes, etc.)
- Les charges pédagogiques : Il s'agit d'achats permettant la pratique dans sa dimension quotidienne tels l'achat de maillots, de ballons, de cerceaux, etc. Sans eux, la pratique n'est pas possible.

² <http://doc.semc.sports.gouv.fr/documents/Public/guide3.pdf>

Financement du projet spécifique : les partenaires choisissent souvent de soutenir l'activité de l'association ou une partie de celle-ci, à savoir un projet particulier (notamment lorsqu'il s'agit de projets à finalités sociales et éducatives) plutôt que le fonctionnement de la structure. Cette notion de projet induit le plus souvent une dimension de moyen ou long terme. Par conséquent, il est important dans le cadre du financement des projets, d'estimer en termes de volumes horaires et financiers, le coût réel d'un projet, et de ventiler (redistribuer) la juste partie des frais de fonctionnement nécessaires dans le coût du projet. Par ailleurs, certains projets peuvent nécessiter des frais spécifiques (mobilisation d'intervenants extérieurs, location de matériels, etc.) à prendre en compte dans la budgétisation du projet.

Financement d'une activité exceptionnelle : les financements pour manifestations exceptionnelles doivent être budgétés à part et la recherche de ressources pour ce type d'opération est souvent spécifique. À titre d'exemples, citons l'organisation de tournois sportifs, de colloques, de forums, etc. Ces manifestations sont également coûteuses en termes de personnels mobilisés, de frais fixes, de frais variables, etc. Dans cette perspective, il est là aussi important d'opérer les règles de la ventilation des coûts de fonctionnement. Par ailleurs, les activités exceptionnelles de l'association peuvent s'avérer coûteuses en frais logistiques spécifiques à prendre en compte.

Si les coûts doivent être répartis en distinguant les frais de fonctionnement, les frais de l'activité et ceux liés à des manifestations exceptionnelles, les recettes externes sont, elles aussi, bien souvent fléchées vers des utilisations spécifiques que les responsables associatifs devront être en mesure de justifier.

Différentes sources de financement institutionnels ont été mobilisés pour financer les projets « Badminton dans les quartiers » lors de l'expérimentation :

- Les fonds de la Politique de la Ville. Pour conduire la politique en faveur des quartiers défavorisés, les pouvoirs publics ont mis en place une organisation dédiée à partir des années 80. Celle-ci repose sur des institutions nationales, les services déconcentrés de l'État ainsi qu'un tissu d'acteurs locaux et de professionnels. Cette organisation - la politique de la ville - vise à une amélioration de la cohésion sociale dans les quartiers en difficultés. Elle soutient ainsi nombre de programmes et d'acteurs, dont les associations sportives œuvrant dans le champ de l'éducation et de l'insertion par le sport. Pour mobiliser ces fonds, il convient d'identifier le bon interlocuteur sur son territoire. A Besançon, une éducatrice municipale (ETAPS) a été missionnée pour accompagner les clubs sportifs qui souhaitent monter des actions dans les QPV, elle explique : « *mon rôle est de prendre contact avec les clubs, de travailler avec eux sur le meilleur format de l'action par rapport aux acteurs qui sont déjà en place et par rapport aux priorités de la mairie et de l'Etat sur le quartier. Après on aide les dirigeants à remplir les dossiers de subvention et je rapporte le projet pendant la commission de validation* ».
- Les fiches CNDS « Sport pour tous ». La vocation du CNDS est de soutenir le développement du sport pour tous et en tous lieux. Cela passe par une action de correction des inégalités d'accès à la pratique sportive dans les territoires carencés et pour des populations les plus éloignées du sport (public féminin, personnes en situation de handicap, public socialement défavorisé, jeunes...)
 - o Favoriser une offre d'activités physiques et sportives de qualité, diversifiée, adaptée à tous les publics et équitablement répartie sur l'ensemble du territoire. L'intervention du CNDS vient en appui de la stratégie régionale définie par les services de l'Etat dans la région. Elle vise à mettre en adéquation l'offre proposée par le mouvement sportif et les besoins des différents publics au sein des territoires carencés. Le soutien aux projets éducatifs de territoire (PEDT) doit s'inscrire dans cet objectif et prend prioritairement la forme d'une subvention visant le soutien à la création d'emploi(s).
 - o Favoriser la pratique sportive des femmes et des jeunes filles au sein des QPV et ZRR. Le développement de l'offre de pratiques sportives pour les femmes et les jeunes filles au sein des QPV et des ZRR sera renforcée, notamment par la mobilisation de moyens supplémentaires spécifiques alloués en 2017 dans le cadre du plan « Citoyens du sport » (1M€). Les projets dont les actions sont structurantes et s'inscrivent dans la durée seront à privilégier. Une attention particulière sera portée aux actions qui déclinent territorialement les plans de féminisation fédéraux.

- Les fonds de participation des Habitants³. Doté financièrement par l'Etat et les collectivités, le fonds de participation des habitants (FPH) permet de financer des projets ponctuels de faibles coûts qui contribuent au renforcement du lien social dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La simplicité des démarches et la souplesse des procédures favorisent l'implication des habitants « non experts ». Les expériences locales montrent que le FPH est un dispositif intéressant lorsque 2 conditions sont réunies : (1) la préservation du rôle central des habitants d'une part, et (2) la souplesse des procédures d'autre part. Concepteurs, les habitants sont également les principaux bénéficiaires des projets financés par ce biais. Ces derniers se caractérisent par leur diversité et leur vocation à renforcer le lien social et améliorer le vivre ensemble en créant des lieux d'échanges dans le quartier. La simplicité des démarches pour bénéficier de financements au titre du Fonds de participation des habitants permet aux habitants « non experts » de s'emparer pleinement du dispositif et de contourner ainsi les freins liés à la méconnaissance du jeu des appels à projets. Les objectifs sont :
 - Donner les moyens aux habitants, constitués ou non en association de participer à la vie de leur quartier ;
 - Construire des projets qui contribuent à l'animation du quartier ;
 - Améliorer le cadre de vie ;
 - Développer des échanges intergénérationnels entre habitants.

Le financement des actions QPV du comité départemental 13

Comité 13 / Le quartier Malpassé (13)

L'histoire commence en 1985, le comité 13, à l'époque sans salarié, est sollicité pour participer à un dispositif de sport pendant les vacances d'été dans le quartier de Malpassé. L'engouement est évident avec une forte participation des habitants et une envie du comité de faire mieux et plus grand. Le besoin d'une pratique hors vacances scolaires naît, on cherche alors des solutions et financements pour la création d'un club affilié. C'est rapidement chose faite dans la saison qui suit avec un gymnase au cœur du quartier devenant celui de la structure et donc une possibilité d'accès à de nombreux créneaux. Le FNDS (Fond national de Développement du Sport) récemment créé vient soutenir la mobilisation des acteurs de terrain donnant des moyens financiers de construire un projet ambitieux. Dans les années qui suivent, le club fait grandir son action et 90% des adhérents sont des habitants du quartier. La structure joue alors un rôle de lien social pertinent et propose une pratique sportive originale permettant une véritable mixité. Reconnu pour ce rôle, l'ensemble des échelons de collectivités locales va venir soutenir l'action conduite. C'est par son action de terrain pertinente que la structure a construit sa légitimité nécessaire à la captation de subventions et le droit d'utiliser un équipement sportif sur un grand nombre de créneaux. Vers la fin des années 90 deux emplois jeunes seront créés permettant le maintien du dispositif qui s'érodera pour différentes raisons (voir reportage en fin de rapport)

On comprend à la lecture de l'histoire de ce projet, qu'il a fallu des années de bataille de terrain pour construire un dispositif légitime aux yeux des institutions et que le dialogue entre financeurs et financés doit s'installer dans la durée. En tant que porteur de projet, il est nécessaire de connaître les interlocuteurs, de comprendre les mécanismes relationnels entre les institutions et d'identifier les personnes ressources.

Donc, pour prétendre à l'obtention de financement, avant tout, il faut une action concrète et pertinente de terrain. Puis, il faut savoir la présenter, la valoriser et enfin il faut identifier clairement à qui la présenter. Il est important de noter la véritable complexité des relations avec les acteurs locaux et les sources de financements des politiques sportives et de ville. Les pilotes changent vite et les dispositifs s'empilent, il faut être très vigilant et connecté pour parvenir à exister au milieu de ce champ très concurrentiel de la subvention et de la course à la légitimité, les clubs de badminton ne sont que rarement assez armés pour se lancer dans cette bataille.

³ Pour en savoir plus sur le fonds de participation, adressez-vous à votre Commune ou aux agents de Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS).

Lors de l'expérimentation « Bad&Quartier », un débat est survenu sur la part de financement des habitants des QPV des services proposés : « *doivent-ils payer un peu, complètement ou rien du tout ?* » expose un dirigeant lors d'un séminaire.

Une des représentations qui circule sur les habitants des QPV serait qu'ils ne pratiqueraient pas de sport en raison du coût trop élevé des activités en club. Plusieurs études réalisées par l'APELS depuis 20 ans montrent que la situation socio-économique est effectivement un frein important mais que les familles composent avec les aides existantes et que les dirigeants des clubs proposent déjà des tarifs les plus bas possibles. Le frein à l'accessibilité est effectivement présent mais est déjà traité au mieux par les acteurs sportifs, soutenus par les collectivités.

Parmi les dirigeants présents, les politiques tarifaires varient entre 4 approches (qui se justifient) :

- La gratuité. Il s'agit de proposer les services du club sans demander de contrepartie financière (par exemple la licence de badminton et l'équipement est pris en charge par le club ou un partenaire). Cette politique tarifaire se justifie souvent lorsque les finalités des actions du club visent la découverte pour des publics très éloignés des pratiques sportives. Elle se réalise lorsque les fonds publics viennent prendre en charge les coûts, lorsque le club utilise ses réserves ou lorsque le club est exclusivement bénévole.
- La participation symbolique. Certains rejettent l'idée de la gratuité pour différents principes (un service a un coût et il doit se payer, il faut lutter contre les formes d'assistanat, la discrimination positive reste une forme de discrimination, etc.). Les participations symboliques ne couvrent jamais les frais réels des services mais ont pour objectif de susciter une forme d'adhésion et de reconnaissance du travail fourni.
- La prise en compte des revenus des familles. C'est une pratique courante dans les clubs, elle consiste à créer des facilités de paiement des licences et des cours à partir du quotient familial et/ou en échelonnant les paiements sur plusieurs mois. Les tarifs peuvent être réduits sans que ce soit systématique.
- Le tarif courant. Une autre politique consiste à rejeter les formes de discrimination positive, en ne faisant pas de différences entre les membres et autres participants et en appliquant pour tous, la même tarification. Les observations de cette politique montrent que certains clubs de banlieue la pratiquent aussi avec des tarifs très bas.

Innover avec les entreprises !

La relation entre le monde du sport et celui de l'entreprise n'est pas nouvelle. Elle date de la naissance du sport moderne, à la fin du XIX^{ème} siècle sous l'impulsion des œuvres paternalistes des grandes industries. On parlera surtout de sport dans l'entreprise jusque dans les années 1980 où le sport devient la métaphore de la compétitivité : il permet d'inculquer aux salariés des valeurs de défi, d'esprit d'équipe, etc. De leurs côtés, les clubs sportifs ont majoritairement vu en l'entreprise un généreux donateur faisant une bonne œuvre en échange d'un affichage minimal.

Aujourd'hui, les relations entre les clubs sportifs et les entreprises ont la possibilité de se diversifier et de se renforcer pour traiter les grandes causes sociales. Pour les clubs, la crise des financements publics et la rencontre des logiques d'exclusion et de la précarité des publics suscite une attirance pour les entreprises. Pour ces dernières, le sport et ses organisations peuvent être envisagés comme un moyen de :

- Développer une communication « externe » pour mettre en valeur leurs images, leurs histoires, leurs métiers, leurs ancrages dans le territoire.
- Développer une communication « interne » en sensibilisant les salariés aux causes d'intérêt général qu'elles défendent.

Pour l'APELS, le travail avec les entreprises est définitivement devenu une solution incontournable. Au niveau du secteur privé, les entreprises et fondations pouvant participer aux projets d'éducation par le sport sont : les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprises, les fondations abritées et les entreprises elles-mêmes. Bien qu'il soit impossible de dresser une liste exhaustive des manières de créer une collaboration entre une association sportive et une entreprise, on peut simplement s'intéresser aux différents types de mécénat qui peuvent se construire autour des projets sportifs dans les quartiers :

- Mécénat financier : en apports numéraires
- Mécénat en nature : remise de biens, de marchandises, exécution de prestations de services, mis à disposition de moyens matériels, personnels et techniques

- Mécénat technologique : mettre le métier de l'entreprise au service de l'association
- Mécénat de compétences : mise à disposition de personnel, appui technique courte et longue durée

Il faut alors être innovant, force de propositions, mettre en avant ses valeurs et en quoi elles peuvent intéresser l'entreprise. Après avoir identifié la grande cause sur laquelle vous allez agir (chômage, protection de l'environnement, lutte contre l'exclusion, solidarité envers les populations du quartier, etc.) et les valeurs et actions que vous allez produire pour répondre à cette cause, il convient d'engager un travail d'identification des entreprises qui peuvent être intéressées par votre travail. Il faut se demander si les problématiques associatives font écho à celle des entreprises. Y-a-t-il compatibilité entre l'association et telle ou telle entreprise ? Y a-t-il des secteurs à exclure ou d'autres à privilégier ? Il s'agit alors de créer une black list et une white list qui sera validée par les dirigeants associatifs. Ces listes permettront de créer des cibles et des priorités dans le démarchage des entreprises. Quelles informations réunir sur les entreprises ? Succinctement, on peut dire qu'il faut collecter des informations sur son objet social, ses coordonnées, son programme et les conditions d'éligibilité des opérations de mécénat, les projets déjà soutenus, le type de valorisation attendu et enfin les interlocuteurs au sein de l'entreprise. Un premier contact direct avec les référents (téléphonique) permettra de ne pas perdre de temps à rédiger des documents et permettra de vérifier les informations récoltées. Il convient de souligner qu'il faut chercher continuellement à alimenter son portefeuille de partenaires, et donc, à prospecter. Il faut remettre à jour sa liste d'entreprise et on peut dire qu'au bout de deux refus, l'entreprise pourra être mise de côté (pour un certain temps). On peut dire aussi que plus vous cherchez des partenaires « entreprise » en travaillant sur un format action par action, plus ce temps de ciblage sera long et prendra de de l'énergie.

Il faut laisser libre court à la discussion et aboutir sur des engagements, des perspectives concrètes, une planification. Il faut s'attendre à être questionné sur son projet. Des contradictions peuvent être soulevées. Il faut s'y préparer en préparant un argumentaire en amont avec les dirigeants du club. Durant une longue période, il faut occuper le terrain jusqu'à la mise en place du projet. On encourage à personnaliser le lien avec l'interlocuteur de l'entreprise en évoquant des sujets annexes de la vie de l'entreprise. Une idée originale serait aussi d'inviter le partenaire à rencontrer les publics du club et/ou les potentiels destinataires des projets dans les quartiers. Cette rencontre pourra se faire de manière conviviale, en soignant l'accueil du partenaire. Progressivement, le partenaire doit voir qu'il occupe une place « privilégiée » dans la vie de l'association. Ce sentiment doit être entretenu par tous les biais possibles. Les entreprises sont aussi très sensibles aux avantages qui peuvent être offerts aux salariés (exemple : si vous organisez un tournoi de badminton, vous pouvez donner des invitations pour les salariés de l'entreprise partenaire et leur permettre de pratiquer avec vous).

Un exemple de collaboration entre l'APELS et une banque

Genèse et objectifs

Convaincue que les vraies solutions viennent du terrain, l'APELS a lancé le programme Déclics sportifs pour défendre une cause nationale qu'est celle en faveur de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. La situation actuelle étant plus que préoccupante :

- Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans a dépassé 25% en 2016
- Les diplômés sont de plus en plus désireux de partir à l'étranger
- Le taux de chômage des jeunes sortis en formation initiale sans aucun diplôme atteint 46%
- 1/3 des chômeurs de 20 à 24 ans sont au chômage depuis au moins un an

Le programme Déclics Sportifs de l'APELS est né de plusieurs constats :

- La nécessité pour les entreprises de diversifier leur source de recrutement ainsi que les profils des collaborateurs.
- L'engagement sportif des jeunes constitue, au travers des associations sportives, un vivier de motivation et de qualités humaines fortes.
- La volonté de l'APELS d'aller plus loin dans l'accompagnement des jeunes en leur permettant de trouver un emploi durable

L'objectif du programme est de permettre à des jeunes issus des clubs sportifs, de transférer les capacités développées dans le sport vers le monde de l'entreprise. Il s'agit de leur faire prendre conscience de leurs qualités humaines grâce au sport et de leur apprendre comment les transposer dans la sphère professionnelle et ainsi d'intégrer une entreprise et d'obtenir un emploi durable.

« *Le sport permet d'avoir des valeurs, de créer une cohésion d'équipe et c'est ce qu'il faut dans les métiers de la banque : l'esprit d'équipe et la solidarité* » (Majid, promo 1)

Description succincte

Le programme repose sur 3 étapes succinctes : DFI

- La détection : l'APELS source les jeunes dans les clubs sportifs labélisés par Fais-Nous Rêver avec l'aide des éducateurs.
- La formation : pour préparer ces jeunes aux codes du monde de l'entreprise, l'APELS (organisme de formation) organise et anime 4 semaines de stages qui permettent aux jeunes de reprendre confiance en eux et en leurs capacités et de développer leur employabilité. La pédagogie de ces 4 semaines s'appuie principalement, sur les pratiques physiques et sportives mais aussi sur le théâtre et différents ateliers. Suite à ces 4 semaines de stages, les jeunes stagiaires, après validation des représentants des ressources humaines de l'entreprise, intègrent l'entreprise partenaire en contrat de professionnalisation et ainsi apprennent leur futur métier en alternance.
- L'intégration : les jeunes intègrent l'entreprise pour se former au métier et, s'ils ont acquis les compétences nécessaires, peuvent obtenir un CDI et intégrer l'équipe de collaborateurs de l'entreprise partenaire.

« *Ce n'est pas une prise de risque pour moi, c'est une chance pour LCL car cela permet d'avoir des profils, des personnalités diversifiées et de challenger complètement nos modes de formation* » (Renaud Chaumier, DRH chez LCL, 2015)

Date de début / fin

Le programme dure 1 an et demi, de la détection à l'intégration en entreprise.

Promo 2 LCL : avril 2016 – septembre 2017

Promo 1 Crédit Agricole Normandie Seine : avril 2016 – septembre 2017

Promo 3 LCL et promo 1 Suez Environnement: avril 2017 – septembre 2018

Temporalité : grandes échéances, temps forts...

- Formation des associations
- Rencontre entre les jeunes et l'entreprise
- Entrée en stage APELS
- Remise des attestations de réussite
- Entrée en contrat de professionnalisation
- Bilan mi-parcours

Objectifs quantitatifs

80 % des jeunes de chaque promo entre en contrat de professionnalisation à l'issue des stages APELS

70 % des jeunes obtiennent un emploi à l'issue du parcours

Éléments d'ingénierie

DÉTECTION

Association : Présente le programme aux jeunes et organise la première sélection
APELS : Reçoit les jeunes présélectionnés en entretien pour valider la sélection
Entreprise: Vient rencontrer les jeunes dans l'association

FORMATION

APELS : Organise les stages de formation APELS et accompagne le jeune durant son parcours de formation
Association : Suit le jeune tout au long de son parcours de formation
Entreprise: Intervient lors des stages de formation APELS

INTÉGRATION

Entreprise : Accompagne le jeune lors de sa formation en entreprise et sélectionne un parrain qui suivra le jeune
Association : Participe au suivi du jeune et au maintien de sa motivation
APELS : Assure la transition des jeunes vers le monde professionnel et organise un suivi durant le contrat de professionnalisation

Inventer des formes de communication « grand public » sur les actions en QPV

Le secteur associatif et les initiatives d'éducation par le sport dans les QPV souffrent cruellement d'un manque de reconnaissance en termes de communication sur leurs actions et sur les résultats de leurs projets (sur les transformations sociales générées). Cette carence en communication est une des raisons des difficultés que peuvent avoir les dirigeants à entretenir les relations partenariales. C'est ce manque de clarté qui pénalise les porteurs de projets et qui les freine dans leur développement. Aussi, il est important de sortir de l'isolement et de communiquer sur le savoir-faire, le dynamisme et les résultats des projets.



L'expérimentation « Bad&Quartier » a révélé cette tendance lourde au sein des clubs et des comités de badminton : les actions sont discrètes, peu connues sur les territoires !



Communiquer sur la dimension sociale et solidaire du badminton dans les QPV permettra de :

- Reconnaître et faire reconnaître la qualité de l'engagement des bénévoles et salariés.
- Montrer la capacité de l'association à répondre aux attentes des collectivités et d'autres partenaires associatifs ou publics.
- Faire la démonstration de la maîtrise du projet et de son dynamisme.
- Rechercher des soutiens, des contributions de toutes sortes (nouveaux partenaires, appels au bénévolat, recherche de nouveaux adhérents et fidélisation, soutien des parents de jeunes, etc.).
- Agir sur l'opinion publique, interpeller la société civile et les institutions sur les réalités du terrain.

Les modes de communication peuvent être très diversifiés. Ils seront adaptés aux interlocuteurs auxquels on s'adresse et aux objectifs poursuivis (augmenter le nombre d'adhésions, intégrer des partenaires à l'action, trouver de nouvelles sources de financements, faire participer les familles, attirer des enfants et des adolescents dans un club de badminton, etc.).

Pour réussir sa communication, 6 principes de communication doivent rester dans les esprits lorsque vous souhaitez engager une action de communication sur les actions « Bad&Quartier » :

1. Se centrer sur un message. Il ne faut pas mélanger tous les sujets et évoquer l'ambition de compétition si votre action favorise la découverte... même si votre projet associatif est plus complexe.
2. Susciter de l'émotion. Les actions socio-sportives dans les QPV suscitent des émotions variées chez les entraîneurs et les publics bénéficiaires. Les messages doivent être fidèles à ce qui est vécu.
3. Être concret. Il peut y avoir des références à certains concepts (l'égalité des chances, la cohésion sociale, etc.) mais il faut surtout veiller à présenter l'action, ses étapes, son déroulé
4. Créer un récit. Le message sera plus facile à assimiler si on y raconte une histoire, si possible une belle histoire qui partait pourtant mal : passer de la situation sociale dans les quartiers et des parcours d'habitants en difficultés au plaisir procuré par le projet de badminton.
5. Être surprenant. Une communication sur une action de badminton dans les quartiers doit susciter de la curiosité et l'étonnement : « comment ont-ils réussi cette action ? » « Je n'avais pas imaginé qu'on puisse faire ça dans les QPV, etc. »
6. Être crédible, avoir des preuves. Il est possible de faire parler des bénéficiaires sur l'apport du projet pour montrer qu'il y a une réalité sociale à l'action.

Mieux vaut avoir peu d'actions de communication bien construites que beaucoup qui soient de mauvaise qualité. Les actions de communication sont le reflet de la structure, notamment auprès des partenaires et du grand public. C'est la manière dont vous allez réussir à communiquer qui fait que le projet d'éducation par le sport sera reconnu comme une action solide ou fragile par les partenaires. Il est important de faire preuve de professionnalisme. Si vous n'avez pas les ressources en interne, faites appel à des professionnels et envisagez leur participation comme un investissement.

- **Créer une base de données des contacts** : c'est la base de la communication. Le fichier est utile pour communiquer régulièrement par le biais de la poste, du fax ou de l'Internet. Il vous permet de diffuser vos communiqués de presse, des e-mailing, votre lettre d'information, en bref d'inviter ou d'informer votre

réseau sur votre actualité. Il s'agit d'avoir plusieurs colonnes où sont inscrits un maximum d'informations sur les catégories de personne : les licenciés, les contacts presse, les partenaires.

- **Créer un communiqué de presse** : c'est un texte court adressé aux journalistes pour les informer d'une actualité ou les inviter sur un événement. Le communiqué de presse est court, précis, concis et doit être envoyé au bon moment : ni trop tôt (le journaliste risque de vous oublier), ni trop tard (le jour J). Il ne doit pas dépasser ½ page, avec des phrases courtes. Dans les deux premières phrases, on doit comprendre immédiatement ce que vous faites.
- **Créer un dossier de presse** : il présente de manière détaillée l'information que vous cherchez à médiatiser. Il comprend en général le communiqué de presse suivi d'une présentation détaillée de votre action, il peut être illustré de témoignages, de chiffres clés, photos, illustrations qui seront repris dans les articles.

Différents types d'action peuvent être développés. Nous ne pouvons en faire un inventaire exhaustif mais nous proposons d'exposer les actions les plus courantes dans les associations rencontrées.

- **Les actions « imprimées »** : création de rapports, plaquettes, affiches, flyers ou bilans décrivant les actions et leurs résultats pouvant être diffusés à des partenaires. De nombreux dirigeants associatifs échangent aussi avec les parents et les jeunes au travers de petits documents de liaison, donnant les informations primordiales (ex. : horaires des rencontres sportives).
- **Les actions « web »** : création d'un site Internet qui décrit et montre en images les actions développées. C'est la vitrine de l'association, il permet de diffuser un grand nombre d'informations (actualités, conseils, carnets de bord, photos...) sur votre association et vos projets. Il permet aussi de valoriser vos partenaires ou de proposer des liens utiles à vos adhérents. Les internautes peuvent également y laisser leurs contacts, notamment si vous leur proposez de s'abonner à votre lettre d'information.
- **Les actions « journalisme »** : il s'agit de chercher à être dans les médias sans engager de grandes sommes d'argent. Nous pensons aux médias locaux ou régionaux qui peuvent être intéressés par des conférences de presse et/ou par des manifestations. Les visites sur site peuvent également être pertinentes. Il s'agit de favoriser les rencontres entre votre public, les journalistes et/ou vos partenaires. C'est l'occasion de présenter concrètement votre travail sur le terrain et de valoriser les personnes avec qui vous travaillez.
- **Les actions « partenariales »** : il s'agit d'utiliser les outils de communication de vos partenaires (site, newsletter) pour vous positionner. Très peu d'associations pensent à cette démarche alors qu'elle permet de diffuser le message très facilement.

Outil de communication « Le badminton s'invite dans les quartiers »

Flyer diffusé par le Ligue du Limousin de Badminton

Le **BADMINTON** s'invite dans les quartiers

Venez vous initier à l'un des sports les plus rapides et complets au monde !?



Ligue du Limousin BADMINTON

LNA3 Ligue Badminton Nouvelle-Aquitaine

FFBad Fédération Française de Badminton

Pourquoi venir jouer au Badminton

- **PARCE QUE C'EST UN SPORT FAIR PLAY !**
 - Le Badminton est un sport Olympique basé sur l'échange et le respect de l'adversaire.
- **PARCE QUE C'EST UN SPORT INTENSE !**
 - Durant les échanges, un volant de badminton peut dépasser les 400 km/h ! (Record du monde : 493 Km/h)
- **PARCE QUE C'EST UN SPORT COMPLET PHYSIQUEMENT !**
 - Déplacements variés, sauts, le Badminton fait travailler les muscles des jambes, des fessiers, les abdominaux, ainsi que les bras et la TÊTE ! On y brûle pas mal de calories en un temps assez court.
- **PARCE QUE C'EST TRÈS LUDIQUE !**
 - Ne nécessite pas de dispositions physiques particulières, ni un apprentissage trop long.
- **PARCE QUE C'EST UN SPORT QUI FAVORISE LA RENCONTRE !**
 - Près d'1 badiste sur 3 est une **JOUeuse** !
 - Sport intergénérationnel, le badminton peut se pratiquer dès l'âge de 4/6 ans.
 - Amateur, compétiteur, il y aura forcément un terrain qui vous conviendra !



La Ligue du Limousin vous propose


QUOI ?
VENIR DÉCOUVRIR LE **BADMINTON** SELON VOS DISPONIBILITÉS ET ATTENTES. SIMPLE DÉMONSTRATION, SÉANCE D'INITIATION, CYCLE ÉVOLUTIF, NOUS NOUS ADAPTONS À VOS ENVIES...

POUR QUI ?
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS : ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ, CENTRES SOCIAUX-CUCS SECTEUR URBAIN ET RURAL, PROTECTION DE L'ENFANCE, AUTRES (ASSOCIATIONS CARITATIVES, PUBLIC ZRR...)

COMMENT ET COMBIEN ?
UN ENCADRANT PROFESSIONNEL SERA MIS À VOTRE DISPOSITION AINSI QUE DU MATÉRIEL (RAQUETTES, VOLANTS...) **GRATUITEMENT !**

OÙ ET QUAND ?
DURANT LES VACANCES SCOLAIRES ET PÉRIODE ESTIVALE, DANS UN GYMNASÉ DE PROXIMITÉ.

POURQUOI ?
LUDIQUE, PHYSIQUE, MIXTE, CONVIVIAL, FÉDÉRATEUR, LE **BADMINTON** EST LE SPORT QU'IL VOUS FAUT !



FFBadminton

Qui contacter ?!



GAIA Maison Régionale des Sports
Paul Olivier Nginn
Chargé de Communication et de Développement
142 Avenue Emile Labussière
87100 Limoges
06 22 90 40 83 - dvpt.liguelimbad@gmail.com

LNA3 LIGUE BADMINTON NOUVELLE-AQUITAINE

FFBad Fédération Française de Badminton

Tisser des relations avec les habitants des QPV

Les logiques d'accueil au sein des clubs sportifs

Depuis 20 ans, l'APELS accompagne et observe le fonctionnement des clubs sportifs dans les QPV. Avec l'appui de son conseil scientifique et du sociologue Gilles VIEILLE MARCHISET, une typologie des logiques d'accueil dans les clubs sportifs a été formalisée. Nous la présentons ici pour donner aux acteurs du badminton des repères sur la manière dont ils fonctionnent au regard des habitants.



Trois processus intégratifs ont été recensés. Bien qu'ils puissent se combiner au sein d'un même club, on identifie toujours un processus dominant qui donne la culture d'accueil de l'associative.

- **L'assimilation.** Le cadre est posé – les règles sont en place et c'est l'individu qui s'adapte et non le cadre : soit il se conforme au système éducatif et de régulation du climat social, soit il ne rentre pas ou il est exclu temporairement ou définitivement. Le club est une « communauté » : un esprit du club fort, un discours sur la passion, des signes distinctifs sont apparents. On retrouve ici « l'esprit Bad ».
- **L'intégration.** Le cadre est posé mais s'adapte aux particularités d'individus ou de groupes minoritaires. Il y a des périmètres distincts à l'intérieur du cadre et des manières de vivre le club différemment. Il y a une négociation entre l'individu et le cadre sur sa place et son rôle bien que l'individu reste globalement contraint. Le club propose une adaptation des services, des horaires, des lieux de pratique, des pédagogies, etc. Le club a plusieurs niveaux d'intérêts, il y a différentes conceptions de l'utilité du club.
- **L'inclusion.** Le cadre s'adapte aux particularités de certains individus qui sont « happés » par le club. Il y a une logique de conquête de publics non « traditionnels ». La frontière entre « adhérents » et « non-adhérents » est floue. Le projet associatif évolue régulièrement au contact des nouveaux bénéficiaires, notamment au contact des habitants des QPV.

Créer les conditions d'un « meilleur vivre-ensemble » dans les QPV grâce au badminton

Pour l'APELS, un projet d'éducation par le sport a pour unique objectif l'insertion de chaque individu dans la société en général, dans le temps et l'espace sportif en particulier. Cette idée peut paraître naïve et consensuelle, mais elle s'appuie cependant sur une posture fondamentale qui considère que les individus pratiquent d'abord pour eux-mêmes et/ou pour créer des liens, pour se socialiser. Dès lors, au centre du système se trouvent les personnes dans leur globalité et non la discipline et l'excellence sportive. L'adolescent qui vient pratiquer du badminton est un adulte en devenir, qui a ses propres questionnements, ses envies, sa vie amoureuse, sa vie scolaire et familiale. Il n'est pas uniquement le potentiel compétiteur qui portera les couleurs du club ou le « jeune de quartier » à risque pour lui et pour les autres.

Ce qui se joue dans les projets d'éducation par le sport, c'est l'ajustement permanent d'un « meilleur vivre-ensemble ». Ceci se passe sur deux dimensions complémentaires.

- Le « vivre-ensemble » concernera d'abord le temps de la pratique sportive. C'est le temps où chacun va faire l'expérience de son corps, découvrir ses limites, développer des facultés motrices. La force du sport réside dans l'obligation d'être en interaction avec d'autres pratiquants et/ou avec un système de règles qui conditionnent l'exercice corporel. Le « vivre-ensemble » passe ici par l'apprentissage de ses propres limites, dans le cadre des coopérations propres aux activités sportives et par le respect du contrat social basé sur les normes et règles de chaque discipline.
- Le « vivre-ensemble » se situera également sur la vie associative au sens large. Ici, d'autres types de relations s'instaurent avec les jeunes, les dirigeants, les parents ou avec des partenaires. C'est la rencontre entre différentes générations, entre les garçons et les filles, entre des origines et des parcours différents, entre valides et personnes porteuses de handicaps, qui fera la spécificité d'une association sportive. C'est dans le cadre de cette vie associative conviviale que des liens durables pourront se créer et continuer à l'extérieur de l'association. Cette dimension du « vivre-ensemble » est trop souvent ignorée : elle est pourtant fondamentale.

Pour l'APELS, les deux dimensions du « vivre-ensemble » (dans le sport et dans le temps associatif) sont indissociables et doivent être maîtrisées pour que se développent des projets d'éducation par le sport de qualité. Sans une prise de conscience des impacts éducatifs et sociaux d'un sport bien traité par des éducateurs bien formés, l'action « badminton dans les quartiers » peut avoir des effets limités voire même des effets pervers : auto-exclusion, etc.

Innover dans les formats d'action en QPV

Les clubs de badminton qui souhaitent s'investir dans (sur) les QPV imaginent des actions réalistes et calibrées par leurs ressources. Durant l'expérimentation « Bad&Quartier », les dirigeants devaient concevoir leurs approches en prenant en compte de nombreux paramètres : les entraîneurs disponibles, les contraintes d'équipement, etc. Beaucoup ont revu leurs ambitions à la baisse face aux contraintes, problématiques émergentes et variation de la motivation.

Pour l'APELS, il est essentiel d'être audacieux et créatif pour permettre aux habitants des QPV d'avoir accès au badminton. Il convient de laisser son imagination rencontrer les envies et besoins des habitants et des partenaires. C'est l'échange d'idées qui, en partie, permettra de faire émerger des innovations sociales par le badminton dans les QPV.

Les formats détectés par l'APELS

Extrait du Cahier Technique « Les projets associatifs d'éducation par le sport » publié par l'APELS

Les formats d'action d'éducation par le sport sont multiples et dépendent des finalités recherchées et des contraintes d'organisation qui s'offrent aux dirigeants et à leurs partenaires. Si l'on s'intéresse à la durée des actions d'éducation par le sport, on observe 3 rapports au temps dans la prise en charge des publics. De nombreux porteurs de projet combinent ces 3 rapports au temps pour donner à l'action un rythme qui entretient la motivation et l'engagement de tous les acteurs : bénéficiaires, dirigeants, éducateurs et partenaires.

Les actions de court terme se caractérisent par une ou des journée(s) de pratique sportive qui peuvent se répéter ponctuellement dans l'année mais aussi par des événements sportifs où le « spectacle » est un support important (attractivité des public, création d'émotions, etc.). Les objectifs de ces actions visent à créer un contact avec les publics, à stimuler l'engagement des différents acteurs et à se doter d'un objectif « concret » dans la prise en charge éducative.

Les actions de moyen terme correspondent à des stages où les destinataires sont pris en charge durant un laps de jours ininterrompus. On retrouve par exemple les stages unisport ou multisports visant la pratique et la vie en collectivité où les destinataires sont amenés à pratiquer d'autres activités à côté du sport (sortie pédagogique, soutien scolaire...). On observe également des stages professionnels ayant des objectifs de découverte, d'immersion, de préparation à l'intégration dans un secteur d'emploi pour des publics inscrits dans clubs sportifs ou des parcours de remobilisation par le sport.

Les actions à long terme s'établissent avec une durée significative où les publics pratiquent régulièrement un ou plusieurs sports. On retrouve des séances hebdomadaires ou bimensuelles sous forme d'accueil dans une structure où les destinataires bénéficient de séances de pratiques sportives régulières. Des projets basés sur un suivi individualisé de quelques personnes sont également proposés.

Quelques formats d'actions d'éducation et d'insertion par le sport reviennent souvent dans les projets associatifs :

56,4% prennent la forme d'une activité physique régulière, à travers notamment des activités physiques adaptées, modules d'activités, ateliers, séances (entraînement, découverte/initiation), etc.

30,4% des actions s'appuient sur la réalisation d'un événement sportif : compétition, tournoi, rencontre, championnat, challenge, marathon, raid, etc.

27,4% des actions correspondent à des activités ponctuelles de loisirs non sportifs, qui prennent la forme de séjours, voyages, croisières, week-ends, spectacles, soirées, expositions, conférences, festivals, sorties, visites.

22,3% des actions correspondent à des activités ponctuelles sous la forme de stages sportifs.

Des formats d'action moins répandus sont présents et révèlent le potentiel de créativité de la dimension sociale du sport :

7,6% des actions prennent la forme de création de projets de solidarité, artistiques, éducatifs ou culturels (film) où le sport est un thème ou un objet parmi d'autres. On retrouve dans cette catégorie des projets avec les acteurs de la culture notamment.

7,4% des projets proposent une action de type communicationnelle, soit sous forme de diffusion d'informations, soit sous forme de rassemblements, de débats.

5,5% des actions consistent clairement en un accompagnement hors du champ sportif, notamment par la mise en place d'un suivi éducatif, médical, social ou scolaire ou bien de l'aide aux devoirs, de l'aide à l'orientation (professionnelle, scolaire).

Proposer une approche pédagogique des « fondamentaux » du badminton

Une histoire du badminton dans les QPV : coopération ou affrontement ?

Lors des séminaires de travail entre les clubs et les comités départementaux engagés dans l'expérimentation « Bad&Quartier », la question de la logique interne du badminton a été soulevée. Certains précisait que le badminton est un sport aérien de coopération et que cette dimension est pertinente pour faire jouer les habitants, pour qu'ils prennent du plaisir immédiatement, qu'ils soient en réussite. D'autres évoquaient l'intérêt d'exploiter la dimension « affrontement et duel » de l'activité pour permettre aux habitants des QPV de trouver un terrain de canalisation d'énergie, de décharge d'agressivité.

Pour l'APELS, une réflexion doit être initiée avec la Direction Technique Nationale pour juger de la pertinence de telle ou telle approche auprès des publics éloignés du badminton et du sport en général.

Un rappel historique

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Badminton>

« L'échange de volants frappés avec une partie du corps ou un instrument remonte à plus de deux millénaires en Chine. Au Japon, on pratiquait le hanetsuki (en) vers la fin de l'époque médiévale. En Europe, l'un des ancêtres du badminton est le battledore and shuttlecock pratiqué en Angleterre dès le Moyen Âge, l'objectif du jeu étant de maintenir en l'air un shuttlecock (volant) à l'aide d'une battledore (raquette ou palette). On retrouve des images de jeu du volant au XVIIe siècle dans les peintures d'artistes célèbres de l'époque (voir par exemple La Fillette au Volant de Chardin).

La pratique féminine du jeu de volant, ancêtre du badminton, remonte au moins au XVIIIe siècle, où des peintres comme Fragonard et Chardin ont témoigné de cette activité chez les jeunes filles de bonnes familles.

Quant aux règles du badminton actuel, elles furent élaborées en 1873 : des officiers anglais revenus des Indes, se trouvant réunis dans le château du Duc de Beaufort à Badminton (ville anglaise du Gloucestershire), en vinrent à évoquer le jeu indien du « poona », qui se pratiquait avec une raquette et une balle légère. Ils se mirent alors en tête d'y jouer. Mais n'ayant pas de balle sous la main, ils décidèrent d'utiliser un bouchon de champagne, auquel ils attachèrent quelques plumes. Amusés et séduits par leur trouvaille, ils décidèrent de faire connaître ce jeu, sous le nom du château où il était né : Badminton. »

Sur le plan de la pédagogie sportive, les actions dans les quartiers prioritaires ne diffèrent pas de situations d'animations sportives de découverte, d'initiation, de sensibilisation pouvant se développer sur d'autres territoires. L'intervenant, éducateur ou entraîneur, devra s'adapter au public et à ses contraintes d'intervention pour proposer des situations qui s'inscrivent dans ses objectifs généraux. Il pourra piocher dans une palette d'approches pédagogiques pour créer la bonne formule au bon moment auprès des habitants des QPV.

- **La pédagogie analytique.** Elle consiste à décomposer un mouvement ou une activité, partie par partie, que l'on fait vivre par des actions répétitives pour ensuite, associer ces segments (phases, etc.) de façon à réaliser le jeu ou le mouvement complet.
- **La pédagogie globale.** Elle place le pratiquant dans une situation où il exécute l'activité badminton dans son ensemble, proche du jeu officiel, pour qu'il puisse être le plus juste possible dans son exécution. La technique devient ici un objectif de l'apprentissage que l'on ne décompose pas.
- **La pédagogie « résolution de problème ».** Elle place le pratiquant dans une posture de recherche et de tâtonnement pour atteindre des buts ou pour relever des défis. Le joueur est alors responsable dans la construction de ses techniques de jeu et doit inventer les réponses.

L'APELS préconise aux dirigeants des clubs, notamment aux éducateurs, d'aborder le contact avec les habitants des QPV en expérimentant **la pédagogie du projet**. Celle-ci consiste à instaurer une relation dans laquelle le référent (adulte) ne cherche pas à transmettre un savoir brut ou officiel, mais organise les conditions pour que les publics vivent des expériences (corporelles, sociales, etc.) productrices de compétences. Autrement dit, le face-à-face pédagogique entre un éducateur et un pratiquant ne se base pas sur une stricte relation hiérarchique, mais sur un accompagnement évolutif. Dans cette optique, tout est mis en œuvre pour que des expériences humaines se développent et génèrent un sentiment de réussite. L'éducateur soulèvera notamment des questions pertinentes sur

la méthodologie et sur l'inscription du projet dans l'environnement. Pour que s'engage une pédagogie du projet, plusieurs éléments sont déterminants :

- L'aménagement des espaces de vie dans l'association (club house, vestiaires, ateliers de réparation, etc.) et leur accessibilité, peuvent générer la naissance d'idées, d'envies ou de projets.
- La consommation de loisirs ne peut être au centre du projet de la structure. Elle ne peut pas non plus en être complètement écartée. Mise à sa juste place dans la gamme des activités proposées, elle génère de nouvelles envies et permet un rapprochement avec les publics éloignés de la structure.
- Les échanges intergénérationnels sont porteurs d'une transmission de savoirs et savoir-faire, pouvant impulser une démarche de projets chez les plus jeunes.

Il existe également des styles pédagogiques que l'entraîneur ou animateur proposant du badminton aux habitants des QPV peut développer. Tous ces styles peuvent être pertinents, même auprès de jeunes n'ayant pas ou pas de culture « club » ou auprès de pères et de mères sédentaires :

- **Le style expositif**, où l'entraîneur s'adresse au groupe entier pour transmettre la « bonne parole », la vérité sur le badminton
- **Le style interrogatif**, où l'entraîneur dirige la réflexion du groupe par un jeu de questions, ou par des situations de résolution de problèmes (comment réussir à...)
- **Le style incitatif**, où l'entraîneur stimule l'apprentissage en s'appuyant sur les apports des apprenants par le biais de questions ouvertes,
- **Le style animateur**, où l'entraîneur s'appuie sur le travail de groupe et ses interactions pour construire sa séquence de pratique, au fur et à mesure
- **Le style guide**, où l'entraîneur privilégie la relation d'aide et la relation individuelle, dans un travail d'accompagnement.

Décomposer l'activité « Bad » pour des jeunes de MJC

Le Volant Bisontin (25)

Lors de séquences de découverte du badminton auprès de jeunes des deux MJC de quartiers de Besançon durant les vacances scolaires de février 2017, les entraîneurs du club Volant Bisontin ont proposé des situations de pratique variées. Elles ont été construites autour de plusieurs objectifs, comme l'explique Huy, entraîneur du club et intervenant auprès des jeunes des MJC : « Nous voulons que les jeunes soient dans des situations de réussite immédiate et qu'ils ressentent le bad. Donc on a mis de côté des affrontements longs sur grand terrain, on peut faire passer les fondamentaux par d'autres moyens. On a fait ce choix-là et ça a bien marché, les jeunes n'ont pas du tout été frustrés, ils étaient bien attentifs à nos consignes et à nos propositions »

Concrètement, les situations proposées étaient multiples.

- **Un quizz sur le badminton.** Assis dans le rond central du gymnase, les jeunes étaient interrogés au début de la séance (avant de s'échauffer) sur plusieurs sujets : Quand a été inventé le badminton ? A combien de kilomètre par heure peut voler le volant ? Et si on comparait avec un ballon de football, une voiture de F1, etc. ? Combien pèse une raquette ou un volant ? Qui sont les champions dans le monde ? Combien de joueurs sont licenciés à Besançon ? etc.
- **Un match d'exhibition.** Avant de mettre les jeunes en activité, les responsables du club ont proposé de faire la démonstration du jeu à vitesse réelle, dans le but de mettre les jeunes dans une posture d'observateur-spectateur. L'exhibition a duré environ 15 minutes sous formes de smashes, d'amortis, de jeu long, etc.
- **Des parcours moteurs.** Les échauffements se sont faits sans raquette, sous forme de parcours de motricité en s'appuyant sur la didactique de l'activité : les déplacements, les mouvements des pieds, les mouvements des bras et des poignets, les accélérations, etc.
- **Des jeux coopératifs.** Pour rentrer dans l'activité et découvrir-resentir les gestes fondamentaux du badminton, les entraîneurs ont proposé plusieurs jeux coopératifs de type relais (en chaîne, on fait passer les volants en les envoyant en l'air pour ensuite les déposer dans un cercle, le tout dans un concours de vitesse avec une autre équipe). Des « passe à 10 » ont également été proposées avec variantes.
- **Des duels à 2 ou 4.** Pour vivre l'activité sous un mode « affrontement », les entraîneurs ont mis en place des situations de défis et de compétition par 2 ou par 4, en protégeant des cibles (cerceaux, etc.) parfois sans filets.

« Cité bad, bats-toi ! »

Comité départemental 13

En 2012, des réunions de réflexion sur le hors temps scolaire des collégiens est amorcé sur la commune de Marseille. Le Comité 13 emboîte le pas à ces réflexions en créant des actions en collaboration avec les acteurs locaux et donne naissance aux animations « **Cité bad, Bats toi !** » qui rencontrent une forte adhésion du public. Dans le cadre de la journée de la femme, cette animation a pour objectif la découverte du badminton auprès des jeunes féminines des quartiers marseillais. En partenariat avec l'ADDAP 13 (Association départementale pour le Développement des actions de prévention), le Comité propose des stages gratuits d'initiation et de perfectionnement du badminton à destination de ces jeunes filles marseillaises.

En collaboration avec le SMUC Badminton, les actions font naître un besoin et en face le club local est réactif avec à sa tête une présidente d'association qui a conscience de l'utilité d'une telle démarche pour asseoir la légitimité de sa structure. Le club récupère ainsi des créneaux supplémentaires dès l'année suivante dans le gymnase avec la condition de devoir accueillir davantage d'habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville.

Ouvrir l'équipement et délocaliser le badminton dans les espaces urbains

Les clubs de badminton, s'ils veulent être socialement utiles pour le développement des quartiers prioritaires⁴, doivent s'interroger sur la manière dont ils « occupent » l'espace, dont ils sont visibles, dont ils sont identifiés des habitants. Bien que l'activité officielle se fasse dans des gymnases avec des configurations spécifiques, les dirigeants et entraîneurs doivent imaginer des formats innovants pour être vus des habitants (il faut aussi imaginer des méthodes pour rentrer en contact concrètement avec les habitants, voir dans la deuxième partie du rapport).

Un dirigeant de l'expérimentation révèle durant un séminaire de travail : « *On a déposé des flyers dans plusieurs endroits mais on n'a jamais eu de retours des habitants* ». Effectivement, l'approche « flyer » est coûteuse financièrement et en temps pour des retombées très faibles. Il faut imaginer d'autres moyens pour que les habitants identifient l'offre.

Plusieurs conseils ont été formulés par les dirigeants des clubs de l'expérimentation quant à la visibilité nécessaire au développement d'action « Bad&Quartier » :

- Créer des temps « Portes Ouvertes ». Le message principal est clair : il faut sortir des gymnases un maximum. Le gymnase fonctionne comme une boîte noire pour de très nombreux habitants qui n'en franchissent jamais le seuil. Les journées Portes Ouvertes permettent, si elles sont montées avec des partenaires, de montrer ce qu'il se fait sur le quartier. Il faut alors soigner l'accueil et transmettre les informations sur les activités du club.
- Investir les espaces sportifs et non sportifs du QPV. Il est important que depuis les fenêtres des logements, à proximité des allers et chemins piétons, à côté des commerces de proximité, des animations puissent être proposées de temps en temps pour montrer que dans le quartier dispose d'un club de badminton. Ces espaces peuvent être sportifs (city stade, etc.), de loisirs (parc pour jeunes enfants, etc.) ou non sportifs (parking de centre commercial, etc.)
- Participer aux fêtes de quartier ou événements locaux existants. Pour éviter d'avoir à monter un événement propre, les clubs de badminton ont intérêt à se greffer à des animations et événements déjà existants pour plusieurs raisons : (1) le badminton se prête bien aux ambiances conviviales des fêtes de quartier où les familles peuvent jouer ensemble, (2) le badminton est très rarement proposé par des passionnés et des personnes compétentes, (3) les fêtes de quartier se font souvent aux beaux jours (mai-juin-juillet ou septembre) lorsque les familles commencent à projeter les activités sportives de l'année suivante.
- S'associer aux adultes relais ou médiateurs de rue pour aller à la rencontre des habitants. Certains individus sont professionnellement positionnés vers la création de liens et la transmission d'information auprès des familles ou des jeunes. Dans de nombreuses villes ayant des QPV, ces individus sont incontournables.

⁴ Benjamin Coignet, *Sport et innovation sociale. Des associations sportives en mouvement dans les quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Du badminton sur un parking

Comité départemental 06 / Le quartier des moulins

Le siège administratif du Comité se situe à proximité d'un QPV. Or, on le sait, la proximité géographique est un atout important pour réussir un projet de ce type, le Comité cherche donc un interlocuteur. Il tisse alors un lien avec une structure pour mettre le badminton au cœur du quartier des Moulins, l'association Prévention Éducation Sport (PES) accueille volontiers cette initiative. Le résultat est une double intervention avec d'abord des interventions gratuites « parent/enfant » les mercredis après-midi en milieu du quartier et la mise en place de cycle de badminton sur le temps scolaire dans l'école primaire du quartier : « Notre objectif premier, souligne le salarié Sylvain, était de créer le lien avec le club de badminton de Nice (CBN) qui propose son activité associative dans un gymnase à deux kilomètres de nos interventions en quartier. Faire découvrir pour ensuite attirer les plus motivés vers le CBN. Mais, malgré nos efforts, le lien ne s'est pas créé ».

4 raisons semblent justifier cette absence de lien :

- Financière : la prise de licence, l'achat d'un équipement demeure un frein inévitable
- Géographique : les deux kilomètres d'écart suffisent à empêcher une adhésion au club. C'est à la fois peu et déjà trop, il faut sortir du quartier, et pour les mineurs cela nécessite déjà l'usage des transports en commun ou un déplacement voiture.
- Climatique : difficulté à pratiquer régulièrement en extérieur un sport d'intérieur.
- Partenariale : Trop faible investissement du club support qui n'a pas assez activement participé au pontage, pas d'intervention sur les premières actions et dans la continuité du lien à créer avec le quartier.

On relève dans ce projet, l'intention du Comité départemental d'envisager le dispositif comme une amorce qui doit être déléguée à court terme à un club local. Cet objectif place l'instance départementale comme un facilitateur-intermédiaire de création de liens entre des structures qui existent sans collaborer sur un même territoire. Il faut inscrire l'action dans une durée et tisser des liens avec précautions pour parvenir à des résultats probants.

Des exemples de badminton « pied d'immeuble »

Stade Laurentin Badminton (06)

Dans le quartier prioritaire de la politique de la Ville du Point du jour, le club du Stade Laurentin Badminton (SLB) s'est greffé à des animations mises en place sur le city stade par le club de rugby. En collaboration avec l'Association de Gestion et d'Animation Sportive et Socio-Culturelle (AGASC) coordonnateur des acteurs sociaux locaux, le SLB souhaite amener la pratique du badminton au cœur de ce lieu d'habitation qui accueille en majorité des populations gitanes. Jusqu'alors les animations rugby faisaient jouer les garçons, mais les filles restaient sur le bord pour regarder. Laurent Garnier, président du SLB, nous explique son souhait : « On s'est aperçu avec les animations de badminton dans le quartier que les petites filles ne restaient plus spectatrices. Elles prenaient les raquettes, jouaient avec leurs parents. Cela fonctionnait, il s'est créé quelque chose ».

Pour autant même si ces immersions dans le quartier remportaient une véritable adhésion du public ciblé, le retour dans le gymnase du club pourtant juste à côté du quartier ne s'amorçait pas : « L'idée même, précise Laurent Garnier, d'adhérer à un club, de payer une cotisation et surtout de sortir, ne serait-ce qu'un tout petit peu du quartier, semble un pas infranchissable pour ces jeunes ».

Le SLB maintient donc les animations au pied des immeubles chaque mois et tisse avec patience un lien de confiance avec les habitants et les éducateurs du quartier. Avec les interventions sur les temps d'activités périscolaires des écoles du quartier ou des dons de volants usagés aux écoles maternelles du quartier pour les travaux manuels, le club entend installer la pratique du badminton dans la culture sportive du quartier. Un objectif majeur reste aussi de parvenir à faire tracer des terrains de badminton à côté du city stade et prêter du matériel pour faciliter l'accès à la pratique libre : « Tous les moyens sont bons, souligne Laurent Garnier, pour ouvrir notre discipline sportive à des publics éloignés de notre pratique, il faut juste de la persévérance et de la patience ».

Ligue régionale de Badminton Nouvelle Aquitaine – Limoges (87)

Paul Olivier Nginn, chargé de développement à la ligue de badminton Nouvelle Aquitaine a initié de nombreuses actions d'initiation-découverte auprès de jeunes de différents QPV de Limoges, pendant les vacances scolaires. Il a expérimenté des prises en charge de groupes constitués et des séances en libre accès, notamment dans des espaces de pratique non conventionnels.

Action centre social Chapeau Magique - Août 2016

Le gymnase où devait se réaliser l'animation n'a pu être réservé par le partenaire (centre social) et l'animation badminton a dû se faire sur une grande aire de jeux dégagée à proximité du centre. 36 jeunes inscrits à l'association de 8 à 14 ans et 4 jeunes encadrants participent à l'animation. Après un rapide questionnement sur le badminton (Qui a déjà pratiqué ? quels sont vos connaissances de l'activité et des règles ? etc.), le référent présente le programme et des consignes de sécurité concernant le matériel, puis monte 4 speednet sur un terrain plat en pelouse afin de mettre rapidement les jeunes en activité. Il propose un challenge de jonglage pour qu'ils se familiarisent avec la raquette et le volant. Des petits ateliers de maniabilité et de motricité ont été proposés aux plus jeunes et pour les intermédiaires, des ateliers avec filets sous forme de challenge (faire le plus d'échanges, envoyer de plus en plus haut, faire des matches etc..) ont été proposés. Les plus expérimentés ont pu vivre des matches libres ou sous forme de tournante.

Le lendemain, une nouvelle action en collaboration avec le Chapeau Magique était initiée. Cette fois-ci, l'animateur est accueilli par la directrice qui explique le fonctionnement de cette journée : l'idée est de proposer en plein cœur du quartier une animation culturelle ou sportive tous les vendredis. Il monte les speednet au milieu du jardin d'enfants et met le matériel à disposition des jeunes du quartier. Les conditions étaient plus agréables car à une heure moins chaude de la journée et à l'ombre des bâtiments. Régulièrement, plusieurs jeunes de 6 à 16 ans passèrent essayer plus ou moins longtemps. Pour les plus jeunes, un petit parcours de motricité qu'ils devaient réaliser avec un volant posé sur la raquette était proposé. Pour les autres, des oppositions de niveaux étaient animées.

Action ALIS (Association Loisir et Intégration Sociale) - Août 2016

Près d'une vingtaine de jeunes de 8 à 14 ans dont un handicapé physique (sourd) étaient présents dans la cour d'une école en QPV à côté du gymnase. L'animateur échangeait avec les jeunes de leurs expériences en badminton et les règles de sécurité liées au matériel. Il a proposé avec l'aide des encadrants de l'association ALIS que les jeunes se familiarisent avec la raquette à l'extérieur dans la cour grâce à des appareils à faire des bulles de savon qu'ils doivent essayer de faire éclater, ceci, le temps de monter à l'intérieur de la salle les speednet. Il a proposé ensuite le challenge de jongles qui lui a permis de constituer des groupes de niveaux. Avec l'aide des encadrants, il a mis en place plusieurs ateliers sous formes de challenge multi-volants pour terminer sur des jeux de tournante, bombe et matches libres.

Paul Olivier Nginn, chargé de développement et responsable des animations évoque ces situations :

« Mon meilleur souvenir reste cette animation en extérieur au milieu des bâtiments et des jeunes non pratiquants, même si les conditions n'étaient pas évidentes : en extérieur sous le soleil, sur la pelouse glissante et avec un volant pas toujours facile à contrôler... L'initiative est bonne et j'ai été surpris de la participation des nombreux jeunes venus découvrir le badminton lors de ce rendez-vous hebdomadaire. La plupart ont bien accroché à l'activité alors que j'allais dans leur territoire et les jeunes étaient libres de venir essayer ou non sans aucune réelle autorité sur eux. J'appréhendais un peu mais je n'ai pas vraiment eu besoin de gérer des débordements. Il y a quand même des points négatifs évidemment. Les jeunes n'étaient pas vraiment préparés à jouer au badminton et ils voyaient cette animation comme un moyen de passer le temps, de sortir de chez eux... Certains étaient en tongs et sans tenues de sport. Au final, je trouve que l'initiative est bonne mais il y a de très faible probabilité qu'un jeune aille par la suite dans un club pour continuer le badminton... Je n'ai malheureusement pas pu avoir beaucoup de retour des jeunes qui souvent déposaient leurs raquettes après avoir joué et me disaient au revoir... Pour le futur : les conditions restent quand même plus intéressantes et confortables lorsqu'on pratique le badminton dans un gymnase. Il est donc judicieux au préalable d'essayer d'avoir à disposition, un lieu fermé pour que les pratiquants puissent s'amuser davantage. Peut être proposé également de rencontrer quelques jours avant les jeunes avec les encadrants/animateurs des associations afin d'échanger avec eux sur les spécificités du badminton et attentes des jeunes. Cela permettra sans doute d'avoir un meilleur accompagnement ».

L'organisation d'une journée Portes Ouvertes au Calais Badminton

Calais Badminton Club (62)

Le type d'initiative choisi par le Calais Badminton Club pour un début d'action à l'égard du public du QPV Beaumarais pourrait paraître peu ambitieux de prime abord. Et pourtant il procède d'une méthodologie très réfléchie.

Les freins à l'interaction entre le club et les habitants du quartier sont connus des dirigeants, c'est un constat de départ ancré dans leur esprit. Conscients de l'impossibilité de changer radicalement la situation actuelle, les dirigeants du club ont opté pour une approche graduée, échelonnée en plusieurs étapes. La première étape est une journée portes ouvertes.

La gouvernance du club s'était fixé trois objectifs à travers cette opération :

- 1- Interne : mobiliser les adhérents du club dans le cadre d'une action ponctuelle
- 2- Grand public : promouvoir la discipline auprès de publics faiblement informés
- 3- Spécifique au territoire : montrer aux habitants du quartier que l'enceinte sportive leur est ouverte.

Le premier objectif était donc dans un but de structuration et de mobilisation interne. Le club, principalement orienté vers une pratique de loisir et constitué d'adhérents consommateurs, cherchait *via* cette démarche à démontrer sa capacité d'agir et entamer une dynamique de développement. L'initiative a donc été inscrite comme une étape forte et importante, validée par les adhérents lors de l'Assemblée Générale du club. Une fois la « journée portes ouvertes » inscrite comme temps fort dans le calendrier de la saison, le club a dû déployer une logistique en vue de concrétiser l'action.

La première étape : convaincre des partenaires extérieurs

La première étape a été consacrée à la recherche de partenaires extérieurs permettant financièrement et matériellement la réalisation de cet événement. Cette étape a duré de novembre à janvier. D'abord en attente d'un appui des acteurs engagés au niveau national dans l'action « Bad&Quartier », le club s'est rapidement mis en ordre de marche de manière autonome. Il a fallu convaincre trois types d'acteurs de soutenir l'opération :

- Le partenaire institutionnel : La Mairie de Calais – en vue d'un appui financier et matériel
- Les partenaires privés : magasins de sports, entreprises du territoire – en vue d'un appui matériel via l'octroi de goodies, boissons, nourriture
- Les réseaux de communication : presse locale, acteurs relais (établissement scolaires...)

Le constat établi par l'équipe dirigeante souligne la difficulté à convaincre, faute d'appuis extérieurs et de la faible renommée de l'association. Mais les dirigeants retiennent également que c'était l'occasion de prendre conscience de la nécessité de se rapprocher plus fortement de ces acteurs et d'établir des relations fortes dans le temps. À travers l'organisation de la journée portes ouvertes c'est donc la structuration du club qui a également été consolidée.

La deuxième étape : mobiliser le public du quartier

À défaut de connexion géographique directe et faute de lien préétabli avec les habitants des QPV, le club a misé sur ses atouts : le relais humain. Beaucoup d'associations oublient de recenser en interne les forces présentes au sein de l'équipe, le Calais Badminton Club a su éviter cet écueil. Parmi les bénévoles actifs, le club possède un éducateur sportif qui intervient quotidiennement auprès des jeunes du quartier. Ce fut le principal vecteur de communication et de mobilisation au sein du quartier. C'est grâce à ce « médiateur » que le premier lien est désormais établi entre les habitants du QPV Beaumarais et le club, une passerelle qui permet la mise en confiance des jeunes du quartier pour franchir l'enceinte sportive et découvrir la discipline.

La troisième étape : mobiliser les bénévoles du club pour l'organisation le jour même.

Une fois les partenaires extérieurs dans la boucle pour soutenir l'opération et le public ciblé, il ne restait plus qu'à mettre sur pied la journée en question. Cette opération nécessite un temps de préparation le jour même : courses, lots à remettre aux jeunes participants, installation de la salle. Ensuite c'est tout un après-midi de présence : accueil du public, accompagnement sur chaque terrain pour expliquer les règles, apprendre le fonctionnement de la discipline, conseiller sur les premières bases, créer une ambiance conviviale et animée. La journée se termine par le rangement de l'ensemble des installations et la réalisation du bilan de l'opération. Cela nécessite donc un appui humain conséquent, une équipe de bénévoles fortement impliquée.

Les résultats de l'opération :

- Une affluence satisfaisante. Si l'entame de la « journée portes ouvertes » a laissé craindre une faible participation, ce sont finalement plusieurs dizaines de jeunes du quartier qui sont venus se prêter au jeu et découvrir le badminton, bien encadrés par le club. Ainsi l'affluence a été une source de satisfaction pour les dirigeants.
- Des néophytes convaincus. Au-delà de la présence le jour même, le club souhaitait susciter l'envie auprès de ces jeunes du quartier de revenir pratiquer par la suite. Encore faiblement doté en ressources humaines pour encadrer les créneaux d'entraînement des jeunes, le Calais Badminton Club a une ambition de développement de ce public des moins de 18 ans, c'est pourquoi il était important pour l'association de pouvoir convaincre lors de la « journée portes ouvertes ». Il s'avère que **plus du quart des jeunes venus lors de l'événement se sont par la suite inscrits au club**, multipliant par deux le nombre de jeunes licenciés au sein de l'association.
- Une première accroche avec le QPV pour de futures actions. Ayant réussi à convaincre les jeunes du quartier venus s'essayer au badminton ce jour-là, le club bénéficie désormais d'un petit nombre « d'ambassadeurs » qui seront des relais précieux dans le quartier en vue des actions à venir pour le club. Déjà doté d'un « médiateur sportif » au sein de l'équipe dirigeante, le Calais Badminton Club est désormais directement implanté auprès du public ciblé. Reste maintenant à fixer les prochaines étapes de cet axe de développement.
- Une montée en compétence et en structuration pour le club. C'est un effet collatéral positif et non-négligeable pour le club : cette action a conduit les dirigeants à consolider la structuration de l'équipe bénévole d'un point de vue interne – mobilisation pour porter l'événement le jour J – et surtout elle a renforcé ses liens avec quelques partenaires extérieurs nécessaires au développement futur de l'association : relais presse, lien institutionnel, connexion avec les entreprises locales. Ce n'était pas un objectif de départ, mais cela a permis de prendre conscience des retombées qu'engendre la mise en place d'action de ce type.

Réinventer la place des parents dans le club

La place de parent et des familles mérite d'être reconsidérée au sein des associations sportives. On reproche aux parents de voir le club comme une « garderie », de ne pas accompagner leurs enfants. Inversement dans certains clubs, des éducateurs disent être « débordés » par les parents, trop présents et trop exigeants. Mais, en même temps, de nombreux dirigeants des clubs de badminton rencontrés insistent sur un point : rien ne peut se faire sans les parents ! Aucune action éducative ne peut « impacter » durablement la vie des jeunes si les parents et la famille ne sont présents, de près ou de loin, dans le projet.

Aujourd'hui, la place des parents habitant les QPV au sein des clubs de badminton est à réinventer. Entre l'obligation de prendre des responsabilités et la mise à distance des parents de la vie du club, de nouvelles collaborations sont à amorcer. Il est cependant important de ne pas oublier que le club sportif est aussi un espace où les jeunes, notamment les adolescents, peuvent vivre un temps de loisirs sans les parents et rester avec leurs pairs. Un équilibre est semble-t-il important à rechercher entre une absence complète des parents et une présence trop marquée.

3 objectifs peuvent être proposés⁵ :

- Encourager les parents à s'investir dans la vie des structures sportives et notamment des clubs ;
- Promouvoir et faciliter au sein des structures l'accès des parents à des responsabilités administratives ou sportives ;
- Inciter les clubs à mettre en œuvre des formations à destination des parents.

Les pistes pouvant être poursuivies par les clubs de badminton :

- Informer les parents, dès l'inscription de leur enfant, des possibilités d'implication dans la vie du club
- Proposer des temps de convivialité uniquement pour les parents du club (ex. des sorties « sans enfants ») et instaurer un événement annuel favorisant la pratique parent-enfant : tournoi des parents, etc.
- Favoriser dans les structures sportives une véritable convivialité, grâce à une amicale ou une commission des fêtes.
- Organiser des réunions avec les parents d'une équipe. Celles-ci peuvent se faire après les rencontres sportives et/ou de manière régulière (une fois par mois, entre deux vacances, etc.)
- Faciliter la prise de responsabilité des parents dans les clubs en prenant en charge tout ou partie des frais d'assurance, destinés à couvrir les activités dans lesquelles ils s'impliqueraient.
- Mettre en œuvre des sessions de formation à destination des parents.
- Valoriser l'engagement des parents dans les structures sportives et proposer des espaces de responsabilité dédiés aux parents. On retrouve par exemple « la buvette des parents »
- Encourager les associations sportives à prévoir la représentation des parents au sein de leur comité directeur

La pratique du badminton pouvant être axée sur sa dimension « coopération », il semble opportun d'imaginer également des formats d'action de pratique partagée entre les parents et leurs enfants : favoriser la pratique du badminton en famille dans les QPV. Les actions concrètes pourraient être :

- Développer les fêtes familiales, ouvertes à tous, organisées autour d'équipes intergénérationnelles.
- Créer le week-end du Bad en famille en partenariat avec des associations socio-culturelles ou des Conseils Communaux d'Action Sociale
- Inciter les clubs de badminton à pratiquer des politiques tarifaires avantageuses pour les membres d'une même famille en aménageant des tarifs préférentiels
- Inciter les centres de loisirs à organiser des moments de loisirs sportifs en famille, réunissant notamment parents et adolescents, en dégageant les parents de la garde des plus jeunes par des politiques d'accueil adaptées.

⁵ Voir le rapport « Sport, adolescence et famille », rapport de propositions remis à Jean-François Lamour, ministre des sports et Christian Jacob, ministre délégué à la famille en 2003.

Favoriser l'implication des nouveaux publics dans la vie du club

Différentes causes peuvent amener des publics à « consommer » et à ne pas s'investir pour faire vivre le club. On peut y voir un trait de société mais l'APELS envisage ce problème au niveau d'une défaillance de conception de la place que l'on souhaite accorder aux habitants des QPV et au niveau des blocages venant des dirigeants eux-mêmes. On peut citer quelques raisons soulevées par les clubs de badminton sur la non-participation des jeunes à la gestion du club :

- Les dirigeants sont attachés au pouvoir pour garder le contrôle du bon déroulement des activités
- Le projet associatif n'envisage pas la responsabilisation des habitants comme un objectif éducatif à part entière. Ils sont uniquement perçus comme des pratiquants d'une activité et non comme de potentiels citoyens sportifs engagés.
- Il n'y a pas de place pour l'émergence de projets portés par des habitants des QPV, les initiatives sont rapidement stoppées
- On oublie que la pratique d'un sport s'appuie avant tout sur la recherche du plaisir et non le dévouement pour une association. On peut prendre du plaisir à s'engager pour les autres !
- Les dirigeants n'arrivent pas à accompagner dans la durée la prise de responsabilité

Nous conseillons aux dirigeants qui souhaitent voir les habitants s'impliquer dans la vie du club, de l'inscrire pleinement comme un objectif du projet associatif. Plusieurs éléments peuvent être précisés : la place des activités de consommation (sorties, spectacles, etc.), la manière dont les envies des habitants sont prises en compte, le rôle de l'encadrement, les moyens mis à leurs dispositions, etc.

Gagner des points en s'engageant dans le club

Badminton Club de Roubaix (59)

Pratiquer une discipline sportive dans une optique de compétition peut s'avérer coûteux pour les joueurs : achat de matériel avec renouvellement régulier des chaussures et raquettes mais aussi un investissement en textile et volants, frais d'inscription aux compétitions et de déplacements.

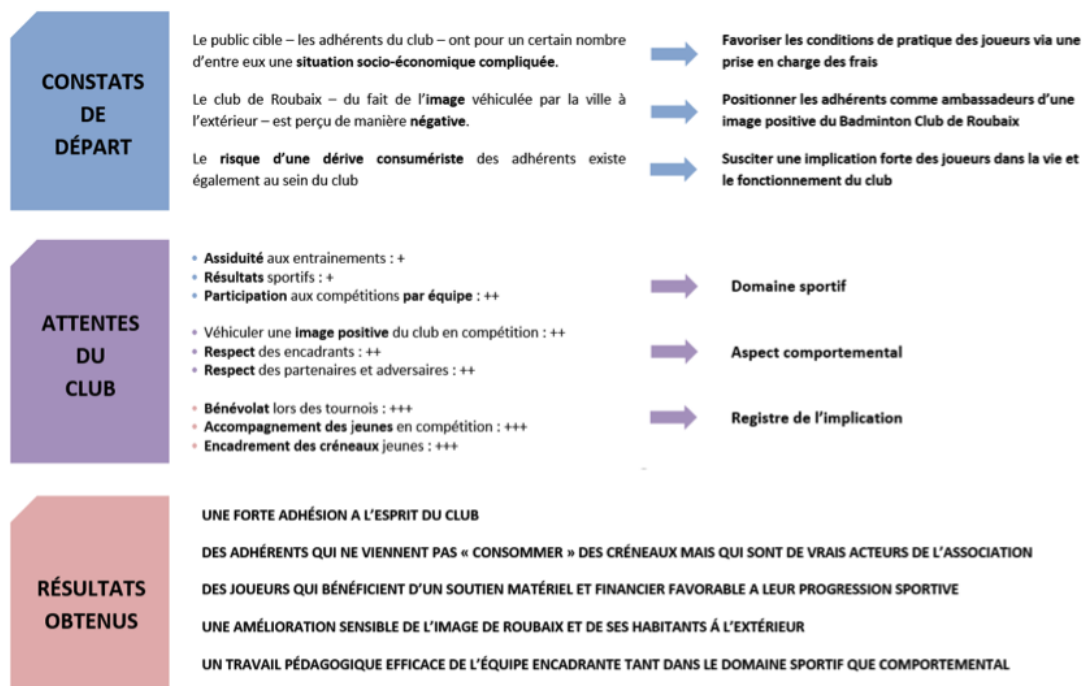
Quel positionnement adopter pour un club qui intervient essentiellement auprès du public du quartier touché par des difficultés socio-économiques importantes ?

Pour favoriser la pratique des adhérents du club, le Badminton Club de Roubaix a choisi de prendre en charge l'intégralité des dépenses des joueurs. Cette prise en charge des frais occasionnés par la discipline est cependant liée à une contrepartie attendue de la part des adhérents. Cette contrepartie a été imaginée pour répondre à deux finalités :

- Permettre aux joueurs ayant des moyens financiers limités de pratiquer leur discipline dans de bonnes conditions,
- Favoriser l'implication de ces derniers dans la vie et le fonctionnement du club.

Le président donne l'origine du concept et présente les différentes logiques mises en place : « *Il y a des joueurs qui sont venus prendre des volants et ils n'ont rien payé. Pourtant on leur en met à disposition. Mais ce n'est pas vraiment gratuit, ils ont gagné le droit de s'en servir. C'est simple, mais il n'y a que chez nous que c'est en place. On a un public qui n'a pas vraiment les moyens de se payer le matériel, et le badminton peut vite coûter cher : les volants, les inscriptions en tournoi, les raquettes, le textile... Du coup on a ouvert un compte aux joueurs. En début d'année, ils sont à zéro. S'ils gagnent des matchs, font des bons résultats, on considère qu'il y a des gains pour le joueur sur son compte. S'ils sont présents aux entraînements, assidus, sérieux, ils remportent des points. Mais ce qui rapporte le plus, c'est quand ils viennent encadrer des créneaux jeunes, mettre la salle en place pour l'organisation des tournois, et quand ils accompagnent les jeunes en compétition les week-ends. Certains ont des sommes importantes, parfois 300 euros ou plus. Du coup, le club prend tout en charge et on tient les comptes. Prenez ce joueur par exemple : il lui reste 1 euro, mais il a fait des bons résultats ce week-end, ça va vite remonter. On voit que ça marche, que les gens s'impliquent, et ils font attention en plus, ce n'est pas parce qu'ils ont des sommes importantes qu'ils les dépensent ».*

LE SYSTÈME DE POINTS D'ENGAGEMENT MIS EN PLACE PAR LE BADMINTON CLUB DE ROUBAIX



Maîtriser l'accueil du public « quartier »

Quelle que soit la taille et le niveau de structuration du club de badminton qui s'engage dans les QPV, l'accueil d'un public modifie son organisation. Parler d'accueil des publics au sein du club renvoie à différentes dimensions :

- La réception des personnes à l'arrivée dans le club qui peut se faire au début de l'année et avant chaque séance sportive
- L'intégration d'un individu au sein d'un groupe ou d'une équipe
- L'organisation des locaux, c'est-à-dire agir pour que le bâti puisse recevoir les individus de manière conviviale, sinon confortable

L'attention sera donc portée à la fois à la qualité des relations entre encadrants et encadrés, au temps et aux actions nécessaires à l'intégration des individus dans la vie du club, et à la dimension matérielle. Pour soigner l'accueil du public au sein du club, il est important d'aménager convenablement les espaces de vie. De nombreux équipements sportifs ne sont investis que partiellement par les clubs et restent épurés de toute vie sociale. Plusieurs raisons justifient cela : c'est un équipement municipal qui a l'obligation de « neutralité », le club partage l'équipement avec d'autres associations, les dirigeants se centrent sur la dimension fonctionnelle des espaces de pratique et n'ont pas le temps d'organiser l'espace pour le rendre convivial, etc.

Le premier conseil que l'on peut donner serait de réfléchir aux particularités du territoire dans lequel l'espace associatif est implanté. On peut se poser quelques questions : est-ce que les publics et leurs familles souhaitent venir au club en dehors des créneaux de pratique ? Pour y faire quoi ? Sur quelle amplitude horaire faut-il ouvrir les locaux du club et notamment le club house ? Faut-il ouvrir le soir, le samedi matin, etc. ? Nous conseillons de voir en quoi les locaux sont à réorganiser pour être mis au service des objectifs éducatifs du projet associatif.

Bien évidemment les équipements mis à disposition par les collectivités ne peuvent être « privatisés » par le club, mais il est cependant primordial de montrer l'existence d'une vie associative. Plusieurs conseils peuvent être formulés :

- Négocier un espace d'affichage à l'extérieur du bâtiment pour communiquer auprès du grand public, des scolaires, des habitants, etc.
- Exploiter un espace d'affichage à l'intérieur de l'équipement pour communiquer auprès des habitants, etc.
- Aménager des espaces de « palabre » dans le club où usagers peuvent s'asseoir, échanger, attendre la fin d'une séance ou d'une compétition. Un club house notamment permettra l'intimité et participera à la création d'une identité associative.
- Si le club n'a pas d'espaces de pratiques, créer des espaces virtuels de rassemblement. Des blogs, sites internet, comptes Facebook, etc. peuvent générer un espace de vie avec des forums, des diffusions d'information, le partage de photos, etc. La révolution numérique doit rentrer pleinement dans l'espace sportif ! Il est possible aussi de partager avec d'autres associations de la ville ou du quartier, des espaces de convivialité. Des liens nouveaux pourront émerger ainsi que des collaborations.

Le club de badminton devient alors un lieu de vie, où on y fait des rencontres, où l'on s'écoute et se parle, où l'on réinvente l'idée d'appartenance, sans chercher à enfermer les personnes dans des clans et dépasser l'idée d'un lieu où le sport se pratique et se regarde seulement. À côté de la pratique, une vie associative se construit.

À côté de l'organisation spatiale et de certains rituels de vie de club, des actions extraordinaires peuvent permettre de développer le plaisir d'être dans un club, de se sentir accueilli. De nombreuses associations suivies par l'APELS depuis 20 ans font preuve d'une grande inventivité dans ce domaine et justifient ces actions par l'idée de réinventer la fête populaire, de rassembler la « communauté » et de vivre des situations où les relations prennent de l'épaisseur. On peut citer quelques exemples :

- Organiser des soirées, concerts, etc.
- Aller voir des spectacles non sportifs dans la ville
- Assister à une rencontre sportive différente de l'activité proposée dans le club

Co-encadrer les groupes avec les partenaires

L'APELS organise depuis près de 20 ans des échanges entre les différents intervenants sportifs qui agissent auprès des habitants des QPV pour penser l'évolution du métier d'éducateur par le sport. Il en ressort plusieurs types : des entraîneurs qui se replient sur des missions originelles (préparer à la compétition), des entraîneurs qui agissent comme les travailleurs sociaux, des entraîneurs qui s'associent aux travailleurs sociaux pour répondre aux problématiques des habitants, etc.

Pour les clubs de badminton, l'intervention dans les quartiers bouscule parfois les repères des entraîneurs, notamment lorsque l'intervention est partagée. Un choc des cultures professionnelles peut même intervenir, générant des situations parfois inconfortables.

Réussir à co-animer des séquences de badminton avec des éducateurs de prévention ou animateurs socio-culturels passera par plusieurs incontournables :

- En amont, avoir un échange avec un référent des jeunes pour se présenter, évoquer le contenu des séances, l'état d'esprit souhaité, etc.
- Définir le plus précisément possible qui fait quoi auprès des jeunes lors des séances : les rôles des encadrants partenaires pendant l'échauffement et les temps de jeu, etc.
- Faire qu'il y ait un temps officiel de transferts de l'autorité entre le partenaire et le club de badminton « *Voilà, je vous présente monsieur ... c'est lui qui va vous proposer du badminton aujourd'hui ...* »
- Faire un rapide feedback à la fin de la séquence et réguler les comportements des adultes à partir d'une question ouverte « *Y a-t-il eu des ratés ou des situations qui vous ont dérangé ou interpellé ? Que pouvons-nous améliorer la prochaine fois sur nos attitudes et comportements avec les jeunes ?* »

La co-animation de séances d'initiation-découverte

Volant Bisontin (25)

Le Volant Bisontin a organisé durant les vacances d'hiver et de printemps des interventions dans un gymnase du QPV de Clairs-Soleils en partenariat avec deux MJC qui devaient venir avec des jeunes inscrits au centre de loisirs.

Lors de la première séance, quatre dirigeants du club étaient présents pour assurer une animation de qualité maximale. En arrivant au gymnase, le directeur de l'équipement était informé que les MJC venaient mais ne savait pas que le club de badminton prenait en charge l'après-midi : « *c'était un peu étrange au départ, personne n'avait transmis l'information, on pensait que c'était aux MJC de faire ce travail* » explique le président. La seconde surprise était l'impossibilité d'utiliser les filets de badminton qui étaient rangés dans des malles fermées à clé. Le club a dû s'adapter pour proposer des situations ludiques ... sans filet.

La prise en charge du groupe par le club s'est faite de manière non officielle, mais voyant le temps passer, les dirigeants se sont mis au centre du terrain et ont appelé les jeunes à s'asseoir. Après quelques échanges et un quizz, les jeunes étaient invités à faire un parcours de motricité et des jeux avec les volants : « *durant toute la première après-midi, c'était très bizarre avec les animateurs des MJC parce qu'on ne se disait pas grand-chose. On avait les jeunes mais eux étaient assis à discuter, sans s'occuper des jeunes alors qu'on s'attendait à ce qu'ils soient encadrants avec nous. Ils fumaient des clopes de temps en temps et ils étaient au téléphone* ». En interrogeant un animateur de la MJC sur la co-animation, il répond « *je pense qu'il ne faut pas trop qu'on se marche sur les pieds. C'est eux qui prennent en main le groupe, faut pas qu'on s'en mêle pour ne pas les discréditer* ».

À la fin de la séance et pour préparer la suivante, les responsables du club ont souhaité réguler la situation et évoquer la co-animation avec les animateurs. Les jours suivants, les animateurs ont endossé un rôle plus proactif.

Réinventer le rôle d'entraîneur-éducateur de club de badminton dans les QPV

Pour considérer au plus près les difficultés sociales qui pénètrent les clubs et pour proposer une intervention pertinente, les éducateurs-entraîneurs ont à faire preuve d'une grande habileté. Ils doivent montrer leurs capacités à faire progresser les publics dans l'activité, à faire franchir des paliers de performance, à veiller à la sécurité et au bien-être des personnes, etc. Ils doivent également être en mesure de se positionner face à des comportements « difficiles », voire « déviants ». Ils doivent enfin maîtriser un versant politico-administratif des projets par la relation avec les partenaires. Piliers des projets, les éducateurs peinent aujourd'hui à intégrer cette complexité dans leur pratique quotidienne. Peu reconnus, car peu visibles, ils peuvent facilement se replier sur une sélection des individus qu'ils souhaitent encadrer.

La charte de l'éducateur par le sport de l'APELS

L'éducateur par le sport s'adresse à chacun. Ses principaux objectifs relèvent du développement personnel et du bien-être, de la santé et de l'amélioration de la qualité de vie, du renforcement du lien social, de l'émancipation et de l'autonomie des personnes qu'il accompagne. Il utilise les activités physiques et le sport comme support de ses actions éducatives. Il exerce son métier ou son activité au sein de structures associatives ou institutionnelles : sportives, sanitaires, sociales, scolaires, de prévention.

L'éducateur par le sport considère que :

Les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient compétitives ou non, peuvent être éducatives et socialisantes, grâce à l'universalité de leur langage et de leurs règles. Elles doivent occuper une place importante chez les individus à tous les âges de la vie. La complexité et la diversité des publics, des pratiques et des espaces amènent les éducateurs à maîtriser des savoirs et des compétences tant sur le plan de l'accompagnement des publics que de la conduite de projets.

L'éducateur est le pilier des projets d'éducation par le sport, du fait de sa position d'interface et d'intermédiaire entre les usagers, les familles, les partenaires publics et privés.

Le rôle de l'éducateur par le sport est de :

Faire animer et transmettre les pratiques physiques et sportives, ainsi que la culture du sport avec ses savoirs et ses valeurs. Accompagner, former et éduquer chaque personne intéressée par le sport par la mise en œuvre de démarches pédagogiques et techniques.

Intégrer son activité dans le projet d'éducation et de société, suivant son lieu d'exercice (club, association, milieu scolaire, hors structure), en lien et en réseau avec les acteurs sociaux, éducatifs et culturels.

Par son action, l'éducateur par le sport :

Participe à la prise d'autonomie de chaque individu et à la construction de la personnalité ainsi qu'au renforcement de la confiance en soi.

Œuvre au développement du lien social et du « vivre ensemble » des pratiquants ; il organise et encadre la pratique de manière à favoriser le respect de soi et le respect d'autrui.

Œuvre à la prévention et à l'amélioration de la santé de chaque personne qu'il accompagne.

Conseil Scientifique et Technique de l'APELS - 2009

Le premier axe de changement se situe certainement dans la manière d'envisager la mission de l'adulte encadrant. L'APELS défend l'idée qu'il faut glisser du rôle d'entraîneur (centré sur la formation du joueur) à celui d'éducateur de club (centré sur la formation de la personne dans sa globalité à partir de la formation du sportif). La volonté collective est alors clairement à définir et à faire connaître des encadrants.

Un débat est survenu lors de l'expérimentation au sein de certains clubs pour savoir s'il fallait avoir au sein de l'équipe d'intervenants, des entraîneurs issus des QPV. Les partisans y voyaient la sécurité d'avoir un individu disposant des codes culturels et langagiers pour réguler surtout l'avant et l'après pratique du badminton. Les dirigeants réticents y voyaient l'enfermement du club dans une culture de quartier qui rompt avec l'universalisme du sport et la mixité socio-culturelle qu'il permet. Ce débat doit certainement s'instaurer au sein de la fédération sous l'angle des compétences à développer dans le réseau des clubs.

Pour l'APELS, le débat n'est pas tranché. Il convient d'évoluer prudemment dans les clubs en s'appuyant sur des jeunes relais du quartier, bien structuré, qui peuvent jouer un double rôle : (1) être garant du modèle sportif (esprit du club, etc.) au sein du quartier et auprès des familles et (2) être le traducteur des logiques culturelles et sociales du quartier au sein du club. Marc Clément, psychologue clinicien et spécialiste de l'insertion par le sport évoque dans son livre intitulé *Sport et Insertion* (PUS, 2000) les difficultés que peuvent rencontrer les éducateurs et entraîneurs issus du quartier à tenir dans la durée : « Parfois l'animateur issu du quartier se retrouve en situation très inconfortable et l'étayage qu'il a édifié au début de la période de travail se trouve forte érodé par toutes les pressions internes au quartier et aux groupes de jeunes qui satellisent les lieux de regroupement. Sur la brèche toute la journée en tant qu'encadrant des activités, il est sollicité, critiqué, menacé le soir par ceux qui veulent bénéficier des activités sans avoir à faire la démarche « officielle » de lui demander en tant que responsable institutionnel. Il doit aussi « désamorcer les bombes » posées par le microcosme négatif du quartier, ceux qui ne veulent rien faire et surtout ceux qui veulent qu'il ne se passe rien dans le quartier, les laissant à leur « rouille » ou à leurs « affaires ». [...] L'animateur est une personne repère dans le quartier, un « relais obligé » entre le jeune et les institutions. Il ne doit pas rechercher des prétentions culturelles et/ou sportives élevées pour accrocher le jeune. Confronté à la violence, à l'irrespect et à la provocation, il doit faire face ... seul. Pour relancer la dynamique, il doit amorcer, provoquer l'échange. Cette confrontation verbale avec le jeune, toujours à recommencer, jamais identique, est épuisante. Elle est essentielle en ce qu'elle oblige le jeune à réfléchir, à se remettre en question sur sa façon de se comporter. C'est en ce sens qu'une des missions est de susciter la rencontre entre le jeune et l'activité et d'éviter, par le contrat, un phénomène de zapping⁶».

Les éducateurs ont la lourde tâche de faire quotidiennement la distinction entre envies, désirs, caprices et besoins. Ils doivent lire entre les lignes ! Ils doivent garder une certaine distance par rapport à ce que les usagers expriment, ne pas chercher à y répondre tout de suite. Ils devront alors trouver une position subtile, voire paradoxale, entre l'intervention, l'orientation et le laisser-faire. Ils doivent être capables de repérer les éléments pertinents dans le comportement des jeunes pour ne pas juger trop rapidement la situation. S'ils sont trop présents et cherchent à contrôler l'ensemble des activités des plus jeunes, ils biaisent le processus d'apprentissage et d'expérimentation. Inversement, s'ils sont trop distants, ils ne pourront pas ajuster leurs interventions. Il faut trouver un équilibre entre l'écoute et la prise en compte des envies de chacun.

Les clubs de badminton ont l'avantage d'accueillir des publics sur de longues périodes. Ils peuvent donc suivre la concrétisation des projets, de l'idée de départ à la réalisation. Les éducateurs doivent alors prendre en compte les changements d'attitude des usagers où le « temps » est à la fois une contrainte à maîtriser et un allié de poids pour les éducateurs. En effet, si ces derniers veulent des changements profonds sur le comportement qu'ils accueillent (perte de poids, acquisition de techniques, etc.), ils doivent faire preuve de patience et laisser le temps agir. Avant que des habitants des QPV développent leurs projets pour et dans le club, des mois voire des années peuvent s'écouler.

Les associations du réseau de l'APELS ont émis quelques conseils et idées pouvant servir au bon positionnement entre les adultes et les jeunes au sein des clubs :

- Privilégier les binômes d'éducateurs (avec mixité) et ne pas laisser un seul adulte être référent du groupe
- Engager un contrat moral basé sur un donnant-donnant entre éducateur et habitant
- Laisser se développer des projets sans adultes, notamment pour les adolescents. Une vie de groupe, « en bande » est indispensable

⁶ Marc Clément, *Sport et insertion*, PUS, 2000, p. 174.

CONCLUSION

Les quartiers prioritaires : des espaces de développement pour la FFBaD

L'expérimentation « Bad&Quartier » 2016-2017 a permis de tester et d'observer différentes formules de développement du badminton dans les QPV : des journées de découverte, des Portes Ouvertes, des cycles dans les écoles ou avec des Maisons de Quartiers et Maisons de la Jeunesse et de la Culture, des animations régulières ou ponctuelles au pied des immeubles, la création d'une section sportive dans un collège de quartier et la création de clubs. Il y avait également des pratiques de gestion courante des clubs par l'accueil d'habitants de QPV dans les activités du club.

Les problématiques rencontrées lors de ces projets et orientations de développement sont de deux natures complémentaires.

- Elles peuvent être communes à toutes les démarches de développement des clubs de badminton sur l'ensemble du territoire national. Par exemple : la problématique de financement du fonctionnement du club, la problématique de la formation des jeunes pour construire un club de type « pyramidal », etc.
- Certaines problématiques sont spécifiques à l'environnement institutionnel et socio-économique des QPV. Par exemple : la gestion des publics n'ayant pas la culture « club », la mise en collaboration avec des organisations en charge du développement social dans les quartiers, les logiques de financement propres aux quartiers.

Au regard des expériences menées, l'APELS perçoit un fort potentiel de développement de la FFBaD au sein des quartiers pour plusieurs raisons :

- L'activité est peu connue mais jouit d'une bonne image. Le taux de pénétration du badminton dans les QPV est faible (1,8% de licences de badminton dans les quartiers prioritaires en 2015) alors que les acteurs locaux, les mairies, Maisons de Quartier et MJC perçoivent l'activité et les responsables associatifs plutôt positivement. Une grande campagne de découverte, par la pratique, du badminton permettrait certainement de créer un mécanisme d'identification.
- L'activité est délocalisable dans différents sous-territoires des quartiers, notamment en extérieur. Bien que cette dimension ait fait débat durant l'expérimentation, il semble pertinent d'imaginer des formats d'animation des QPV avec le badminton en plein air pour montrer l'activité, faire tester les habitants, etc. Il semble important d'investir dans une recherche de matériel adapté aux jeux en extérieur.
- L'activité est adaptée pour les sédentaires et les échanges familiaux. Ce sport de raquette coopératif et/ou compétitif peut être un outil des politiques sociales et de santé dans les territoires pour créer-renforcer les liens familiaux et agir sur les problématiques de santé.

Les défis à relever pour réussir cette mutation sont multiples :

- Structurer un plan de développement fédéral dédié aux publics fragilisés et carencés qui complète le modèle compétitif et la filière de formation « traditionnelle »
- Fixer une gouvernance innovante, ouverte sur des compétences et des profils à la marge ou en dehors du champ « badminton » : des chefs d'entreprises, des innovateurs sociaux, des acteurs du social, etc.
- Clarifier le rôle des comités et des ligues dans l'intervention directe auprès des habitants des QPV pour ne pas créer des distorsions territoriales du badminton (qui fait quoi ?)
- Former les responsables associatifs dans le pilotage d'entreprises sociales (sortir du modèle de club du XXème siècle) tournées vers la recherche d'utilités sociales et le pilotage par les impacts sociaux.
- Former les entraîneurs à mieux prendre en compte les réalités socio-économiques.
- Lancer des programmes de « recherche&développement » de matériel et d'innovations pédagogiques tournés vers la prise en compte des problématiques des QPV

Toutes ces raisons convergent vers l'idée que le badminton a une marge de progression importante en direction des QPV. C'est maintenant un choix politique, et donc économique, d'investissement de la FFBaD dans ces territoires pour les années à venir qu'il faudra faire.

REPORTAGES

Le Badminton Club de Roubaix

Reportage réalisé par Thomas Lauwers

Le travail réalisé auprès du Badminton Club de Roubaix pour comprendre l'action du club dans les quartiers a permis de d'identifier quelques lignes de force pour les dirigeants qui souhaitent développer des actions auprès des habitants des QPV :

- L'action envers les quartiers est inscrite dans l'ADN du club
- Le club a su faire des jeunes des quartiers une richesse qui a nourri les performances sportives
- Pour consolider son action envers les jeunes et les habitants des quartiers le club a mis sur pied une approche et une pédagogie spécifique.

L'intervention dans le quartier est inscrite dans l'ADN de l'association.

Historiquement, le club est l'émanation d'une structure sportive de quartier : l'Association Sportive Cartigny-Oran. Celle-ci est apparue au début des années 1980 avec l'ambition de proposer une pratique multisports de loisir aux habitants. Chemin faisant, l'activité badminton est apparue comme mobilisatrice auprès d'un groupe de jeunes du quartier, donnant place à une section spécifique dédiée au badminton au sein de l'association sportive. L'évolution d'une pratique de loisir vers une activité de compétition a naturellement entraîné une nouvelle structure qui rejoint rapidement le système fédéral avec une visée de progression sportive des adhérents. Si l'ambition a évolué, la vocation première est restée inchangée : permettre aux habitants, notamment aux jeunes, du quartier de s'adonner à une pratique sportive dans le cadre d'une association implantée sur le territoire.

Géographiquement, la salle est en plein cœur du quartier, peu identifiable mais connue de tout le voisinage : les portes sont ouvertes au tout venant. Ainsi, adhérents et non-adhérents vont et viennent dans l'enceinte sportive durant les temps d'entraînements et de compétitions. Il s'agit donc d'un lieu de sociabilité qui dépasse la simple démarche de progression sportive. La connexion entre l'infrastructure et le quartier est pleine et entière. Ces deux points ont pour conséquence de voir l'intervention du club dans le quartier non pas comme une action spécifique, comme un surplus de la démarche sportive, mais vraiment comme un élément naturellement lié au projet de l'association, au point d'ailleurs que les instances dirigeantes n'y pensent même plus et ne l'évoquent jamais.

Un club ancré dans le quartier

Le président-fondateur du club se définit lui-même comme étant principalement un médiateur entre les jeunes, les habitants du quartier en quête d'une activité et la pratique du badminton. Selon ses mots, au club il y a « *des vrais roubaisiens* ». Il explicite cette expression pour signifier que l'association n'est pas coupée de la réalité socio-économique du territoire d'intervention : « *Ce ne sont pas des gens qui viennent ici en voiture et qui repartent on ne sait pas où, ce sont des vrais roubaisiens, des personnes du quartier. Je l'observe depuis le début, les familles habitent à deux rues d'ici. Les enfants n'ont qu'à traverser la rue. Parmi les meilleurs jeunes qu'on a eus chez nous, il y en a un qui habitait juste en face, un autre qui habitait à 50 mètres. Les trois quarts des jeunes, et même plus, sont des enfants du quartier* ».

La formation des jeunes comme tremplin pour la performance de haut niveau

Sans s'être fixé d'objectif lors de la création de l'association, le Badminton Club de Roubaix s'est très rapidement trouvé à un haut-niveau de pratique : « *On a très vite eu des jeunes très doués, ils habitaient à deux pas de la salle et ils étaient très bons. Quand on a vu ça, on savait qu'on pouvait rapidement grimper les échelons* ».

De fait, moins d'une décennie après l'affiliation à la Fédération Française de Badminton, le club jouait les barrages pour accéder en Nationale 2 – troisième division dans la hiérarchie des niveaux de pratiques interclubs. La stratégie pour atteindre ces résultats ? « *Il y a deux façons pour atteindre le haut niveau. La première méthode, la plus rapide, c'est de payer. Vous allez chercher des étrangers ou le top niveau Français contre rémunération, mais ce n'est pas notre*

politique. La deuxième méthode, il faut un peu de chance et de la patience. C'est la formation des petits, vous commencez avec des jeunes, et vous les faites progresser. Ça prend quelques années, mais c'est plus intéressant. Vous créez du lien dans votre équipe, vous donnez un exemple pour les générations du dessous ».

Ainsi, dans les années 1990 jusqu'au début des années 2000, le Badminton Club de Roubaix a misé sur les jeunes du quartier et les a formés à sa façon, en misant sur la formation de l'entraîneur pour développer son aptitude à la fois en gestion de groupe et en montée qualitative des joueurs. Cette stratégie s'est avérée payante en termes de résultats sportifs, obtenant des titres de champions de France à plusieurs reprises dans les catégories jeunes. Cela a surtout créé la marque de fabrique du club : une école de badminton très performante chez les jeunes. Cette dynamique a permis également au club de disposer de plusieurs générations qui ont contribué par la suite à la bonne performance des équipes en adulte. Mais cette école de badminton n'a pu être mise en place que grâce à une approche intelligente dans la pédagogie employée par les encadrants.

Une pédagogie qui s'appuie sur la relation avec les parents

La proximité entre l'infrastructure et le lieu de résidence des pratiquants entraîne un contact très régulier avec les parents qui déposent les enfants au créneau et viennent les rechercher. Cette fréquence des contacts est un point essentiel de la pédagogie développée par le club. Les parents sont la courroie de transmission des valeurs que le club entend imprégner dans le fonctionnement des plus jeunes : *« Ce n'est pas forcément auprès des enfants qu'on porte le message, même si à chaque entraînement l'encadrant réexplique la manière dont les joueurs du club doivent se comporter. Mais c'est surtout aux parents qu'on explique l'importance de venir à l'heure, avec son matériel, sa bouteille d'eau, ne pas oublier le T-shirt du club pour les compétitions. Ce sont eux qu'on essaie de convaincre ».*

Pour s'attacher l'adhésion des parents à ce fonctionnement, le club donne des garanties de prise en charge sérieuse des enfants. Aucun jeune joueur n'est laissé à lui-même, lorsqu'il y a des tournois jeunes, l'association inscrit plusieurs joueurs et un encadrant est systématiquement mis à contribution pour les déplacements et la gestion du groupe au sein de la compétition. Cela représente un effort conséquent en termes d'implication bénévole. Ce système est également développé dans une perspective de solidarité : *« Ici, beaucoup de parents n'ont pas de voitures, si on ne prend pas en charge nous même les déplacements, on risque de voir des enfants laissés sur le côté, incapables de se rendre aux compétitions, et c'est contraire à nos valeurs. Ici tout le monde doit pouvoir aller en tournoi ».*

Inculquer un esprit de club comme outil d'autorégulation

Accueillir des jeunes du quartier peut comporter le risque de voir se développer à l'interne de la structure les problématiques et comportements que l'on peut observer dans un territoire qui se caractérisent par une concentration de difficultés socio-économiques, de situations d'exclusion, etc. Interrogé sur les incivilités au sein du club, le président affirme qu'ils n'en ont jamais eu, cela tient au fait de se montrer le plus ouvert possible : *« Quand ils passent la porte, ils sont au club, ils ont les valeurs du club. Nous, on accepte tout le monde, la porte n'est jamais fermée, tout le monde entre et sort, on ne veut pas se couper de l'extérieur. Mais même si le jeune peut consommer ou vendre des stupéfiants par exemple, cela ne nous regarde pas, tant qu'ici il adopte un comportement qui correspond à ce que l'on attend. On passe des messages. Si on voit qu'un jeune semble adopter des comportements en marge à l'extérieur, on le conseille, mais on ne lui fait pas la morale. On a parfois des groupes de jeunes qu'on ne connaît pas, qui viennent voir jouer un copain. On laisse faire, ils viennent, ils discutent en dehors du moment d'entraînement, pas pendant le cours. Ils regardent. Peut-être même qu'un jour ils viendront jouer ».*

Les relations avec les jeunes, et moins jeunes, ont pour principal objectif de transmettre l'esprit du club, qui devient le principal outil d'autorégulation : *« On force nos jeunes et même les autres à porter le maillot. Il y a un gros effort sur ce point, on veut qu'ils aient une fierté de porter ce maillot, ça leur donne un sentiment de honte quand ils dérapent. Les joueurs savent que s'ils font une bêtise, c'est l'image du club qui est touchée ».*

Une lutte permanente contre les préjugés à l'égard du club

Si le comportement des joueurs du club est particulièrement important aux yeux des dirigeants c'est aussi parce que le Badminton Club de Roubaix est regardé d'un œil particulier sur le circuit de compétitions. Parce que Roubaix est une ville à laquelle est rattaché un imaginaire collectif particulièrement négatif, cela impacte la vision des autres clubs à l'égard des joueurs de l'association. Au-delà de l'impact de l'imaginaire relié à la ville de Roubaix, la typologie des joueurs est en décalage avec la moyenne. Le badminton est une discipline dont la mixité des publics n'est pas très conséquente, on y retrouve une certaine diversité sociale mais si l'on s'attache à la dimension culturelle et ethnique, c'est l'homogénéité qui domine. Or à Roubaix c'est une majorité de joueurs venant d'une population issue de l'immigration qui est inscrite au club : « *On n'est pas naïfs, on sait qu'on n'est pas regardés de la même façon parce qu'on est roubaisien. C'est pour ça que je demande à mes joueurs de se montrer irréprochables.* ». Une des fiertés des dirigeants est justement de pouvoir participer à leur échelle, dans le milieu du badminton, au changement de regard porté sur Roubaix et les jeunes roubaisiens.

L'adaptation au milieu comme garantie d'inscription durable du club dans le quartier

Selon des préjugés très répandus, l'intervention sociale dans les quartiers sensibles et le rapport aux jeunes devraient amener à une réponse d'autorité dans le cadre d'une logique de la loi du plus fort. Cette approche est disqualifiée intégralement par les dirigeants du club. Leur méthode ne consiste pas à se montrer les plus forts mais à prouver qu'ils sont adaptés au quartier. Ainsi la démonstration de la maîtrise des codes et des connaissances de l'ensemble de l'environnement proche constitue la garantie principale pour pouvoir désamorcer les problèmes et poursuivre sereinement l'activité de l'association. Avec cette posture misant à la fois sur l'autorégulation interne au club par la transmission d'un état d'esprit et des règles collectives, et la démonstration de la connaissance des relations et des personnes du quartier, le Badminton Club de Roubaix a trouvé un équilibre lui garantissant un environnement serein et un travail pédagogique sur le comportement des jeunes.

Un système original pour parvenir à créer un sentiment de solidarité et d'appartenance

Comme toute association dont le but est de délivrer une activité, qu'elle soit culturelle, de loisir ou sportive, le Badminton Club de Roubaix est confronté à une évolution des comportements des pratiquants. Faire groupe, se sentir membre de l'association, s'impliquer, etc. ne sont plus des évidences, en tous cas de façon moins mécanique que lors des précédentes décennies. Le risque d'un certain consumérisme des adhérents est réel. Ce risque est d'autant plus fort que le badminton est une pratique principalement individuelle : « *Dans notre sport, ce n'est pas comme les sports collectifs, c'est un sport individuel le badminton. On a quelques championnats en équipe, les interclubs, mais c'est minime par rapport aux compétitions individuelles. C'est plus dur qu'ailleurs de créer un sentiment solidaire.* »

Pour parvenir à maintenir un niveau d'engagement conséquent de la part de ses membres, la gouvernance du Badminton Club de Roubaix a mis en place un système très codé reposant sur la possibilité de gagner des points : « *Certains joueurs sont venus prendre des volants et n'ont rien payé. Pourtant, on leur en met à disposition. Mais ce n'est pas vraiment gratuit, ils ont gagné le droit de s'en servir. C'est simple, mais il n'y a que chez nous que c'est en place. On a un public qui n'a pas vraiment les moyens de se payer le matériel, et le badminton peut vite coûter cher : les volants, les inscriptions en tournoi, les raquettes, le textile... Du coup on a ouvert un compte aux joueurs. En début d'année, ils sont à zéro. S'ils gagnent des matchs, font des bons résultats, on considère qu'il y a des gains pour le joueur sur son compte. S'ils sont présents aux entraînements, assidus, sérieux, ils remportent des points. Mais ce qui rapporte le plus, c'est quand ils viennent encadrer des créneaux jeunes, mettre la salle en place pour l'organisation des tournois, et quand ils accompagnent les jeunes en compétition les week-ends. Certains ont des sommes importantes, parfois 300 euros ou plus. Du coup, le club prend tout en charge et on tient les comptes. Prenez ce joueur par exemple : il lui reste 1 euro, mais il a fait des bons résultats ce week-end, ça va vite remonter. On voit que ça marche, que les gens s'impliquent, et ils font attention en plus, ce n'est pas parce qu'ils ont des sommes importantes qu'ils les dépensent.* »

Ce système apparaît comme gagnant pour tout le monde. Les dirigeants n'ont jamais eu à se plaindre d'un manque de bénévoles dans le club, ils sont pleinement satisfaits des créneaux sans cesse remplis et surtout du sentiment très fort d'appartenance au club. Et l'on mesure bien à quel point ce système peut susciter l'adhésion des différents membres du club, ces « *vrais roubaisiens* » dont certains n'ont pas une situation socio-économique particulièrement confortable.

Le Calais Badminton Club

Reportage réalisé par Thomas Lauwers

L'historique du club

Le Calais Badminton Club peut apparaître, pour un curieux qui navigue sur leur site Internet, comme une association sportive nouvellement créée, tant les éléments d'histoire de la structure sont peu développés. Pourtant nous apprenons de la part des représentants de l'association que le club a une longue existence et un passé plutôt positif en termes de résultats sportifs.

Le fonctionnement du club a essentiellement reposé sur un président hyper-investi et sur l'implication de la femme du président. Une association au fonctionnement très familial en somme. Le désengagement de ce couple à un moment de l'histoire du club a entraîné la structure vers un fort déclin. La succession à la tête du Calais Badminton Club a été assurée par le président actuel avec une intention non pas de maintenir le niveau sportif, de redéployer le club ou de le faire évoluer d'une quelconque manière, mais essentiellement pour assurer le maintien de l'existence juridique de l'association : il s'agissait donc d'une opération de survie à minima.

La présidence qui a assuré la survie juridique de l'association touche à sa fin. L'actuel président est sortant, il ne souhaite pas poursuivre son implication dans le club. La gouvernance actuelle existe mais est peu active. À la question de la temporalité des réunions entre administrateurs du club, les interlocuteurs disent s'en tenir à ce qui est spécifié dans les statuts : une réunion par an. L'Assemblée Générale est donc le seul moment de regroupement officiel des administrateurs pour travailler sur le projet de l'association. AG et Conseil d'Administration sont donc confondus avec quelques réunions techniques ayant vocation à mettre en place quelques actions internes au club : tournois entre les adhérents, journée portes-ouvertes. Toutefois il y a bien une réflexion sur le rôle de la gouvernance pour redynamiser l'association, les différents membres impliqués dans la dynamique de redéveloppement ont identifié quelques tâches principales à assurer pour la prochaine saison et les personnes qui seront en charge de porter ces tâches. La redynamisation de l'association sportive est actuellement portée par 6 à 7 personnes.

À l'heure actuelle, le club est majoritairement une structure de loisirs davantage que de compétition, sur les 94 membres adhérents, un tiers sont définis comme compétiteurs. Chez les adultes aucun créneau n'est dédié à l'entraînement, tous sont en accès libre pour les personnes qui paient annuellement leur cotisation. Et pourtant les infrastructures sont idéales pour le développement d'une pratique sportive qualitativement exigeante, et le nombre de créneaux disponibles est idéal pour développer un éventail de groupes de niveaux.

Pour le tiers de compétiteurs, qui s'entraînent en autogestion, les résultats sont jugés satisfaisants sur le plan individuel, avec quelques compétitions de niveau régional remportées par certains des joueurs. Sur le plan collectifs, les trois équipes engagées en championnats d'interclubs sont toutes classées au niveau départemental, sans atteindre pour le moment la 1^{ère} division. Aucune équipe n'est de niveau régional ou national. Un seul créneau sportif dédié à l'entraînement est celui des jeunes. Cela est rendu possible par l'obtention d'un DAB – Diplôme d'Animation de Badminton – permettant un encadrement d'un petit nombre de joueurs.

Ce qui freine la progression sportive du club est le manque/l'absence de cadres en capacité de délivrer des entraînements. Seul un membre a passé le DAB, donc le premier niveau d'encadrement, les autres n'ayant pas la possibilité ou la volonté de le passer. Le recours à un entraîneur extérieur est jugé irréaliste pour le moment sur le plan financier. Pour l'obtention de financements nouveaux, l'idée proposée par les membres du club réside dans la mise en place de tournois, mais deux freins sont identifiés : un trop faible nombre de personnes disponibles et aucun arbitre disposant des qualifications nécessaires à l'encadrement des compétitions locales, départementales, et encore moins nationales.

En tant que club loisirs, les adhérents sont jugés par les administrateurs du club comme des « consommateurs » de créneaux, non impliqués dans la vie de la structure. Mais ils mentionnent un état d'esprit très convivial. Des temps dédiés à l'animation interne du groupe d'adhérents est réalisé ponctuellement : un tournoi interne au club. Cela peut prendre la forme d'un tournoi classique ou d'un tournoi déguisé. Les dirigeants ont précisé que ces formules ont rencontré un certain succès sur le plan de la mobilisation et de l'ambiance. Cela peut constituer une première étape pour une implication croissante des membres de l'association sportive.

Le club aujourd'hui en quelques chiffres

Pour la saison 2016-2017, le club est composé de 94 adhérents, dont la moyenne d'âge est de 30,4 ans.

Adhérents selon le genre

	Nombre	%
Hommes	68	76,4%
Femmes	21	23,6%

Adhérents selon le type de pratique

	Nombre	%
Compétiteurs	30	33,7%
Loisirs	59	66,3%

Répartition des créneaux par type de pratiquants

Loisirs	19,5	93%
Compétiteurs adultes	0	0%
Jeunes	1,5	7%

Adhérents selon l'âge

	Nombre	%
Moins de 10 ans	0	0%
10 à 17 ans	14	15%
18 à 35 ans	50	53%
Plus de 35 ans	30	32%

Adhérents selon le niveau sportif

	Nombre	%
National	0	0,0%
Régional	6	6,7%
Départ.	10	11,2%
Promotion	19	21,3%
NC	54	60,7%

Les axes de développement et la nécessité d'un projet associatif clarifié

Doté d'un nombre d'adhérents plutôt conséquent : 94 membres, le Calais Badminton Club souffre actuellement d'un déficit d'implication. Pour cela un travail est entamé en interne pour redynamiser, dans un premier temps, les instances dirigeantes. Cela nécessite un appui, les membres sont peu au fait du fonctionnement des structures associatives et tâtonnent dans la mise en place des procédures.

Les préconisations pour avancer sur ce chantier sont les suivantes :

- Un accompagnement à la mise en place de réunions régulières ayant vocation à assurer un suivi plus fort de la vie du club
- Une formalisation plus importante des décisions/volontés d'action
- Un calendrier de rencontres des instances : Assemblée Générale et Conseil d'Administration.
- Se rapprocher du Comité pour obtenir un appui à la structuration et au développement du club.

Cela permettra tout d'abord d'y voir plus clair sur la conduite du club et de susciter une dynamique interne. Mais cette démarche consolidera surtout le club dans ses relations à l'extérieur. D'après les dirigeants, il y a peu voire pas du tout de contacts avec les institutions et ceux qui sont établis le sont de manière peu formalisée. Cela a notamment des effets négatifs sur la capacité de négociation auprès de la municipalité. Au-delà de la Ville, ces relations sont inexistantes. Aucun contact avec le Comité de Badminton, aucune relation avec les niveaux territoriaux supra-communaux ou avec les services de l'État. Le club est dans une situation de grand flou au niveau des relations partenariales.

En parallèle de la démarche de remise à niveau d'une gouvernance plus efficace, il sera nécessaire de réécrire le projet du club. À l'heure actuelle, la structure se cantonne à de l'occupationnel, à du loisir. Or les membres partagent une vision commune basée notamment sur les souvenirs d'un passé perçu comme glorieux : « on a connu le club flamboyant quand on était jeune, on voudrait retrouver ce niveau »

Des ambitions de développement sont donc partagées, et tous les membres s'accordent sur un certain nombre de priorités :

- Former les cadres : doter le club de plusieurs arbitres et pouvoir assurer des créneaux d'entraînement pour les jeunes
- Mettre en place des entraînements dirigés par une personne ayant les compétences nécessaires pour la progression sportive des joueurs
- Parvenir à terme à l'organisation d'un tournoi de niveau national.

Une écriture de projet, au-delà d'être une nécessité, est un support idéal pour animer les réunions de CA qui se doivent d'être plus régulières. Si l'objet social est la pratique du badminton, le projet reste encore globalement flou.

Le nombre de jeunes présents dans le club est relativement faible. La moyenne d'âge est de l'ordre de 30 ans et seulement 10 enfants sont inscrits dans le créneau encadré. Pourtant là encore les interlocuteurs nous évoquent un passé glorieux : « *On a pu être près d'une quarantaine ou d'une cinquantaine de jeunes à une époque* ». Mais en ce temps-là, le club avait toujours a minima deux encadrants pour assurer les créneaux des enfants. Le potentiel de recrutement de jeunes joueurs est présent, puisque le club a refusé entre 20 et 30 enfants en début de saison. Mais pour respecter les normes en vigueur sur l'encadrement de groupes de jeunes dans le cadre d'une activité sportive, le club se limite à un noyau restreint de 10 jeunes, jugé comme nombre maximal pour un seul encadrant disposant du DAB. De nombreux jeunes se sont ainsi déjà rapprochés de l'association sportive *via* les journées organisées par la Ville dans le cadre du dispositif Pass Sport, et lors de la journée Portes Ouvertes qui avaient pour but de faire découvrir la discipline et le club aux jeunes du Quartier du Beaumarais, voisin du complexe sportif et culturel.

Une ouverture vers le QPV du Beaumarais à travers une journée Portes Ouvertes

Le complexe sportif et culturel du Calypso se situe dans une zone déconnectée du reste de la ville. Organisé sur le modèle des centres commerciaux et des habituelles enceintes sportives culturelles d'une taille conséquente, l'espace est modelé par des voies d'accès par voiture et des parkings. La connexion avec les quartiers alentours est donc peu fluide. Par ailleurs, la taille impressionnante du Complexe, pourtant ouvert au tout venant, donne une impression de fermeture et donc peut freiner les envies de certains habitants de se rendre sur les créneaux. Cela peut constituer un blocage notamment pour les jeunes qui ne se sentiraient pas légitimes à se rendre à l'intérieur du complexe.

Pour répondre à l'enjeu d'ouverture sur le QPV, le club a choisi d'expérimenter une journée Porte Ouvertes à destination des habitants, et spécialement des jeunes. Cette journée a été mise en place en janvier. Les difficultés ont été nombreuses pour initier cette journée : contacter la presse locale et obtenir un écho plus large de l'événement, convaincre des partenaires privés de soutenir matériellement la journée en question (des demandes de lots, de boissons avaient été émises, elles n'ont trouvé aucune réponse favorable).

Cette action a toutefois eu un écho positif auprès des jeunes du quartier qui ont participé et a été vécue avec satisfaction par les membres du club. Il s'agit donc d'une première étape qui doit servir de tremplin pour la suite.

Le Badminton Club de Valence

Reportage réalisé par Pascal Flamant

- Nom du club : Badminton Club de Valence (26)
- Nombre d'habitants dans l'agglomération : 70000
- Nombre de bénévoles : 30
- Nombre d'adhérents : 280 / adultes 170
- Niveau sportif : 1 équipe en nationale 3 / 2 équipes régionales / 5 équipes départementales / jeunes en collectif départemental
- Budget global : 100000€
- Nombre d'emploi : 1 emploi d'entraîneur

Un projet associatif global, des paris sur l'avenir et des idées qui émergent

Lors de l'assemblée générale de la saison sportive 2012, Frédéric Héлары est élu président du BCV (Badminton Club Valence). Son intention et celle de l'équipe qui l'entoure s'inscrit dans le souhait des dirigeants antérieurs : « professionnaliser » le projet de l'association. *« On souhaitait tendre vers plus de professionnalisme, un peu comme une petite entreprise. Donc prendre des risques mesurés en pariant sur l'avenir et en se structurant autour d'un salarié. Il fallait faire des projets, avoir des idées neuves, nous challenger pour avancer ».*

Les paroles suivent rapidement les actes et, dès le début de la saison suivante, le club engage un entraîneur sur ses fonds propres sans certitude de pouvoir un jour proposer un temps complet. Parallèlement à cela, le club s'engage sur son territoire dans diverses actions sociales comme le badminton en milieu carcéral ou l'entraînement de sportifs « parabad » : *« Il nous fallait garder sur le même plan tous nos objectifs : la compétition, la pratique loisir ou notre rôle social sur le territoire, rien ne pouvait être laissé de côté ».* En effet, le potentiel de développement d'une structure comme celle du BCV est conséquent : un territoire dense avec une agglomération assez importante (70000 habitants), une halle sportive large en plein cœur de la vie Valentinoise avec beaucoup de terrains et des créneaux permettant la pratique libre et l'entraînement. Bref, tous les ingrédients nécessaires à la création d'une association solide et pérenne.

Avoir les ingrédients, c'est une chose, encore faut-il réussir à en faire un bon gâteau. Pour cela, il faut un chef pâtissier qui met la main à la pâte, c'est Romain Cayrol, entraîneur du club depuis la saison 2015. Il met en œuvre les idées des dirigeants et s'applique à suivre la recette suivante :

- **L'augmentation du nombre d'adhérents.** En parvenant à fidéliser un peu plus à chaque saison, pour atteindre 280 à l'heure actuelle. L'intérêt est aussi évident que nécessaire : solidifier la capacité d'auto-financement et permettre de ne pas penser qu'à la survie de la structure.
- **La réussite compétitive.** En misant sur la formation des jeunes en interne pour constituer une belle équipe 1 concourant à l'heure actuelle en nationale 3. Sans que ce soit l'obsession d'avoir des résultats et créer des exemples de réussite donc une émulation et une vitrine valorisante pour le club.
- **Un investissement dans les actions sociales.** En donnant encore plus de sens et de légitimité à l'association, le développement de ces projets prouve qu'elle n'est pas qu'un espace de pratique fédérale : c'est aussi un acteur social et éducatif de son territoire.

De l'idée de créer une section sportive à l'opportunité de l'implanter en QPV

Parmi les initiatives déployées par le BCV, nous allons découvrir le montage d'une section badminton du collège Paul Valéry située en REP⁷.

En 2012, suite à sa prise de la présidence, Frédéric Héлары frappa à la porte de plusieurs collèges Valentinois, avec une idée en tête : créer une section sportive de badminton. Malheureusement, à cet instant le lien ne se créa pas. Dans toute forme de collaboration, le timing est capital et les projets éducatifs des établissements scolaires n'étaient pas en phase avec une proposition de ce type. Sans se voir opposer un refus ferme, Frédéric ne reçoit pas un soutien de ses interlocuteurs.

Néanmoins la graine est plantée, il suffit de rester patient et persévérant.

Quatre années plus tard, le principal du collège Paul Valéry listé REP*, situé dans le centre de Valence, entend repenser l'offre culturelle et sportive proposée à ses élèves. Dans la suite de la création d'un projet théâtre à vocation d'ouverture et de mixité, il souhaite créer une section sportive. Dans cette approche, le sport devient un outil éducatif concourant autant à l'accomplissement des jeunes qu'un prolongement du rôle d'un établissement scolaire. Nous sommes là quelque part à la frontière entre le sport fédéral en club et l'EPS de l'éducation nationale. Le principal souhaite aussi tendre vers une discipline sportive facilitant une mixité de genre pour ne pas laisser les filles à la porte du gymnase. Ne pas tomber dans « une certaine facilité » en proposant des sports collectifs populaires ou des sports de combats, qui certes amèneraient une adhésion rapide mais rendraient plus complexe l'inscription de jeunes filles.

Le lien avec le BCV va rapidement se tisser par l'intermédiaire d'un membre du club qui est aussi enseignante au collège. Elle va rappeler au principal la graine plantée par Frédéric en 2012 en soulignant la pertinence du badminton pour répondre aux intentions du projet de l'établissement. De plus, étant déjà une pratique sportive installée dans les usages et les programmes, il sera d'autant plus facile de structurer un contenu et un temps de pratique.

Cette fois-ci le timing est le bon, d'un côté l'établissement scolaire avec un besoin éducatif et sportif et de l'autre le club est assez structuré pour pouvoir répondre. Frédéric Héлары se déplace dans le collège pour rencontrer le principal et s'entendre sur les engagements réciproques des deux structures pour installer un projet durable et pertinent : *« On savait qu'on avait une matière vraiment intéressante pour arriver à s'entendre. D'abord parce que le badminton est mixte par essence, il suffit de voir l'obligation de composer des équipes de filles et de garçon pour les compétitions nationales par équipe. Et ensuite parce qu'on a un entraîneur de qualité prêt à intervenir sur ce type de projet ».*

La discussion met rapidement en évidence que tout concorde, reste maintenant à trouver une formule qui concilie les objectifs et les contraintes. Les questions auxquelles il faut trouver réponse s'enchaînent : Comment peut-on parvenir à constituer un groupe de jeunes intéressant pour le projet et intéressé par le projet ? A quelle tranche d'âge s'adresse-t-on ? Sur quel créneau peut-on accueillir les jeunes ? Qui construit les contenus ? Et qui finance ? En résumé, ce sont tous les enjeux de logistique et de pédagogie qui font ou défont la réussite d'un projet d'éducation par le sport : *« À ce stade, nous avons l'essentiel en étant d'accord sur les objectifs à atteindre et les moyens à mobiliser. Mais on le sait, le diable se cache dans les détails, il fallait donc être précis pour conventionner notre démarche en s'assurant que l'on restait dans l'intention éducative proposée par le chef d'établissement ».*

⁷ D'après le site du ministère de l'éducation nationale : (<http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>) La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République en a défini l'objectif : ramener à moins de 10% les écarts de réussite scolaire entre les élèves de l'éducation prioritaire et les autres élèves de France. La refondation de la politique d'éducation prioritaire a été généralisée à la rentrée 2015. La carte de l'éducation prioritaire était devenue au fil du temps hétérogène et peu lisible. La carte a donc été retravaillée pour être plus juste. Elle sera désormais réexaminée tous les quatre ans. Le nombre de réseaux est inchangé, avec 1089 réseaux à la rentrée 2015, 350 REP+ et 739 REP.

Le montage du projet

Plusieurs points sont à traiter pour monter une section sportive dans un établissement scolaire en REP+

- **Constituer le groupe de jeunes.** Ce point est capital, car les critères établis pour intégrer un jeune dans le groupe constituent le cadre concret de l'action menée. La façon dont on les trouve et les raisons pour lesquelles on tente de les faire intégrer au projet reposent entièrement sur les intentions éducatives initiales. Le projet est sportif, éducatif et social, il faut donc retrouver ces trois composantes dans la méthode de « sélection ». La porte d'entrée de l'UNSS s'impose rapidement comme une solution pertinente. On rappelle que les élèves du collège s'inscrivent volontairement dans ce dispositif. Cet aspect dénote déjà un intérêt de l'élève pour la pratique sportive du badminton car nous ne sommes pas dans l'obligation de pratique du temps scolaire. Ce sont donc les enseignants d'EPS à travers leur cycle de badminton puis la mise en place de l'UNSS qui vont effectuer cette première étape sélective. La connaissance fine qu'ils peuvent avoir de leurs élèves va permettre d'atteindre les objectifs éducatifs et sociaux de cette sélection. Par la suite, l'entraîneur du club, Romain, interviendra en second volet à la fin de l'année scolaire (juin) pour établir en collaboration avec les professeurs d'EPS la liste des élèves où le critère sportif est alors questionné : *« Il faut, explique Romain, que les jeunes aient un intérêt pour la pratique du badminton. Je ne parle pas d'un niveau sportif exceptionnel, nous ne faisons pas une sélection de champion, mais simplement d'une envie de pratiquer ce sport. Une motivation qui leur permettrait de s'inscrire dans une démarche de progression, d'échange et de développement ».*
- **Le public ciblé : âge, sexe.** Les objectifs sont clairs : de la mixité, de la continuité et de la pérennité. En conséquence, le niveau de classe ciblé pour amorcer le dispositif est la cinquième. Cela laisse le temps aux élèves de sixième de s'inscrire dans une démarche badminton via l'UNSS ou aux enseignants de repérer les élèves qui auraient un intérêt pour le projet. D'un autre côté, cela amorce le projet avec un groupe de jeunes qui va encore passer trois années au sein de l'établissement donc avec du temps pour construire un véritable suivi, un contenu éducatif. Bien sûr, il s'agit du fonctionnement de la première année, car dès la seconde saison d'autres élèves de cinquième viendront compléter le groupe alors que les premiers passeront en quatrième. L'effectif pourra ainsi atteindre 28 jeunes au maximum. Dernière contrainte nécessaire, parvenir à une parité puisque la pratique sportive des jeunes filles reste un objectif majeur.
- **Lieux et heure de pratique.** La halle sportive du polygone située à quelques minutes à pied du collège, avec ses 14 terrains est le lieu de pratique idéale. Pas d'obstacle logistique ne vient ici entraver la réussite du projet, la halle est large, accueillante et proche de l'établissement scolaire. Les élèves pourront facilement venir suivre chaque mardi de l'année scolaire de 16heures à 18heures l'intervention conjointe d'un enseignant d'EPS et de l'entraîneur du club. Il est important de noter que ce créneau est inscrit dans le temps scolaire, sous la responsabilité de l'établissement scolaire et non dans une activité encadrée du club.
- **Construire les contenus.** Les contenus des séances sont le produit d'un travail conjoint entre l'entraîneur du club et l'enseignant d'EPS du collège. Intervenant conjointement sur le groupe les deux professionnels auront tout le loisir de pouvoir conjuguer enjeux éducatifs et progression technique. Ce sera l'occasion d'une rencontre souvent trop rare entre l'éducation physique sportive et l'approche fédérale des clubs. Néanmoins, il faut noter que le BCV collabore déjà étroitement avec des étudiants de la filière STAPS de l'université de Valence. La pédagogie sous toutes ces formes est donc un thème largement questionné par l'entraîneur du club.

- **Le financement.** Au-delà du matériel que le collège et le club met gratuitement à disposition, le principal poste de dépense est la mise à disposition de l'entraîneur du club. Cela constitue un volume d'une centaine d'heures pour l'ensemble de l'année scolaire. Le club couvre l'ensemble de cette dépense sur ses fonds propres : *« C'est un vrai engagement, explique le président, car ce sont autant d'heures que nous n'utiliserons pas pour l'encadrement de nos activités traditionnelles de club. C'est le compromis nécessaire pour accomplir cette mission d'utilité sociale et éducative. Cela nous oblige à repenser une part de notre organisation en restant vigilant sur la gestion des heures de notre salarié ».*

Une passerelle évidente vers le club ?

Rien ne semble impossible, mais rien ne constitue une obligation. Les jeunes inscrits au dispositif pourront venir prolonger l'expérience badminton au sein du club, mais rien ne les obligera à prendre une licence. Ce n'est pas la priorité du club, car comme le rappelle Frédéric Héлары : *« on ne fait pas un projet éducatif et social pour se satisfaire ses propres ambitions mais pour atteindre l'objectif initial du public que l'on cible ».*

Comité départemental de Badminton des Alpes-Maritimes (06)

Reportage réalisé par Pascal Flamant

- Nombre de bénévoles : 8 élus
- Nombre de club : 17 dont 0 en salariat / moitié en prestation
- Nombre de licenciés : 1720 licenciés (38% femmes)
- Budget global : 85000€
- Nombre d'emploi : 2 emplois dont Sylvain Cormenier agent de développement à temps plein en CDI et un intervenant en formation DE
- Nombre d'habitants sur le territoire : 1 million 0080

Les QPV : des territoires « ressources » pour le badminton

Le département des Alpes-Maritimes est un territoire étendu avec 3 sites en Quartier prioritaire de la politique de la ville (Nice, Cannes et Vence). Il y a donc matière à construire des projets de badminton en quartier. Le comité emploie un salarié à temps plein, qui a pour charge de faire vivre l'ensemble du territoire, depuis seulement trois saisons : Sylvain Cormenier. En tant que seul salarié de la structure, il est tout à la fois, gestionnaire de la structure aux cotés des dirigeants bénévoles, intervenant ponctuel sur le terrain et agent de développement auprès des clubs du territoire. On comprend vite à la lecture de cette liste de tâches, qu'il est complexe de pouvoir consacrer le temps nécessaire au montage de projets socio-sportifs, surtout dans un territoire aussi large. Néanmoins, le Comité 06 de badminton s'organise pour répondre aux besoins les plus évidents de son secteur géographique. Dans cette suite, les projets d'éducation par le sport apparaissent comme une réponse logique et pertinente.

C'est donc depuis son arrivée que Sylvain Cormenier a enchaîné les collaborations, les initiatives et les événements pour créer des liens avec des acteurs du monde éducatif, de la jeunesse et des structures sociales des quartiers : « *Nous tentons, explique Sylvain, de répondre à toutes les demandes qui se présentent à nous et qui peuvent aboutir sur des projets durables en lien avec nos clubs. Malgré tout, il faut faire des choix, car on a peu de temps à offrir et des moyens humains limités, donc il faut être stratège et réfléchir les projets avec efficacité* ».

Prenons le temps d'étudier les choix que le Comité 06 a fait et les multiples projets dans lesquels ils se sont investis.

Une première expérience en tant que partenaire du CDOS

Sur la fin de la saison 2014, le Comité Départemental Olympique et Sportif 06 lance une opération de caravane sportive itinérante qui intervient dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le comité de badminton saisit la balle au bond (enfin le volant) et se greffe à l'opération : « *Le premier souhait, raconte Sylvain, aurait été de laisser les clubs intervenir sur les quartiers qui les concernaient. Mais rapidement est apparu qu'aucun club ne pouvait mettre à disposition un intervenant qualifié pour participer aux animations. Aucun de nos clubs n'emploie directement d'intervenant. Pourtant être actif sur ce type d'animation est capitale, nous avons donc fait le choix de le faire pour eux* ».

Ces animations, clé en main, conduites par le CDOS permettent une première expérience, une rencontre avec la réalité des quartiers. Le principe d'une caravane sportive gratuite qui se pose au cœur des quartiers, qui vient à la rencontre des habitants est un moyen efficace de présenter une activité sportive originale. Le retour est double, d'un côté le badminton plaît, beaucoup de jeunes prennent les raquettes et pratiquent, et d'autre part, donner un cadre et surtout créer un lien pour amorcer une suite en direction des clubs locaux est très complexe : « *une pratique intéressante, mais on reste donc sur une action ponctuelle aux retombées faibles concernant les adhésions aux structures fédérales* ».

Initier une collaboration avec une association d'éducation par le sport

Après avoir participé à un dispositif clé en main, le Comité souhaite construire son propre dispositif. Or, le siège administratif de la structure se situe à proximité d'un QPV, la proximité géographique étant un atout pour réussir un projet de ce type, le Comité cherche l'interlocuteur à proximité. Il tisse alors un lien avec une structure pour mettre le badminton au cœur du quartier des Moulins : l'association Prévention Éducation Sport (PES) accueille à bras ouvert cette initiative. Le résultat est une double intervention avec d'abord une intervention ponctuelle gratuite parent/enfant un mercredi après-midi en plein milieu du quartier et la mise en place de cycle de badminton sur le temps scolaire dans l'école primaire du quartier : « *Notre objectif premier, souligne Sylvain, était de créer le lien avec le club de badminton de Nice (CBN) qui propose son activité associative dans un gymnase à deux kilomètres de nos interventions en quartier. Faire découvrir pour ensuite attirer les plus motivés vers le CBN. Mais, malgré nos efforts, le lien ne s'est pas créé* ». Trois raisons semblent justifier cette absence de lien :

- **Financière** : la prise de licence, l'achat d'un équipement demeure un frein important
- **Géographique** : les deux kilomètres d'écart suffisent à empêcher une adhésion au club. C'est à la fois peu et déjà trop, il faut sortir du quartier, et pour les mineurs cela nécessite déjà l'usage des transports en commun ou un déplacement voiture.
- **Investissement du club local** : Trop faible investissement du club qui n'a pas assez activement participé au montage, pas d'intervention sur les premières actions et dans la continuité du lien à créer avec le quartier.

On relève dans ce projet, l'intention du Comité départemental d'envisager le dispositif comme une amorce qui doit être déléguée à court terme à un club local. Cet objectif place l'instance départementale comme un facilitateur de création de liens entre des structures qui existent sans collaborer sur un même territoire, en l'occurrence le CBN et la PES. Mais l'absence d'inscription des habitants du quartier au club montre que créer un lien n'est pas une science exacte. Les freins financiers, géographiques et le degré d'investissement du club support sont les points déterminants sur lesquels les risques d'échec sont importants.

Ce dispositif a pu se mettre en place durant une saison, il a pris fin après les attentats de Nice et les dispositions prises par la Mairie. Aucun intervenant extérieur n'étant alors toléré dans les structures éducatives et jeunesse de la commune : il était devenu impossible de maintenir les cycles en école primaire.

Un tournoi de quartier sur Vence construit progressivement

Nous l'avons évoqué plus haut, la commune de Vence abrite un des quartiers prioritaires de la politique de la ville sur son territoire mais aucun club de badminton. De plus, Sylvain Cormenier est habitant de Vence et a une bonne connaissance des réseaux éducatifs, jeunesse et des élus de la commune. Le terrain pour la mise en place d'un projet global est donc complet avec d'une part des quartiers aux besoins identifiés, une pratique sportive à faire émerger qui aura besoin de légitimité et intervenant qualifié avec une bonne connaissance de son territoire et de ces acteurs clés : « *Dès la saison 2015, explique Sylvain, on est parvenu à mettre en place des cycles de badminton à l'école de sept séances dans trois écoles de la commune et notamment le QPV. On voulait à la fois avoir cette démarche de se tourner vers les quartiers, mais aussi amorcer la création d'un club affilié où les jeunes des quartiers auraient autant de place que tous les autres* ».

Au total 600 enfants vont prendre une raquette de badminton dans la main durant cette saison, qui se conclut par des rencontres inter-écoles très festives regroupant tous les élèves. Derrière cette approche quantitative, se profile un objectif de création de club ouvert sur les quartiers mais aussi et surtout vers une mixité des publics accueillis. Partir d'une proposition de cycle scolaire permet à la fois de présenter la discipline à des futurs jeunes adhérents du club, mais aussi de montrer l'implication du badminton dans la vie de la cité. Le rôle social et éducatif du badminton est alors prouvé par les actes, il légitime son importance et par la même la nécessité de créer une structure associative qui va venir répondre aux besoins créés par les cycles. Cette ambition est doublée par la collaboration avec le collège de Vence avec qui le Comité met en place une section badminton UNSS. L'intervention chaque semaine du stagiaire DE en formation du Comité garantit ce lien et accroît le besoin d'une création de structure associative.

Tous ces arguments sont nécessaires pour se lancer dans la bataille d'obtention des créneaux de gymnase. Le club créé, et ce sera le cas dès la fin de cette saison 2017, aura besoin de lieu de pratique. S'il n'est pas en mesure de

prouver que son impact sur le territoire a du sens, il lui sera impossible de pouvoir s'installer à côté des autres associations qui utilisent les équipements communaux depuis de nombreuses années. Car sur Vence, comme partout ailleurs, les gymnases sont peu nombreux et les créneaux de pratiques sur des heures convenant à la pratique sportive sont bien difficiles à obtenir. Il faut donc multiplier les occasions de prouver son utilité sociale sans mettre en péril le cœur d'activité.

C'est donc toujours dans le prolongement de cet objectif d'être utile à son territoire et de se tourner vers les QPV que le Comité 06 propose un tournoi inter-Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) dans le gymnase de Vence. Un projet ambitieux qui mobilise beaucoup d'acteurs locaux et qui place le badminton comme un véritable outil de lien social et d'éducation par le sport. L'initiative se déroule sur une semaine et s'adresse à quatre CLSH de Vence, Saint Laurent du Var, d'Antibes et de Cagnes sur mer. La première phase est une compétition aller organisée par le badminton dans les CLSH. Chaque jour un centre une animation de badminton dans ses murs, elle est gratuite et permet de constituer sur chaque site l'équipe qui viendra le vendredi la représenter. La phase deux, tous les jeunes des différents centres se regroupent à Vence pour une rencontre ludique et compétitive : « *On vise, explique Sylvain, des jeunes 6 à 12 ans dans les centres et pour les équipes du vendredi plutôt la tranche 9/12ans. On souhaite avoir 12 enfants par site qui viennent participer au tournoi de fin de semaine afin d'avoir du monde mais que cela reste qualitatif et humain* ». Très concrètement, les animations en centre seront des animations ouvertes mélangeant pratique libre et ateliers éducatifs, les jeunes gérés par les éducateurs des CLSH pourront simplement prendre la raquette comme ils le souhaitent. Et pour le tournoi de vendredi, sur le matin le choix a été fait de partir sur des jeux collectifs pour chaque équipe sur son terrain. L'après-midi un format de match entre équipes sera mis en place. Une formule à la fois tournée vers la performance collective et en opposition.

Dans ce projet on relève que la bonne entente entre les acteurs est primordiale pour atteindre la réussite et notamment la juste répartition des rôles. Les CLSH assurent la bonne communication en direction de leur public, les transports et la gestion des jeunes alors que le comité apporte matériel, encadrement spécifique, équipements et établit les règles de bon fonctionnement des animations et du tournoi. Il faut établir un lien de confiance solide en amont, se connaître suffisamment pour avancer sereinement et surtout ne pas voir trop grand : « *C'est une première, insiste Sylvain, donc on se contente de quatre centres et de 12 enfants par centre parce qu'on sait que c'est gérable. Si tout fonctionne, la saison prochaine on fera plus et on pourra revoir nos objectifs. Pour l'heure, on veut juste que les jeunes se rencontrent avec bienveillance et un bon encadrement pour garantir la sécurité de tous* ».

Au regard des moyens humains et des besoins forts de son territoire en termes de QPV on retiendra que l'ensemble des initiatives du Comité 06 s'axent autour de deux objectifs principaux :

- Amorcer des projets pour à court ou moyen terme les déléguer à des clubs locaux. Le Comité n'a pas vocation à s'inscrire dans une trop grande durée sur projet sociaux, il se doit de pouvoir aider mais ne peut pas se substituer aux clubs locaux, sans quoi les projets ne resteront que des initiatives à faible pérennité.
- Faire des choix d'actions raisonnables en taille et en implication humaine afin d'efficacement répondre à la demande ainsi créée. L'accroissement des ambitions et donc des événements doit se faire en douceur au fur et à mesure des années.

Comité Départemental de Badminton des Bouches-du-Rhône (13)

Reportage réalisé par Pascal Flamant

- Nombre de bénévoles : 21 élus et des bénévoles occasionnels
- Nombre de clubs : 40 dont 4 employeurs
- Nombre de licenciés : 4000 licenciés (37 % femmes)
- Budget global : 117 500 €
- Nombre d'emplois : 3 emplois à temps plein : un poste de cadre technique, un poste d'agent de développement, un poste administratif et communication

Un contexte de pénurie d'équipements sportifs à Marseille

Le siège du Comité Départemental de Badminton des Bouches-du-Rhône (13) est depuis longtemps installé à Marseille : c'est là qu'une part importante des actions de Badminton en quartier ont été conduites, être au cœur d'une ville restant le moyen le plus efficace pour créer un dispositif de ce type. Sans oublier le travail effectué sur d'autres communes avec QPV dans le département (Aix-en-Provence, Port-de-Bouc, Salon-de-Provence, Vitrolles, etc.), c'est sur Marseille que notre récit va se concentrer. Car c'est aussi avec les moyens que met à disposition cette collectivité et tout autant son contexte social que les acteurs de terrain doivent construire leur projet. Sur ces deux points, les difficultés ne manquent pas. Citons-en deux :

1. **Les infrastructures sportives sont très peu nombreuses** en comparaison à la très forte densité de population : « *On décrit Marseille, explique le président Bruno Bert, comme le quart monde du sport. Depuis 1981 presque aucun gymnase n'a été construit et l'existant est dans un état inégal. Force est d'admettre que lorsqu'un équipement est rénové, il subit rapidement de nouvelles dégradations* ».
2. **Les actes d'incivilités se multiplient et le respect des biens collectifs est très difficile à maintenir.** Or, nous le savons, l'accroissement de l'activité Badminton est totalement dépendante de la qualité de ces équipements et encore plus de la possibilité d'utiliser des créneaux. Là où la bataille est déjà rude sur des territoires moins densément peuplés, on comprend vite que les obstacles pour construire une vie de club stable sont presque insurmontables : « *Nos clubs, précise Bruno Bert, doivent mener une bataille sans relâche pour prétendre au maintien de quelques créneaux par semaine. Cela constitue une limite au développement et parfois même au simple maintien des effectifs. Ils ont une faible marge de manœuvre pour proposer aux adhérents des produits innovants ou attractifs* ».

Dans ce contexte, lorsque maintenir l'existant est déjà une bataille, créer des projets tournés vers des publics éloignés de la pratique sportive du Badminton ne passe pas au premier plan. Or, à Marseille le besoin est énorme. Utiliser le sport comme vecteur de lien social est une évidence et le Badminton peut être un outil efficace. Tous ces éléments, des difficultés des clubs jusqu'à la nécessité d'utiliser le sport comme outil d'éducation et de lien dans les quartiers, le Comité 13 en a pleinement conscience. Depuis le milieu des années 1980, les dirigeants ont cherché des solutions pour agir et répondre aux besoins de leur territoire. Cernés par les contraintes, ils ont malgré tout tenté sous différentes formes d'amener le Badminton dans les quartiers. L'histoire de ces tentatives nous apprend beaucoup sur le montage de projets en quartier, la place que peut jouer un Comité départemental ou encore sur les relations entre les partenaires d'actions pour maintenir la pérennité de projets en cours. « *De plus, souligne Bruno Bert, les gains indirects que nous attendons de ces actions sont multiples : d'abord gagner en crédibilité (crédibilité du Bad, du Comité, de ses clubs...) en conduisant de telles actions, ce qui nous permet ensuite d'espérer avoir plus de créneaux dans les gymnases ou d'autres bénéfiques. Ensuite, quand même, il ne serait pas très honnête de ne pas mentionner qu'il y a aussi un intérêt pour le subventionnement de ces actions, aides sans lesquelles ces dispositifs seraient impossibles à créer.* »

Les enseignements d'un projet de création d'un club de Badminton dans le quartier de Malpassé à la fin des années 1990

L'histoire commence en 1985, le Comité 13, à l'époque sans salarié, est sollicité pour participer au dispositif « sport pendant les vacances ». L'engouement est évident avec une forte participation des habitants autant que l'envie des dirigeants du Comité d'intégrer la dimension Badminton en quartier dans le projet de la structure départementale. Le Badminton devient alors un outil ludique et efficace pour rencontrer les habitants des quartiers. Ces actions vont se prolonger pendant plus de 12 ans, tissant un lien fort avec les territoires et renforçant la certitude du Comité de pouvoir jouer un rôle utile dans ce champ d'action. En 1997, à l'occasion de la reconstruction d'un gymnase en plein cœur du quartier Malpassé, l'occasion de monter une structure associative au centre d'un quartier apparaît. C'est une réponse logique au besoin d'une pratique hors vacances scolaires. On cherche alors des solutions et financements pour la création d'un club affilié. C'est rapidement chose faite dans la saison qui suit avec un gymnase de collège au cœur du quartier devenant celui de la structure et donc une possibilité d'accès à de nombreux créneaux. Le FNDS (Fond national de Développement du Sport) récemment créé et surtout des aides conséquentes de la Politique de la ville viennent soutenir la mobilisation des acteurs, donnant les moyens financiers pour construire un projet ambitieux. Dans les années qui suivent, le club fait grandir son action et 90 % des adhérents sont des habitants du quartier. Le club joue un rôle de lien social pertinent et propose une pratique sportive originale qui permet une véritable mixité. Reconnu pour ce rôle, l'ensemble des échelons de collectivités locales soutient l'action conduite.

Pourtant, derrière ce qui ressemble à une grande réussite, se cachent de grandes difficultés : « *Le projet, explique Bruno Bert, était trop grand pour nous. Nous nous sommes lancés avec les bénévoles du Comité dans une aventure sans mesurer l'ampleur de la tâche. En quelque sorte victimes de notre succès, nous n'avions pas les moyens humains d'assumer une telle charge de travail, car pour maintenir le niveau que nous avons fixé et donc continuer à répondre aux besoins que nous avons créés, c'est une grande part des forces du comité départemental qui passait dans cette action spécifique du quartier de Malpassé* ».

Le club créé dans le quartier était directement administré par le Comité et par conséquent le rôle de développement départemental de la discipline Badminton devenait très compliqué à maintenir. Le Comité, trop aspiré par l'action en quartier, cherche à déléguer le projet en profitant de la création de deux emplois jeunes en 1998. Mais là aussi, ce qui s'apparente à une solution logique a conduit à un enchaînement de difficultés. Les deux salariés, se retrouvant dans une structure où la place des dirigeants bénévoles du quartier était faible, ont pris une trop grande place dans les prises de décisions. La structure s'est alors retrouvée fragilisée et cela a nui à la pertinence des actions conduites. La relation de confiance avec les salariés se dégradant au fur et à mesure des saisons, le club a irrémédiablement perdu sa crédibilité et les financements n'ont plus afflué.

« *Du début jusqu'à 2002, explique Bruno Bert, le club créé par le Comité n'avait que des dirigeants fantoches, les décisions étant prises par les deux employés sauf quand le Comité y mettait son nez. En 2002, un enseignant d'EPS du collège concerné a bien voulu tenter de prendre le relais au titre de président du club. Cela fonctionnait un peu mieux, en tout cas cela a permis au Comité de se mettre en retrait tout en gardant sa caution morale. Mais ça n'a pas duré, l'enseignant s'est lassé et a été muté au loin deux ans plus tard (2004), ce qui a provoqué l'effondrement de tout ce qui existait.* »

Malgré cette ultime tentative de transfert du projet à un enseignant d'EPS, la structure n'a tenu que quelques saisons et tout cela prit donc fin lors du départ de cet enseignant de l'établissement scolaire.

Le recul d'une trentaine d'années que nous offre l'histoire de ce projet soulève une grande question pour l'instance départementale sportive : comment parvenir à créer un projet d'action en quartier en le rendant autonome et en l'ancrant durablement dans le paysage « QPV » ?

Nous venons de le voir, dans un premier temps le Comité a d'abord été débordé par le projet qu'il a engendré puis n'est pas parvenu à trouver une solution durable pour le déléguer. Dans la première phase, le point de départ des difficultés est la finesse du tissu associatif où vient se coudre le projet. Les bénévoles du Comité armés des meilleures intentions et de compétences réelles ne pouvaient pourtant pas maintenir dans la durée un investissement aussi fort dans un seul projet. Le reste du département avait aussi besoin de son intervention pour développer la pratique. Le Comité et ses bénévoles ont pris conscience qu'ils ne pouvaient pas faire à la place d'un club. Un comité départemental en tant que premier échelon de coordination des acteurs du Badminton compose entre (1) créer les conditions d'émergence d'un projet et (2) ne pas prendre la place de celui-ci, au risque de ne pas

parvenir à lui céder la place. Un exercice complexe, car, à lui seul, le club est rarement capable d'amorcer une action, mais ne doit pas en être exclu pour pouvoir permettre son maintien dans la durée. La deuxième phase de délégation sur l'action du quartier Malpassé illustre bien cela. La difficulté à constituer une équipe bénévole qui prend les rênes et la difficile gestion de salariés se perdant dans une trop grande autonomie a conduit à l'affaiblissement d'un dispositif pertinent. S'ajoute aussi la bataille d'accès aux aides publiques qui durcit davantage le maintien des actions, « car les dossiers, explique Bruno Bert, de demande de subvention de la Politique de la ville étaient au moins autant des usines à gaz que les demandes CNDS aujourd'hui, ce qui a contribué à la lourdeur de l'action pour le Comité. Ensuite, il semble que l'obtention de ces subventions par des voies classiques pour une association sportive (soit le CNDS et les collectivités, pour nous le département et les communes) soit de plus en plus difficile. Phénomène étrange que nous ne nous expliquons pas (à moins que ce soit simplement l'effet de la baisse générale des subventions ?), mais qui rend les choses moins faciles. Faut-il retourner demander de l'argent à la Politique de la ville ? Mais pour de petits projets, ça ne semble pas évident... »

De nouvelles méthodes pour le Comité : événements, formations et partenariats locaux

Tirant les leçons de l'expérience précédente et grâce à des moyens humains plus conséquents, le Comité 13 et ses dirigeants successifs vont tenter de nouvelles formes de projet.

À partir de 2002, le Comité 13 emploie un salarié, Sydney Lengagne, et professionnalise davantage son accompagnement des clubs avec une intention ferme de développement de la pratique sur le territoire. Il s'emploie à conduire les clubs vers une stabilisation des effectifs tout en essayant d'affilier la grande part de pratique non fédérale. Il s'agit de construire une base solide de pratiquants réguliers pour se donner la force de penser à ceux qui en sont éloignés, comme les publics des QPV. Cette dynamique se confirme avec le recrutement en 2006 d'un second agent, dédié entièrement au développement des clubs : Yann Legendre. Il aura la charge de prolonger le travail entamé sur la fidélisation des licenciés dans les clubs, l'affiliation de nouveaux et, dans la tradition assumée depuis les années 80, de mettre en place des projets à destination des zones prioritaires.

Le positionnement du Comité 13 et de ses dirigeants est désormais de parvenir à construire de plus petits projets, plus facilement assimilables par un club : essayer des actions qui puissent s'intégrer dans le fonctionnement d'un club et l'aider à son développement global sans nuire à son but premier de fidéliser les adhérents traditionnels. Par exemple, en 2006 la construction d'un nouveau gymnase pour le collège Jean-Claude-Izzo en plein centre de Marseille mobilise les acteurs associatifs locaux pour faciliter l'encadrement des jeunes des quartiers environnants. Le club de Badminton du quartier n'étant pas prêt à répondre promptement à une telle demande, Yann Legendre est mis à disposition pour créer un pont entre l'équipement, les jeunes ciblés et le club local. Il intervient deux fois par semaine et permet au club d'accéder sur ce même équipement à davantage de créneaux pour son activité Badminton. On distingue alors une logique d'action cohérente avec un agent départemental qui amorce une opération, puis un club qui prend le relais.

Mais là encore la passerelle avec le club est difficile à rendre opérationnelle et les liens tissés peinent à se renforcer : « Dès la deuxième année, explique Yann Legendre, tout est devenu plus complexe avec d'une part un changement de pilote : l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention), qui a pris la délégation complète de la gestion de l'équipement, donc de l'attribution des créneaux, et d'autre part l'introduction d'un nouveau dispositif du CNDS centré autour de l'accompagnement éducatif qui bouscule la façon d'aborder les publics. On se retrouve confronté à un interlocuteur débordé avec lequel il est difficile de construire et des formats d'intervention dans lesquels on ne parvenait pas à laisser la main au club ». Lors de la troisième année de mise en place, le club a perdu ses créneaux. La limite de la pérennisation se pose donc avec deux facteurs. Premièrement, l'impossibilité pour un club de se fixer dans un équipement, sans espace dédié à sa pratique, ne permet pas d'envisager l'avenir sereinement ni de construire un projet associatif durable. Deuxièmement, on notera la complexité des relations avec les acteurs locaux et les sources de financements des politiques sportives et de ville. Les pilotes changent vite et les dispositifs s'empilent, il faut être très vigilant et connecté pour parvenir à exister au milieu de ce champ très concurrentiel de la subvention et de la course à la légitimité. Les clubs de Badminton ne sont que rarement assez armés pour se lancer dans cette bataille : « Le plus

difficile, souligne Yann Legendre, c'est de maintenir la constance des projets. Tout bouge vite autour : les pilotes, les financeurs, les créneaux. C'est une bataille sans fin pour que tout ne s'arrête pas du jour au lendemain ».

Pour autant, Yann et l'ensemble des bénévoles du Comité persistent dans leur recherche de création de lien entre clubs et actions. En 2012, des réunions de réflexion sur le hors temps scolaire des collégiens sont amorcées sur le territoire de la commune de Marseille. Le Comité emboîte le pas en créant des actions en collaboration avec les acteurs locaux, et donne naissance aux animations « Cité Bad Bats toi ! » qui rencontrent une adhésion du public. Dans le cadre de la journée de la femme, cette animation a pour objectif la découverte du Badminton auprès des jeunes féminines des quartiers marseillais. En partenariat avec l'ADDAP 13, le Comité propose des stages gratuits d'initiation et de perfectionnement du Badminton à destination des jeunes filles des quartiers marseillais.

En collaboration avec le SMUC Badminton, les actions font naître un besoin. En face, le club local est réactif avec à sa tête une présidente d'association qui a conscience de l'utilité d'une telle démarche pour asseoir la légitimité de sa structure. Le club récupère ainsi des créneaux supplémentaires dès l'année suivante dans le gymnase, avec la condition de devoir accueillir davantage d'habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville. Pourtant, au bout de trois saisons, très peu de licences au sein du club ont été prises par des habitants du quartier. L'argument financier revient souvent comme justification, pas uniquement dans le sens d'une offre du club beaucoup trop chère, mais plutôt à travers le fait qu'il est aisé d'accéder à une proposition de sport gratuit par l'intermédiaire des politiques sportives de la ville. Il est difficile pour un club de valoriser son action associative payante lorsque, parallèlement, la ville propose pour un même public la même discipline sportive à titre gratuit. Certes, l'encadrement n'est pas de la même qualité que dans un club avec un intervenant diplômé, mais il semble que cet argument ne pèse pas assez lourd pour justifier l'inscription dans un club d'un public éloigné de cette pratique sportive.

C'est d'ailleurs là aussi une des pistes que suivent Yann et les bénévoles du Comité, participant à la formation d'intervenants sportifs pour les structures de la Politique de ville ou encore en intervenant directement en milieu scolaire dans les écoles primaires ou les temps d'activité périscolaire : « *On sait, souligne Yann Legendre, que si on forme les intervenants de quartier de ces structures, ils vont par la suite se substituer au rôle des clubs, mais au moins le public de quartier connaîtra notre discipline et franchira peut-être un jour la porte d'un club affilié. C'est par exemple le cas en école primaire, où l'on court indirectement vers ce même objectif. Disons qu'il n'y a pas de mauvais chemins, ils sont juste plus longs ».*

À l'heure actuelle, le Comité 13 maintient son engagement dans toutes les formes de projets à destination des quartiers : actions ponctuelles pour créer des liens avec des clubs locaux, intervention en milieu scolaire ou en périscolaire et formation d'intervenants. Il cherche aussi de nouveaux partenaires d'actions, comme l'union sportive Léo-Lagrange pour trouver les précieux créneaux de gymnase : « *On persiste, conclut Bruno Bert, dans la voie qu'on trace depuis les années 80. On se bat contre tous les obstacles qu'on surmonte un par un et même si c'est dur, on ne n'arrêtera pas d'avancer vers de nouveaux projets ».*

ANNEXES

Bibliographie

Les productions de l'APELS

- Jean-Philippe ACENSI et Gilles VIEILLE MARCHISET, *Le sport ne sert pas qu'à faire des champions !* les Carnets de l'Info, 2010.
- Benjamin COIGNET et Gilles VIEILLE MARCHISET (dir.), *Clubs sportifs en banlieue. Des innovations sociales à l'épreuve du terrain*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2015.
- Benjamin COIGNET, *Sport et innovation sociale. Des associations sportives en mouvement dans les quartiers prioritaires*, L'Harmattan, 2013.
- Gilles VIEILLE MARCHISET, Aurélie COMETTI, *De nouvelles solidarités par le sport : enjeux et perspectives*, Presses Universitaires du sport, 2010.
- Frederick GUYON, *Les jeunes, le sport et la citoyenneté*, Tome 2, Publication de l'INJEP, Agence pour l'Éducation par le Sport, 2009.
- Les Cahiers de l'Observatoire, *Etat des lieux de l'éducation par le sport en France*, APELS, 2014.
- Les Cahiers de l'Observatoire, *L'éducation par le sport des collectivités locales*, APELS, 2015.
- Synthèse de la recherche-action « Les clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles : des lieux d'intégration et d'éducation ? », APELS, 2011.

Autres sources

- Marc CLEMENT, *Sport et insertion*, Grenoble, Presses Universitaires du Sport, 2000.
- Marc FALCOZ, Michel KOEBEL (Dir.), *Intégration par le sport : représentations et réalité*. Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2005
- William GASPARINI, Gilles VIEILLE-MARCHISET, *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008.
- William GASPARINI (Coord.), *L'intégration par le sport ?* Dossier Revue Sociétés contemporaines, n° 69, 2008.
- Gilles VIEILLE MARCHISET, *Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*, Paris, L'Harmattan, 2009.

DEROULE DES SEMINAIRES COLLECTIFS

Formation des DTN – 6 juin 2016

- Présentation de l'APELS
 - Apport thématique sur « **la citoyenneté et le sport** »
 - **Une lecture historique et sociologique des Quartiers Prioritaires depuis 30 ans** : stigmates, lecture politique, etc.
 - **Un apport sur le travail social** : comprendre les jeunes des QPV. En quoi le sport peut être utile aux jeunes des quartiers ?
 - **Présentation des conclusions de certains travaux de l'APELS dans les QPV** : typologie et logiques d'engagement des clubs sportifs en France
-

Journée de rassemblement des sites expérimentaux – 28 octobre 2016

- **Conférence/débat avec Gilles Vieille MARCHISET**, Professeur des Universités à Strasbourg, Sociologue du sport, de la jeunesse et des quartiers, auteur de l'ouvrage « Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques, Presses Universitaires du Sport, 2009 » : Comment le sport associatif réussit-il à s'ancrer dans les quartiers prioritaires ? Quelle(s) place(s) et quelle(s) spécificité(s) pour le badminton ?
 - **Découverte d'un exemple international** : le Brésil
 - **Séquence de partage d'expérience « badminton dans les quartiers »**
 - Retour sur le programme Bad&Quartier : les échéances, l'accompagnement de la FFBA d et de l'APELS, la valorisation des associations engagées, etc.
 - Présentation des différents projets portés par les clubs et les comités
 - Travail en commun sur les conditions de réussite du développement du badminton dans les quartiers (« si nous voulons réussir ... »)
-

Journée d'échange-formation des sites expérimentaux – 7 avril 2017

- Regards Croisés « **L'évolution des missions des clubs sportifs dans les quartiers** ». Quelles sont les conséquences des actions menées par les clubs de badminton lorsqu'ils s'impliquent dans les QPV ? En quoi ces actions transforment ou font évoluer l'identité et les projets de club ? Est-ce que ces opérations remettent en question les grandes missions des clubs dans les villes ? Comment la diversité des publics est-elle vécue et acceptée au sein des dirigeants des clubs ?
 - o Club Athlétique de L'Haÿ-les-Roses Badminton : « *Les effets sur la professionnalisation et sur l'ancrage du club dans la ville* »
 - o Elan Sport Mulhouse : une association sportive locale implantée dans les QPV : « *Proposer des services sportifs en réponse aux besoins de la population vivant en QPV* »
 - o Guillaume DAURES, Cadre Technique Interfédéral, Développement de la pratique des jeunes scolarisés, Mise en œuvre du plan « citoyens du sport, Lutte contre les discriminations » : « *la création d'un club sur un territoire « vierge »* »
- Ateliers « **perfectionner son approche** »
 - o Larbi LIFERKI - *Comment maintenir une relation avec les jeunes et leurs familles ? Comment faire évoluer les postures pédagogiques lorsque l'on accueille des jeunes « éloignés » ou « difficiles »*
 - o Djamel AICHOUR - *Comment rentrer et rester dans les réseaux institutionnels présents dans les quartiers (Réseau Politique de la Ville, jeunesse, etc.)*
- **Partage d'expérience autour du financement des actions « Bad&Quartier »**

LE BADMINTON DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES



Les enseignements de l'expérimentation nationale
Bad&Quartier 2016/2017

Rapport rédigé par **Benjamin COIGNET**
sociologue, consultant pour l'APELS

Remerciements : Bruno Bert, Nathalie Huet,
Anthony Guidoux

Crédits Photos et Design - Pascal FLAMANT